



MONS 2015
Vers un projet de Ville,
Ensemble.

Le Diagnostic
(Projet)



Braun and Hogenberg, *Civitates Orbis Terrarum* I, first Latin edition of volume I, 1572

DIAGNOSTIC

Ce document a pour objet de préparer le projet de ville qui sera transmis au Gouvernement de la Région wallonne.

Préambule

I. Méthode adoptée par le Conseil communal
--

Le diagnostic qui vous est proposé doit être considéré comme un préalable à l'élaboration du « Projet de ville pour Mons ».

1. Etapes

Conformément à la méthode préconisée par le Gouvernement wallon dans le cadre de son propre Contrat d'Avenir¹, sept étapes sont proposées :

1. L'initiation de la démarche ⇒ déjà réalisée
2. Le diagnostic
3. Les priorités (priorités de développement)
4. Les objectifs et actions (choix des objectifs et des axes d'actions)
5. Le programme d'intervention (adoption du Contrat d'avenir local)
6. La mise en œuvre
7. L'évaluation

Concrètement le phasage suivant est adopté par le Conseil communal :

1. Désignation d'une équipe opérationnelle ;
2. Constitution d'un comité d'accompagnement ;
3. Réalisation d'un diagnostic général ;
4. Débat au Conseil communal sur le diagnostic, la méthode et sur les priorités ;
5. Définition des objectifs particuliers et adoption par le Conseil ;
6. Consultations des citoyens via des séances publiques et via le monde associatif. L'objectif est de recueillir des propositions d'action (ville créative) et de mettre en place des groupes de travail thématique qui formuleraient des propositions d'action plus concrètes;
7. Elaboration du projet de ville « définitif », adoptions par le Conseil et transmis à la RW ;
8. Mise en œuvre du programme d'actions et poursuite de la démarche participative pour actualiser de manière permanente le contenu;
9. Première évaluation et feed-back au Conseil et à la population.

¹ *Vers des Contrats d'Avenir locaux, Elaborer et réussir sa stratégie de développement communal*, ULB-IGEAT, RW, 2003

2. Equipe opérationnelle et Comité d'accompagnement

Pour élaborer ce projet de ville, deux organes principaux ont été constitués : une Equipe opérationnelle et un Comité d'accompagnement

a. Une équipe opérationnelle « projet de ville », pour mettre en oeuvre le travail technique propre à chaque étape. Elle sera composée de fonctionnaires communaux et de personnes qui ont travaillé à la définition des concepts et à l'image du projet de ville. Elle sera progressivement élargie et éclatée en sous-groupes de travail. **La présidence de cette équipe sera attribuée au Bourgmestre Monsieur Elio Di Rupo et la coordination sera assurée par M. Mehdi Gherbi.**

L'équipe opérationnelle fera rapport au Collège et au comité d'accompagnement. Elle préparera et exécutera les décisions de ceux-ci.

b. Un comité d'accompagnement créé par le conseil communal. Celui-ci constituera un organe de concertation et de propositions au Conseil communal. Il validera les différentes étapes du processus.

Composition du Comité d'accompagnement adoptée par le Conseil communal du 26 janvier 2004 :

- Deux membres de l'équipe opérationnelle seront chargés d'assurer le secrétariat du comité et la coordination avec l'équipe opérationnelle ;
- 3 représentants du collège (Di Rupo, Miller, Deplus) et le Président du CPAS ;
- Le Secrétaire communal ;
- Un représentant par groupe politique au sein du Conseil communal ;
- Un représentant de l'IDEA ;
- Trois professeurs des différentes facultés montoises ;
- Trois représentants des organisations syndicales représentatives ;
- L'Intendant du Manège, le Conservateur du Mac's et un représentant issu du Conseil culturel Participatif ;
- Le Président de la CUM ou un Bourgmestre d'une autre commune de la CUM ;
- Trois représentants du monde économique et industriel.

Le comité d'accompagnement rendra compte de son travail au Conseil communal.

c. Autres groupes de travail

Il existe aussi :

- Un groupe de travail interne à l'administration, présidé par le Secrétaire communal et par le Président de l'équipe opérationnelle. Ce GT comprend essentiellement des fonctionnaires dirigeants et des fonctionnaires volontaires pour ce type de projet.

Un GT informel avec les entreprises d'intérim, l'ALE, l'ONEM, le Forem et l'équipe opérationnelle sur la problématique de l'emploi.

3. Principes généraux

Le processus d'élaboration du « Projet de ville pour Mons » prévoit donc différentes étapes. Il est défini comme un contrat d'avenir local dont l'objectif essentiel est de retrouver le chemin de la prospérité².

La finalité du projet de ville est triple :

1. Le **renforcement de la mobilisation des ressources humaines propres à la ville** : ses habitants, ses forces vives, ses usagers ;
2. La **mise en valeur des atouts locaux** pour mieux positionner la Ville dans son environnement ;
3. La **hiérarchisation des priorités** des actions à mener.

Le projet de ville se donne comme ambition de créer une plus-value significative pour 2015, année au cours de laquelle Mons espère être désignée Capitale culturelle européenne.

Il repose sur un concept définissant la ville comme étant tout à la fois créative et affective (« créaffective »). Ce concept se traduit dans une signature : « Mons / des idées et du cœur ».

Il est né d'un processus scientifique après une enquête de plus d'un an.

Avant d'être adopté, ce concept été testé selon la méthode « quick & dirty » auprès d'un échantillon significatif de montois.

Le projet de ville, une fois adopté par le Conseil communal, sera transmis au Gouvernement wallon pour qu'il s'inscrive dans le Contrat d'avenir renouvelé de la Région wallonne. Il devra positionner la ville de Mons dans la stratégie de développement multipolaire de la Wallonie.

² Cf. Elio Di Rupo, Note du 4 janvier 2004, « Mons 2015, vers un projet de ville, Ensemble. »

II. Définitions des axes de travail du Diagnostic

Le diagnostic, qui est présenté ici, s'appuie sur de nombreuses études et travaux dont le schéma de structure et le précédent projet de « projet de ville » (1999).

Il est conçu de la manière suivante :

- I. Introduction méthodologique et sources
- II. Les données et l'analyse
 1. volet démographique ;
 2. Volet économique ;
 3. Volet environnement et cadre de vie ;
 4. Volet formation éducation ;
 5. Volet social ;
 6. Volet culturel ;
 7. Volet sportif ;
 8. Positionnement géostratégique.
- III. Des idées et du cœur !!!!!, Synthèses des forces et faiblesses, opportunités et menaces.

Diagnostic

I. Introduction méthodologique et sources

Le diagnostic se veut une photographie de différentes situations. Il nous aidera à mieux identifier nos forces et faiblesses. Il n'est bien entendu pas exhaustif.

Le lecteur soucieux de chiffres ou de données plus complètes pourra consulter les sources citées. De nombreux sites existent et permettent d'ailleurs d'actualiser régulièrement le tableau de bord de la ville.

Les principales sources extérieures à l'administration communale sont :

- Institut national de statistiques : www.statbel.fgov.be ;
- Banque de données du SPF économie, Pme, Classes moyennes et énergie : <http://ecodata.mineco.fgov.be> ;
- Le portail de la RW : www.wallonie.be (autres sites officiels de données en son sein dont <http://statistiques.wallonie.be>) ;
- Banque nationale : www.bnb.be;
- Le comité subrégional pour l'emploi : www.csefmons.be ;
- L'ONSS : www.onssrsz.lss.fgov.be ;
- La Province: www.hainaut.be.

En sources internes à l'administration, nous avons pu reprendre des données

- du précédent « Diagnostic Ville de Mons » réalisé lors de l'élaboration du plan triennal logement début 2004,
- du schéma de structure,
- du plan de déplacement et de stationnement,
- de l'étude de mise en œuvre des zones d'aménagement différés,
- du plan communal de développement de la nature,
- du rapport d'activité annuel,
- du plan zonal de sécurité (ZP Mons-Quévy),
- du service population,
- du plan stratégique du PACO,
- du rapport d'activité et statistiques du Service Incendie.

II. Données et analyses

II.1. Volet démographique

Population :

En 2003, 43.574 hommes et 47.504 femmes soit 91.078 habitants.

En 2004, 43.506 hommes et 47.679 femmes soit environ **91.185 habitants** (Source : service Etat civil et population).

Remarque : les chiffres de population cités par ailleurs peuvent varier en raison de dates de collecte différente et des délais d'enregistrement du Registre national (qui expliquent la légère différence dans les mesures effectuées à une même date).

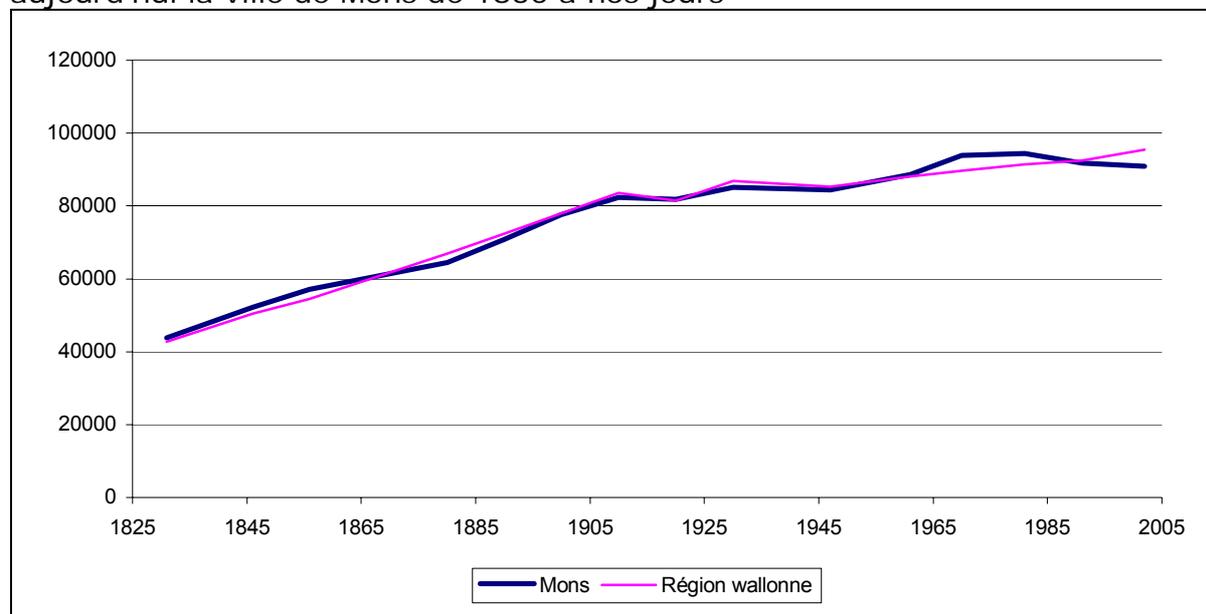
Estimation de la population de fait : en ajoutant à la population recensée les personnes du Shape non inscrites (entre 5000 et 8000 pers. selon les périodes), les étudiants « koteurs » (de l'ordre de 3.200), les candidats réfugiés politiques (600) et quelques autres personnes non répertoriées, on peut estimer que **la population de fait dépasse les 100.000 personnes.**

Superficie :

146,5 km² (0,47% du territoire national).

La densité de la population est donc de 621,7 habitants/km². Cette densité est bien plus importante que la moyenne wallonne, 200 habitants/km², et la moyenne nationale, 339,2 habitants/km².

Tableau 1 : Evolution de la population des 19 communes qui composent aujourd'hui la ville de Mons de 1830 à nos jours

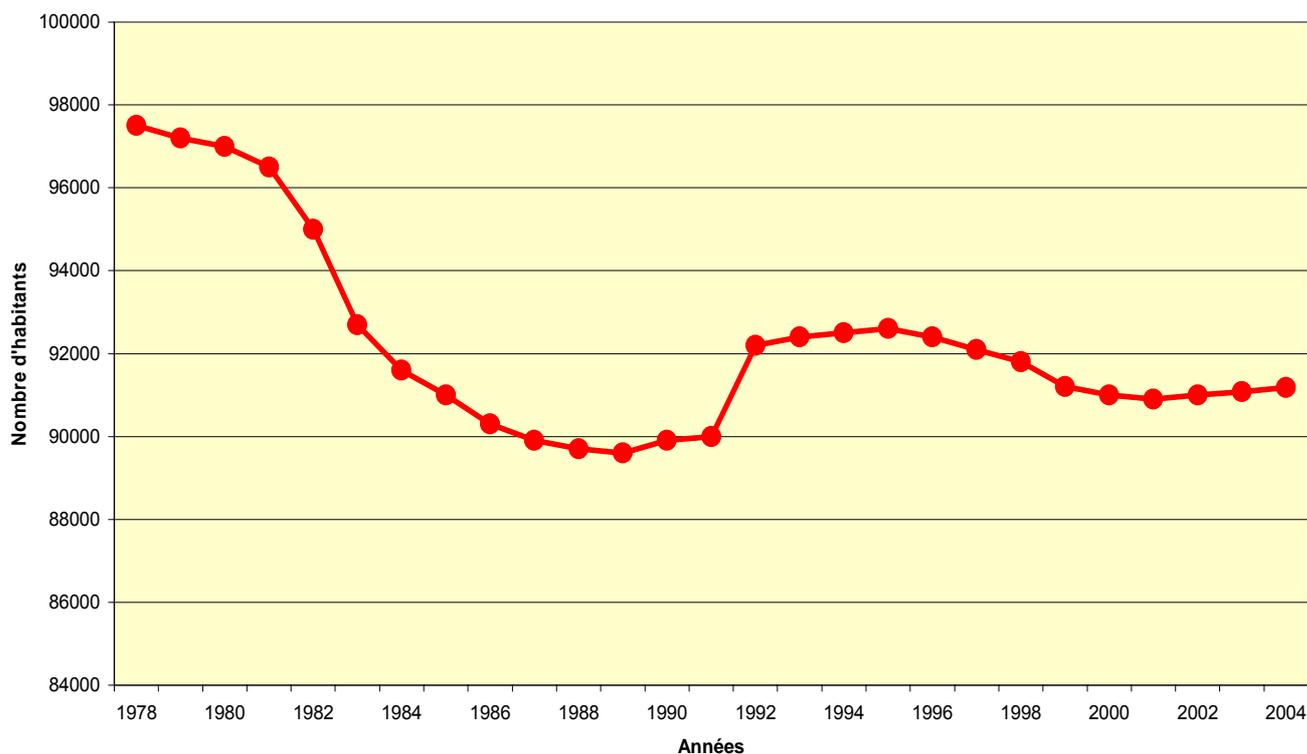


Source : « Diagnostic Ville de Mons » - Plan triennal logement (2004)

La courbe en traits fins représente l'évolution de la population de la commune si elle avait suivi celle de la population de la Région wallonne. Jusqu'en 1991, ce graphique se base sur les données fournies par les recensements de la population. Le chiffre au 1^{er} janvier 2002 provient du Registre national.

Tableau 2 : Evolution de la population depuis la fusion des communes

Evolution de la population à Mons depuis la fusion des communes

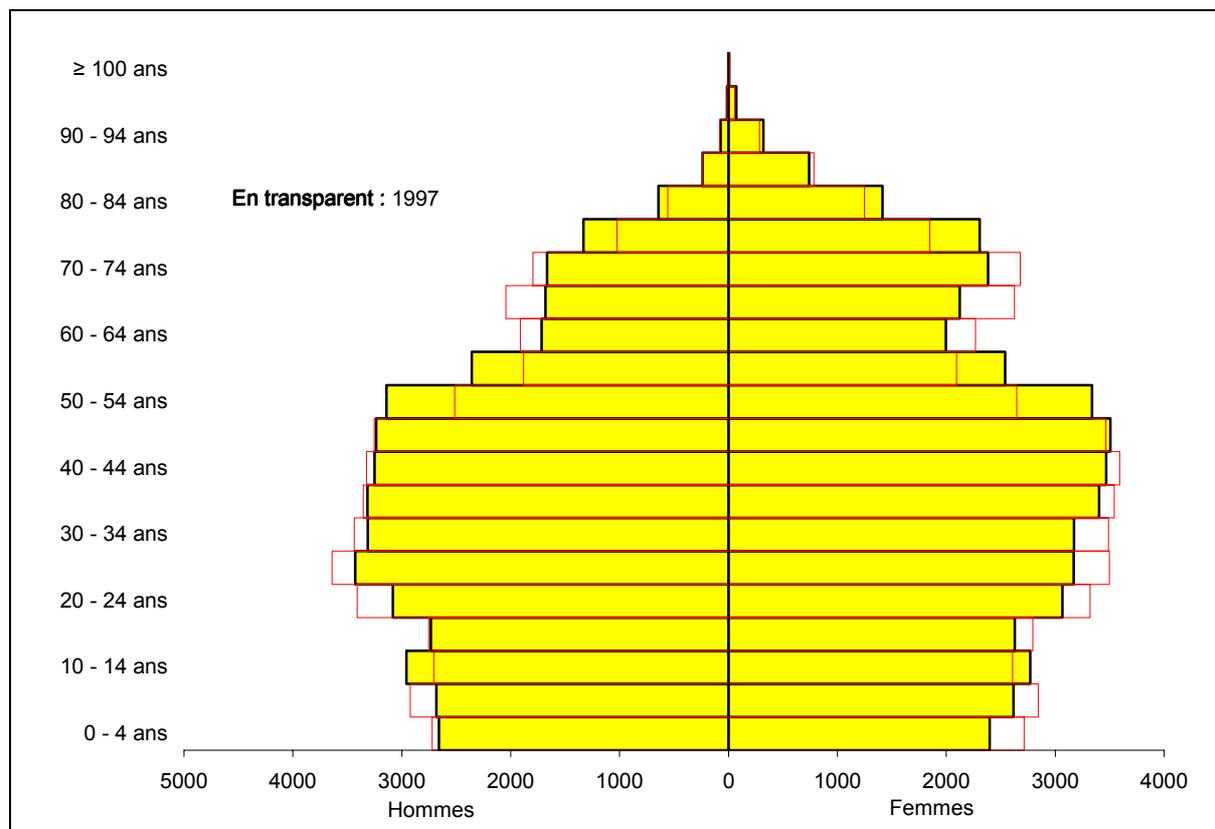


Source : « Diagnostic Ville de Mons » - Plan triennal logement (2004)

La figure présente l'évolution annuelle, de la population de la commune depuis la fusion des communes. Les données proviennent des statistiques annuelles du mouvement de la population produites par l'Institut National de Statistique.

La chute démographique observée dans les années 80 correspond à la diminution de population dans les villes observée dans tout le pays. La croissance relative de 1990-1991 est sans doute due à une attractivité ponctuelle du parc locatif (logement). La diminution et la stabilisation observée ensuite peuvent s'expliquer (pour l'essentiel) par une stabilisation de l'offre en logement dans et autour de Mons.

Tableau 3 : Pyramide des âges au 1^{er} janvier 1997 et au 1^{er} janvier 2002 (chiffres absolus)



Source : « Diagnostic Ville de Mons » - Plan triennal logement (2004)

Même si les 10-14³ ans sont plus nombreux en 2002 qu'en 1997, on note principalement **un net vieillissement de la population montoise**.

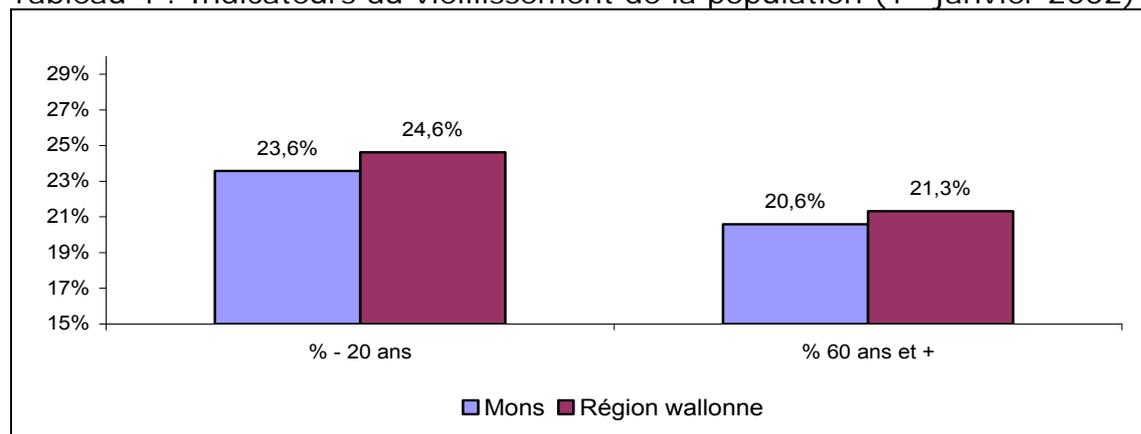
En effet, une part importante de la population se trouve dans la tranche des 50 ans et plus et cette dernière a connu une forte croissance de 1997 à 2002.

Il s'agit de la génération baby boom qui a vieilli mais qui n'a pas été compensée dans les années suivantes.

Le vieillissement de la population n'est pas typique de Mons, c'est le cas de façon générale pour les pays d'Europe occidentale.

³ La classe d'âge 10-14 reprend 5 ans (0,1,2,3 et 4) entre le 10-14 et le 20-24 on retrouve 1 classe d'âge qui est la 15- 19 qui reprend aussi 5 ans (15,16,17,18 et 19). Ainsi de suite pour les autres tranches d'âges. Ces classe n'ont pas été renseignées pour permettre une meilleur lisibilité graphique et parce qu'il s'agit d'une norme courante dans la réalisation de pyramides.

Tableau 4 : Indicateurs du vieillissement de la population (1^{er} janvier 2002)



Source : « Diagnostic Ville de Mons » - Plan triennal logement (2004)

Le graphique présente les deux grands groupes d'âges dont l'évolution détermine en grande partie le vieillissement de la population. Il s'agit d'une part de la proportion de personnes âgées de moins de 20 ans au sein de la population totale, et d'autre part, de la proportion des personnes âgées de 60 ans et plus, au sein de la population totale. **On peut constater qu'en la matière, Mons suit la tendance régionale.**

L'espérance de vie (en 2001) à la naissance est de 71,4 ans à Mons contre 72,9 ans en RW pour les hommes et de 79 ans à Mons contre 79,9 ans en RW pour les femmes.

Tableau 5 : Taille et type des ménages (1^{er} janvier 2002)

Type de ménages	Taille des ménages						Total	Proportion	Région wallonne
	1	2	3	4	5	6 et +			
Isolés hommes	7684	0	0	0	0	0	7684	18,4%	13,0%
Isolés femmes	8518	0	0	0	0	0	8518	20,4%	16,9%
Couples seuls sans enfant	0	6683	0	0	0	0	6683	16,0%	19,4%
Couples avec enfant(s)	0	0	3647	2979	1045	377	8048	19,2%	26,6%
Monoparentaux hommes	0	483	117	32	2	4	638	1,5%	1,6%
Monoparentaux femmes	0	3019	1502	476	122	36	5155	12,3%	9,3%
Cohabitants seuls sans enfant	0	2164	0	0	0	0	2164	5,2%	3,7%
Cohabitants avec enfant(s)	0	0	778	412	109	48	1347	3,2%	5,2%
Autres types	0	372	510	348	198	173	1601	3,8%	4,5%
Total ménages privés	16202	12721	6554	4247	1476	638	41838	100,0%	100,0%
Proportion	38,7%	30,4%	15,7%	10,2%	3,5%	1,5%	100%		
Région wallonne	29,8%	32,1%	17,0%	13,3%	5,4%	2,3%	100,0%		

Source : « Diagnostic Ville de Mons » - Plan triennal logement (2004)

Les ménages privés reprennent l'ensemble des ménages, à l'exception des ménages collectifs (communautés religieuses, maisons de repos,...). Enfin, la catégorie « Autres types » reprend les ménages formés par plusieurs noyaux familiaux, mais également les ménages formés de personnes sans lien de parenté direct.

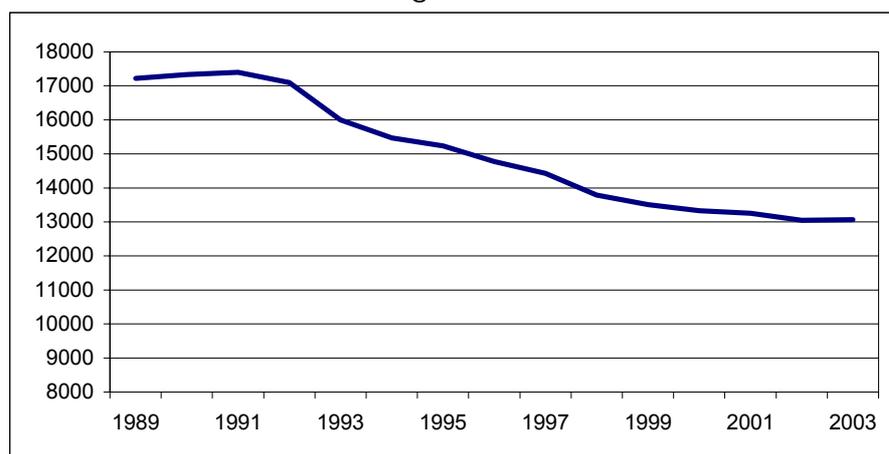
Il est frappant de constater que près de 40% des ménages (38,8%) sont des « isolés », soit près de 10% en plus que la moyenne wallonne. L'attractivité des villes, singulièrement les moyennes et grandes villes, ainsi que le vieillissement de la population peuvent fournir une explication à ce phénomène.

Parallèlement, la ville de Mons enregistre un déficit sérieux de couples avec enfants : 19,2% à mettre en rapport avec les 26,6% de la moyenne wallonne.

Il est également à noter les 12,3 % des familles monoparentales.

Nationalités :

Tableau 6 : Nombre d'étrangers inscrits à Mons

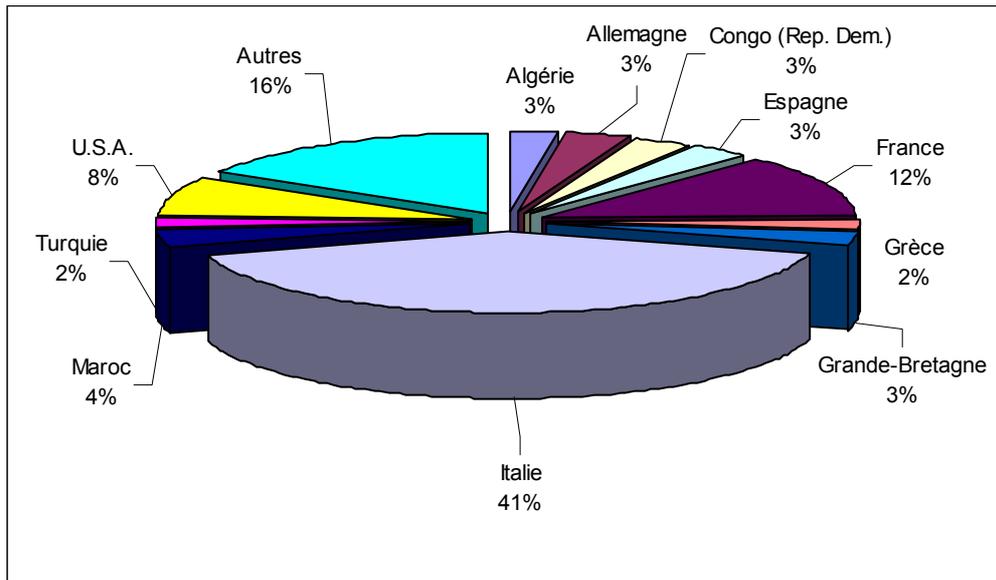


Source : Ecodata

Au 1^{er} juin 2004, il y a 13.170 étrangers inscrits à Mons et 114 réfugiés et apatrides.

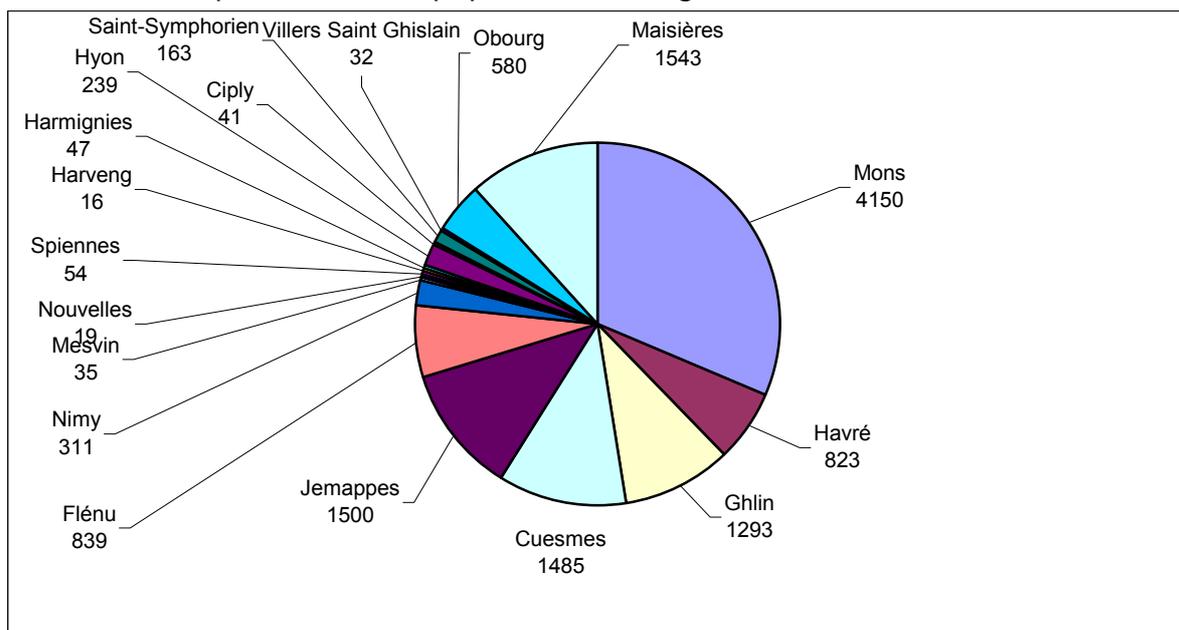
La diminution du nombre d'étrangers inscrits est probablement due à l'augmentation des naturalisations.

Tableau 7 : Les principales populations étrangères présentes à Mons



Source : Ville de Mons (2003)

Tableau 8 : Répartition de la population étrangère dans les anciennes communes



Source : Ville de Mons (2003)

C'est sans surprise que l'on note la forte présence des italiens qui représentent 41% des non belges inscrits à la population. Viennent ensuite les communautés française avec 12 %, américaine avec 8 % (présence du Shape), marocaine avec 4 %, espagnole, allemande, algérienne, congolaise et britannique comptant chacune pour 3 %.

Commentaires :

De l'analyse qui précède on peut tirer 3 grandes conclusions :

1. Sur la période 1978-2004, la population montoise a diminué mais elle est restée stable depuis les années 2000, on constate même une légère hausse entre 2003 et 2004.
2. Globalement, la population montoise a vieilli. Cette tendance n'est pas typique de Mons, c'est une tendance observée dans l'ensemble des pays d'Europe occidentale.
3. On observe à Mons une proportion de ménages isolés et de familles monoparentales plus importante que dans le reste de la Région wallonne.

Parallèlement, on constate depuis 1995 une émigration importante de la population, non compensée par l'immigration et le solde naturel. Les mouvements les plus sensibles touchent les jeunes adultes de 25 à 45 ans. On trouve dans ce phénomène une explication supplémentaire au vieillissement de la population et à la surreprésentation des ménages isolés à Mons.

L'analyse des données précédentes confirme que l'un des moyens d'augmenter durablement la population montoise consiste à rendre la ville plus attractive pour les jeunes ménages, ce qui signifie entre autre que des espaces de vie pour leurs enfants doivent être prévus. La rénovation du centre ville, préférés par les personnes isolées ou des ménages sans enfant ne suffira pas.

Cela signifie que Mons doit être « concurrentielle » à cet égard et concevoir son aménagement du territoire notamment à la lumière de ces constatations.

Une attitude pro « famille susceptible d'avoir des enfants ou des familles avec enfants » va naturellement de pair avec l'accroissement général de l'offre de logement pour toutes les autres catégories de « ménages ».

Une politique active de construction de logements de qualité adaptés aux besoins ramènera un nombre important de personnes à Mons.

II.2. Volet économique

Examiner la situation économique d'une ville de la taille de Mons n'a pas beaucoup de pertinence sans prendre en considération, pour certaines données, son hinterland ou les autres villes régionales.

II.2.1. La question de l'activité économique

Création de valeur ajoutée

La création de valeur ajoutée se mesure par **le produit intérieur brut**.
Produit intérieur brut = Somme des valeurs ajoutées des entreprises + Impôts sur les produits – Subventions sur les produits.

Le **produit intérieur brut par habitant** dans l'Arrondissement de Mons en 2001 est de 15.502 € pour 16.046 en Hainaut, 17.879 en Région wallonne et 24.720 dans le Royaume. Son évolution est en croissance entre 98 et 2001 (+9.7%).

Source : Province - Institut des comptes nationaux

Cet indice révèle deux réalités connues :

1. Mons est depuis des siècles avant tout une ville d'administrations (Région, Province, Commune), de justice (Cour d'Appel) et d'enseignement..
2. Indépendamment de la constatation faite ci-dessus ; la création de valeur (et donc d'activité) demeure trop faible. En effet, le PIB par habitant de l'arrondissement est inférieur à celui du pays et même à celui de la Région et de la Province.

Secteurs économiques

Typologie des entreprises et des employeurs

Tableau 1 : **Typologie des employeurs** par secteurs économiques dans l'arrondissement de Mons (30 juin 2002)

	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur Tertiaire	Total
Nombre d'employeurs assujettis ONSS	70	814	3373	4257
Pour info : Construction Commerces		503	1176	

Source : Province de Hainaut – ONSS

En nombre d'entreprises, on constate une surreprésentation de deux sous-secteurs : la construction et le commerce. Toutefois, un examen plus attentif (voir à ce sujet l'étude du CSEF Mons) conduit à observer que la taille des entreprises dans le secteur de la construction est moindre qu'ailleurs en RW.

Comme grandes entreprises industrielles sous-régionales, la RW enregistre :

- AKZO NOBEL CHEMICALS SA - Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base,
- CBR SA - Fabrication de ciment,
- ELECTRABEL - CENTRALE BAUDOUR/St GHISLAIN - Production et distribution d'électricité,
- HOLCIM BELGIQUE SA - Fabrication de ciment,
- KNAUF/ GABRIEL TECHNOLOGIES - Fabrication de matières plastiques de base,
- MANUFACTURE DU VERRE SA - Fabrication de verre creux,
- RC ALEUROPE SA - Métallurgie de l'aluminium

(source : RW portail)

Il est difficile d'estimer l'évolution du secteur de la construction sur une ville telle que Mons.

Cependant l'évolution du nombre de permis de bâtir est un bon indicateur de la dynamique de ce secteur.

Tableau 2 : Evolution du nombre de permis de bâtir de 2000 à 2004

	2000	2001	2002	2003	2004
Nombre de permis de bâtir neuf	201	147	142	111	78
Nombre de permis de bâtir démolition	13	14	13	14	5
Nombre de permis de bâtir rénovation	191	147	189	174	121
Total	405	278	344	299	204

De façon générale, le nombre de permis demandés diminue entre 2000 et 2004. Cette tendance s'explique par un accroissement des prix et une offre de terrains en réduction.

Si on analyse ces données de façon plus fine, on constate une forte réduction de 2000 à 2001, un pic en 2002 et une nouvelle réduction dans les années qui suivent (2003 et 2004).

Il y a plusieurs explications à ces évolutions, mais si on regarde en parallèle l'évolution des marchés boursiers on trouve une certaine corrélation.

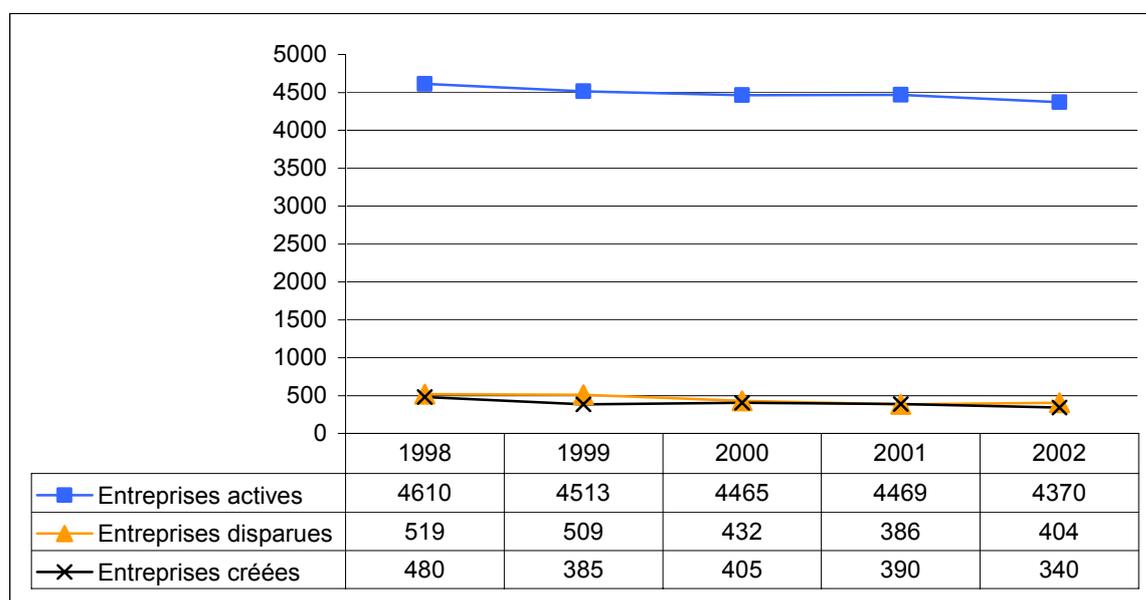
Entre 2000 et 2001, le nombre de permis diminue, c'est la période du boum de la e-economie. En effet, à cette époque, les placements sont particulièrement rentables et l'immobilier étant une valeur refuge, il est un peu délaissé.

En 2001, c'est la régulation des marchés à la baisse et les attentats du 11 septembre. Ceci explique qu'en 2002, on assiste à un nouveau pic. En effet, quand la situation boursière est défavorable, les investisseurs se rabattent sur des valeurs refuges dont l'immobilier fait partie.

Après 2002, soit en 2003 et 2004, on assiste à une nouvelle régulation du marché. En effet, le fait que les investisseurs se soient rabattus sur l'immobilier a eu pour conséquence d'augmenter les prix ce qui a entraîné une réduction de la demande. La réduction est d'autant plus forte que l'offre est de plus en plus faible (Si on regarde les chiffres de 2002 le pic était surtout dû à des rénovations et pas à du neuf. Or, le stock de bâtiments à rénover diminue peu à peu).

Démographie des entreprises

Tableau 3 : Vie des entreprises



Source : Ecodata

On constate une stabilité des faillites et surtout une diminution de la création d'entreprise. Nous sommes ici au cœur de la cause principale des difficultés économiques et sociales actuelles de la Ville et de son arrondissement. La faiblesse de création d'entreprises ne permet même pas de compenser les fermetures. Or, il faudrait non seulement créer autant d'entreprises qu'on en ferme mais également générer un nombre nettement plus important d'activités susceptibles de créer de la valeur et des emplois.

II.2.2. Les revenus

Tableau 1 : Revenus fiscaux - exercice 2002, revenus 2001 (en €).

Entités administratives	Revenu total net imposable	Impôt total	Revenu moyen par déclaration
Belgique	121.128.481.686	32.524.485.929	24.692
Région wallonne	36.086.645.552	9.157.693.200	23.265
Mons	947.067.033	244.862.137	22.221

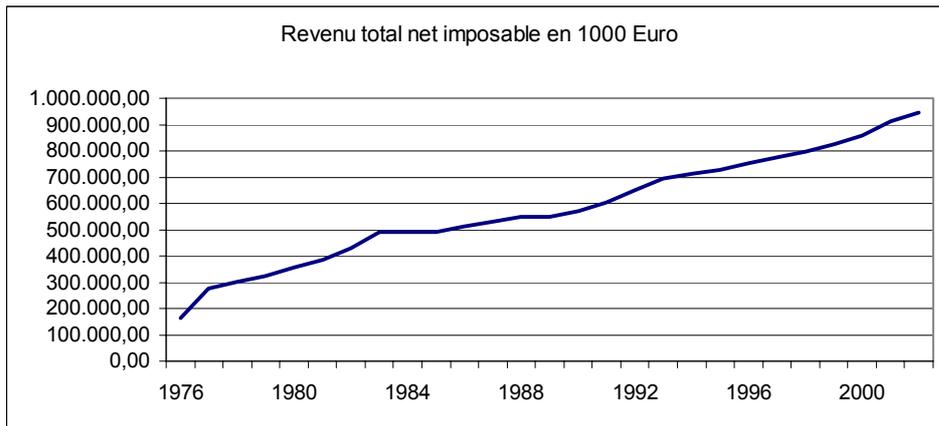
Source : INS – Statbel

Les chiffres pour l'exercice 2003, revenus 2002 ne sont pas encore disponibles

Très logiquement, les revenus fiscaux sont nettement plus faibles à Mons que la moyenne wallonne ou nationale. Cette constatation illustre, une fois encore, la situation économique et sociale de la ville et de sa région.

Tableau 2 : Evolution du revenu des sociétés de la ville de Mons entre

1976 et 2002 (exercice 2002, revenus 2001 (en €))



Source : Ecodata – INS

II.2.3. La question du climat des affaires

Préambule :

Le climat des affaires est une donnée subjective. Nous aborderons le sujet de manière pragmatique en tenant compte de l'expérience de femmes et hommes d'affaires qui ont bien voulu nous faire part de leurs sentiments.

L'accueil des investisseurs est pris en charge à la fois par la commune, par certains dispositifs paracommunaux (la RCA Mons.Capitale, agence de développement local...), et, plus généralement par l'IDEA, qui accomplit un travail remarqué et apprécié (en particulier via La maison de l'entreprise – LME – très performante). Ecomons intervient également pour soutenir un certain nombre de projet en économie sociale.

Le nombre et la variété des intervenants ne facilitent pas la clarté et l'efficacité de l'accueil des investisseurs et autres porteurs de projets.

Aussi, l'idée d'une **mise en réseau de ces intervenants reste plus que jamais d'actualité**. Une commission « investisseurs » avait été mise en place pour le centre ville. Toutefois, celle-ci ne se réunit plus en raison essentiellement du manque de disponibilité des Membres de cette commission. On constate dès lors que l'accueil est souvent fonction des relations personnelles du « premier contact ». D'où une tendance des porteurs de projets à s'adresser directement vers ceux qui sont censés avoir le réseau de connaissances le plus large.

Cette façon d'agir s'avère non professionnelle.

C'est ainsi que depuis octobre 2004, la ville de Mons a mis sur pied une cellule d'accueil des investisseurs.

Cette cellule a pour objectif d'être la porte d'entrée unique pour tout porteur de projet et/ou investisseur voulant opérer à Mons.

Cette cellule d'accueil a essentiellement pour mission de fédérer les mécanismes qui existent et d'orienter le porteur de projet vers la structure la plus adaptée à son dessein. La mise ne place de cette cellule permettra de relancer la commission investisseurs qui avait naguère été mise en place.

Les systèmes **d'aides et d'appui aux entreprises** (services aux entreprises, secrétariats sociaux...) sont présents de façon assez concentrée à Mons qu'ils soient privés ou publics. L'accessibilité à l'information concernant les services disponibles est cependant souvent décrite comme lacunaire. Cette difficulté d'accès à l'information est encore une fois liée à une multiplication des structures. Un travail de rationalisation s'impose. **Tant que faire se peut, il faut toujours essayer de développer des portes d'entrée uniques** afin d'éviter que le porteur de projet ne se soit totalement égaré. Cela suppose une concertation et une capacité de se fédérer tant au niveau des opérateurs publics qu'au niveau des opérateurs privés.

L'accessibilité au financement est assez bonne à Mons. Bon nombre de banques privées assistent les entrepreneurs. De plus, l'Invest Mons- Borinage-Centre offre un service financier adapté et très performant. L'Invest est devenu d'ailleurs le premier de Wallonie en terme de montants des crédits octroyés. Les fonds de garanties, pour leur part, fonctionnent correctement. Par ailleurs, l'Invest vient de développer en partenariat avec l'IDEA une société immobilière qui soutiendra le développement de projets économiques. A côté de ces structures, il existe aussi un « invest » (la sa. Mons-Appui) à destination du commerce de centre ville.

Manifestement, **le financement de bons projets ne pose pas de problèmes particuliers à Mons.**

En revanche, on est **contraint de constater la faiblesse des projets crédibles. Cette déficience de bons projets constitue un vrai handicap pour le développement de la ville et de sa région.**

En plus des mécanismes régionaux tels que les bourses de préactivité qui permettent au porteur de projet de valider son concept, la ville de Mons dispose aujourd'hui d'outils tels que le cercle Créamons.

L'initiative Créamons est une démarche originale. Créer au départ du département de l'innovation de la faculté polytechnique de Mons, cette structure vise à stimuler l'esprit d'entreprendre et d'innovation chez toute une série d'acteurs économiques.

Ainsi plus de cent personnes se sont inscrites à Créamons.

Ce sont des experts, des chercheurs scientifiques, des chefs d'entreprises, des commerçants, des indépendants, des cadres PME et des étudiants.

Toutes ces personnes vont, en 2005, entamer un travail de dynamique d'innovation.

L'objectif de ces derniers sera, dans chaque cas de figure, de trouver le fil d'Ariane qui permette de passer de l'idée au produit commercialisable.

Parallèlement, on peut noter certaines critiques quant à l'adéquation des **infrastructures**. Celles-ci sont nombreuses et utiles au développement économique. Zonings, port autonome, autoroutes, maternités d'entreprises. Il semblerait que certaines de ces infrastructures soient partiellement inadaptées à la demande (affectation du sol inappropriée, manque de visibilité, accessibilité difficile, manque de terrains attractifs, sous-équipement des terrains, frais de dépollution de terrains...).

L'offre de loisirs nécessaire à l'attractivité de la zone semble correcte avec une offre complète en matière sportive, à l'exception d'un complexe de natation de qualité qui est, au demeurant, en projet.

L'offre culturelle, tout aussi nécessaire à l'attractivité de la zone, est particulièrement importante. Les pôles de performance en matière d'Arts de la scène atteignent une reconnaissance internationale. Dans le même temps, les espaces muséaux se rénovent et se réorganisent. On dénombre dix sept salles de cinéma ; quatorze dans l'espace Imagix et trois dans l'espace « d'art et d'essai » du Plaza-Art ». L'offre patrimoniale immatérielle est aussi exceptionnelle avec le « Doudou - la Ducasse rituelle » composée d'une des plus prestigieuses processions d'Europe et du combat de Saint-Georges et du Dragon.

L'offre touristique et patrimoniale est tout autant indispensable à un bon climat des affaires. Il s'agit d'atouts précieux. Avec un environnement architectural exceptionnel la ville de Mons possède à cet égard un réel avantage. Au fil du temps, les équipements touristiques et hôteliers sont devenus appropriés. Un dernier effort restera néanmoins à accomplir pour accompagner la reprise des activités économiques, dès que celle-ci se fera jour.

Les **prix de l'immobilier** et des terrains sont plutôt inférieurs à ceux rencontrés ailleurs en RW mais le niveau d'équipement est parfois plus faible aussi et les frais indirects en matière d'impôts sont souvent décrits comme particulièrement inattendus ou élevés par les investisseurs – promoteurs que nous rencontrons.

La **disponibilité de terrains** est relativement importante. Mais, comme nous l'avons déjà indiqué, l'adaptation de ceux-ci aux besoins des entreprises, par exemple en matière de visibilité ou d'accessibilité, n'est pas toujours optimale (certains zonings sont enclavés avec une voie d'accès unique).

Les parcs industriels et zonings sont gérés par l'IDEA. On recense les parcs suivants : Ghlin-Baudour Nord (546 Ha), Ghlin-Baudour Sud (612 Ha), Jemappes Laminoirs (24 Ha), Jemappes-Puits 28 (23 Ha), Mons Bois Brûlé (22 Ha), Mons-Cuesmes (65 Ha), Mons-Parc scientifique Initialis (24 Ha).

Les **prescriptions urbanistiques** et l'attitude de l'administration sont parfois ressenties comme particulièrement contraignantes à Mons. La « mauvaise » réputation qui est faite est vraisemblablement injuste. Pour rendre confiance, une communication renouvelée s'avère nécessaire. Une nouvelle ingénieur-architecte vient d'être recrutée à la ville pour accélérer les formalités et mieux accompagner les demandeurs.

L'image de marque de Mons a fait l'objet d'un travail d'analyse tant au niveau de l'IDEA (1998) que de la Ville (2000). En gros, cette image est plutôt positive.

Les **réseaux d'affaires** et le lobbying. Contrairement à certaines autres villes, Mons n'avait pas son « réseau d'affaires ». Son lobbying était quasi inexistant. Depuis près de deux ans, notamment grâce au cercle « Mons Métropole », son « réseau d'affaires » est en cours de construction. Les Clubs services, quant à eux, jouent leur rôle et dans l'hinterland borain, l'asbl Synergie réalise un travail très constructif qui commence à porter ses fruits. On notera également le rôle du Club des exportateurs du Hainaut ainsi que les programmes de la LME...

La « chambre de commerces », pour sa part, se réorganise après une fusion avec d'autres chambres de commerce voisines. Elle reste malheureusement beaucoup trop peu percutante.

Il est une évidence. Le monde économique borino-montois vit encore trop de manière dispersée. A sa décharge, il est vrai que cohabitent des entreprises qui font parties de multinationales dont le centre de décision est localisé parfois bien loin de chez nous et des très petites entreprises familiales. De nombreux dirigeants des premières sont plus soucieux de répondre aux exigences de leur « head-quater » que de s'impliquer dans la vie sociale locale et ne nombreux autres « petit patrons » sont trop occupés à tenter de maintenir viable leur business.

Or, dans le cadre du développement multipolaire de la Wallonie, il est indispensable de promouvoir le bassin industriel de Mons et de son arrondissement. L'organisation concertée d'un certain lobbying entre l'ensemble des forces entrepreneuriales serait très utile.

A ce jour, ce travail de promotion de la sous-région dépend beaucoup trop d'initiatives politiques. Et celles-ci sont beaucoup trop peu relayées par les acteurs économiques !

Le **climat social** à Mons et dans le Borinage fait, hélas, encore couler beaucoup d'encre. Pourtant, il est en réalité en amélioration constante. Mais, la perception qui en est faite à l'extérieur de Mons reste malheureusement défavorable. En dehors du TEC Hainaut (où le nombre de jours de grève est en diminution), nous n'avons plus noté de secteur particulièrement conflictuel. L'attitude des responsables syndicaux régionaux des deux grandes familles syndicales est manifestement constructive et vise à résoudre ou à anticiper les difficultés. Il n'en demeure pas moins que l'image véhiculée reste celle d'une zone de grêviculture, une zone sous emprise syndicale ! La correction de cette image est essentielle. L'effort entrepris par les syndicats devrait donc être intensifié. Une communication adaptée et un nombre plus fréquent des contacts avec les décideurs économiques seraient les biens venus.

La liaison **recherche scientifique/entreprises** est rarement évoquée comme essentielle dans la question du climat des affaires alors qu'il s'agit d'un atout très important dont Mons peut se prévaloir. Il existe sur le territoire de la ville trois universités et bon nombre de centres de recherche. C'est un avantage comparatif considérable dont les décideurs économiques et les responsables académiques tirent trop peu profit. Une stratégie renouvelée de l'exploitation plus intense de ces atouts s'avère utile.

La perception de l'employabilité est souvent décrite comme relativement faible même si la demande d'emplois est grande. L'inadaptation des formations ou des savoirs des demandeurs d'emploi par rapport aux demandes des entreprises semble constituer un véritable handicap. Même s'il convient de nuancer le sentiment véhiculé à cet égard, il faut reconnaître (voir infra) qu'effectivement le niveau de formation des demandeurs d'emplois reste problématique.

Commentaires :

L'analyse des données précédentes permet de mettre en avant deux éléments majeurs :

1. Un constat : l'initiative privée n'est pas assez importante à Mons. Les différents chiffres le prouvent, il n'y a pas assez de création d'activités.

2. L'analyse du climat des affaires permet de constater une évolution favorable de la situation. En effet, est-il besoin de le rappeler l'emploi et la création d'activités ne se décrètent pas. Cependant, le rôle des pouvoirs publics est de créer un environnement favorable au développement de l'activité économique. Bien qu'il reste encore des choses à faire, en la matière, la ville de Mons a bien progressé. L'accueil des investisseurs a été rationalisé, les sources de financement sont disponibles, les structures permettant le passage de l'idée au produit existent, le dialogue social s'est amélioré, le réseau d'affaires s'est développé, les universités et hautes écoles existent et sont de qualité. Malgré tout la création d'activités demeure trop faible, c'est la raison d'être de ce projet de ville. Il faut donner à nos concitoyens un projet mobilisateur qui sera porteur d'une dynamique nouvelle à tous les niveaux. Ce projet d'avenir sera construit par et pour ceux-ci.

II.2.4. L'emploi

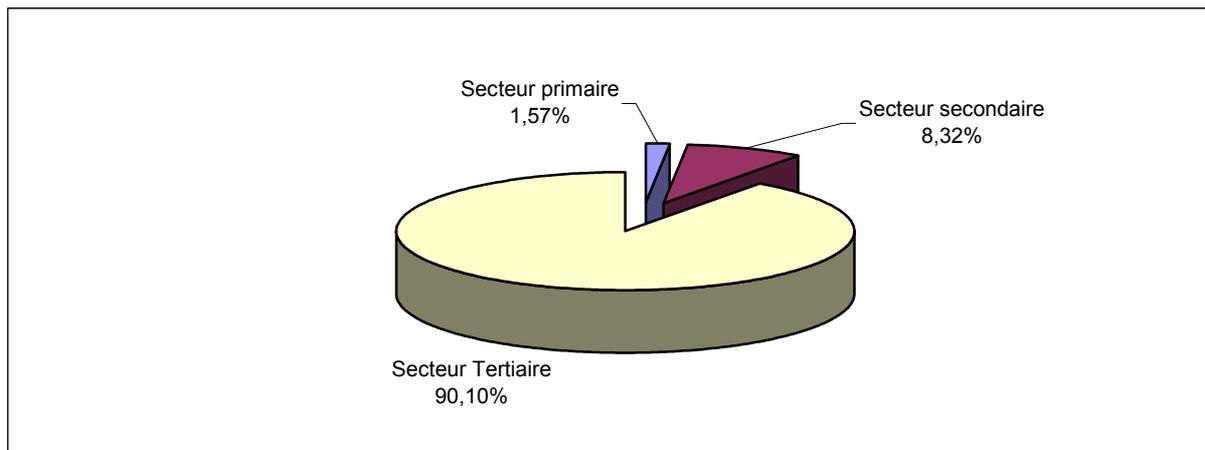
Pour ce sujet, nous invitons le lecteur à prendre connaissance de l'étude du comité subrégional pour l'emploi qui comporte une analyse détaillée de la situation (structurelle et conjoncturelle) et des profils des demandeurs.

Tableau 1 : Répartition du travail par **secteurs économiques** dans l'Arrondissement de Mons (30 juin 2002).

	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur Tertiaire	Total
Travailleurs assujettis ONSS	147	3345	51402	54894
Travailleurs assujettis INASTI	923	2317	9894	13134
Total	1070	5662	61296	68028
Proportion	1,57%	8,32%	90,10%	

Par ailleurs, les **services publics** représentent une part importante de l'activité (19,9% de l'emploi salarié dans l'arrondissement de Mons contre 12,9% en Hainaut et 10,8% en Belgique).

Travailleurs (tous types) par secteurs économiques dans l'arrondissement de Mons



Source : Province de Hainaut – ONSS –INASTI

Géographiquement, l'emploi est réparti de manière assez inégale avec une concentration d'environ 17.000 emplois dans l'intra-muros (pour moins de 9.000 habitants).

Par ailleurs, il existe 39.000 emplois à Mons dans environ 2.000 établissements (chiffres 2002 – ONSS).

Il est à noter la part extraordinaire de l'activité tertiaire dans l'arrondissement de Mons.

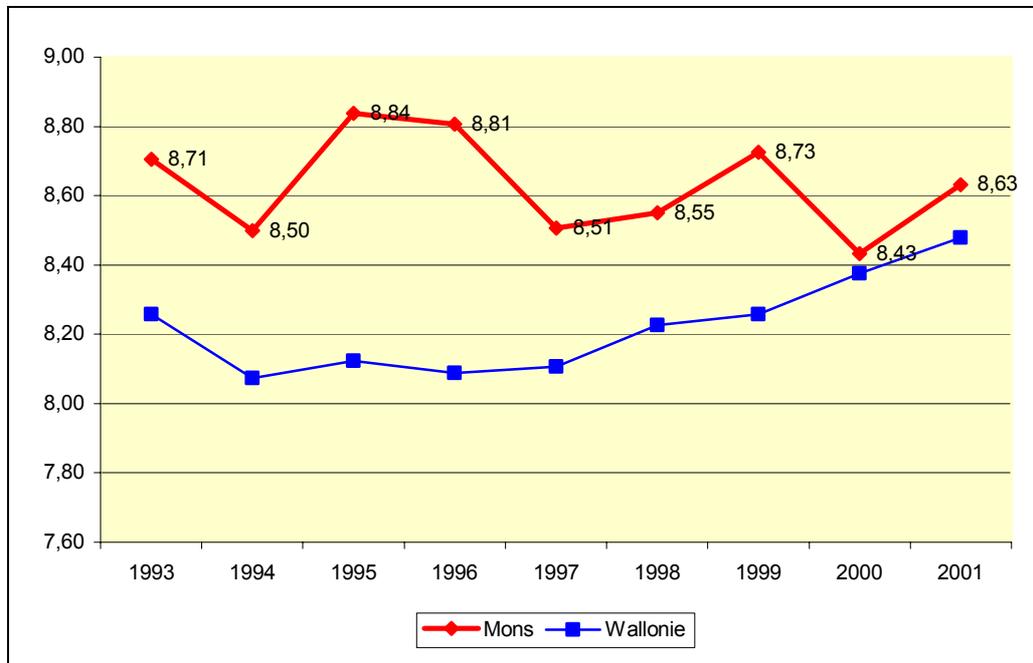
Plus de 90% des travailleurs sont occupés dans ce secteur. C'est surtout vrai dans la Ville de Mons.

Cela confirme, si besoin en était, que l'arrondissement Mons manque d'industrie et que la Ville de Mons n'est pas du tout une « ville industrielle » mais bien une ville essentiellement de « services ».

Par ailleurs, près de 70.000 personnes trouvent un emploi dans l'arrondissement dont 39.000 dans la ville de Mons. Eu égard à sa taille, la ville procure donc un nombre significatif d'emplois.

Il peut paraître paradoxal que la ville offre à la fois tant d'emplois et compte un nombre important de chômeurs. Cette situation est hélas connue par presque toutes les villes qui rassemblent à la fois énergie et désœuvrement.

Tableau 2 : Evolution du nombre de travailleurs par entreprise de 1993 à 2001 (secteur privé) pour la ville de Mons.



Source : ONSS

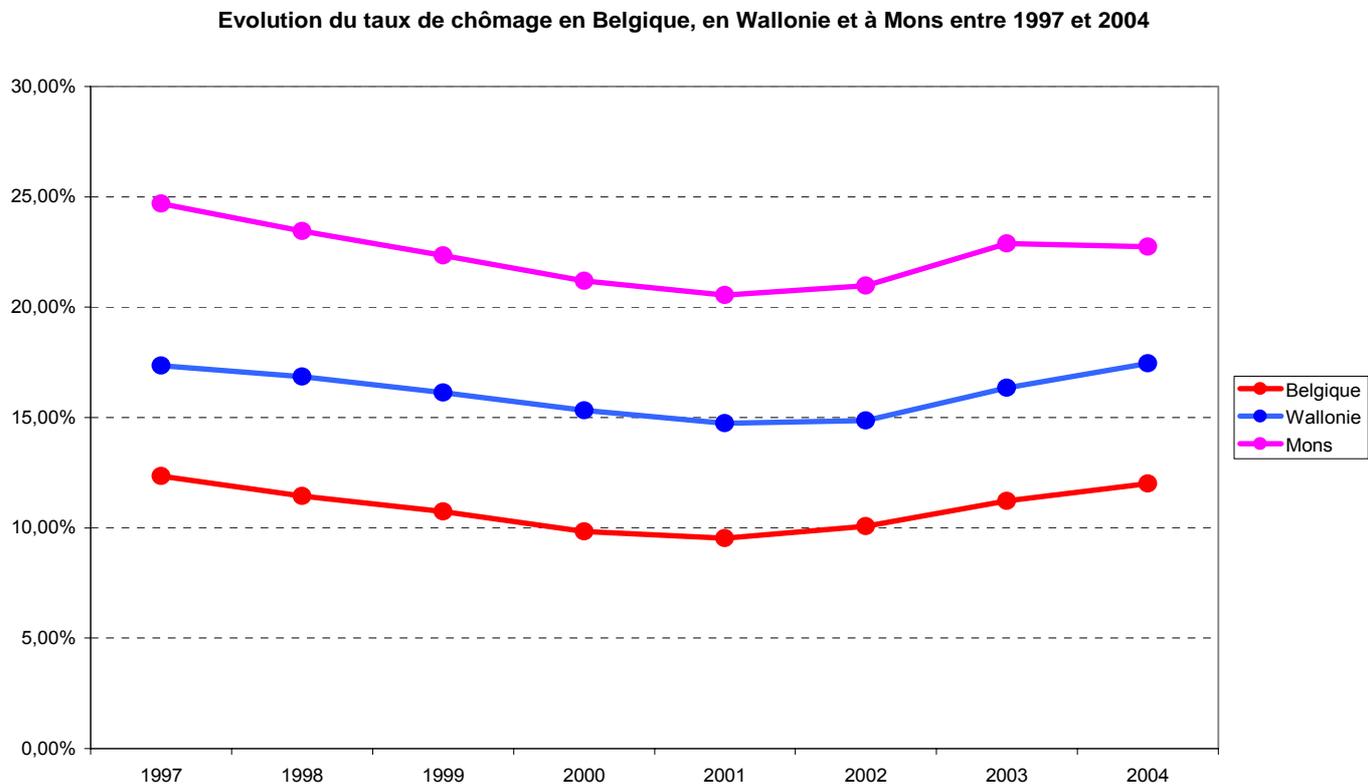
Pour les années récentes (2000 et 2001), on constate que la taille moyenne des entreprises de l'arrondissement de Mons est comparable à la moyenne wallonne.

Le problème spécifique de Mons ne réside manifestement pas dans la taille des entreprises mais bien dans la faiblesse de leur nombre, comme nous l'avons constaté auparavant.

Taux de chômage

Pour Mons-Borinage au 1^{er} janvier 2004 : le taux de chômage officiel était de 24,23% (18,7% en RW).

Graphique : Evolution du taux de chômage entre 1997 et 2004 Source : Forem



Commentaires

Seuls, 30.000 montois exercent un emploi pour une population active résidant à Mons de 38.000 personnes. Parallèlement 39.000 postes de travail sont occupés à Mons. La Capitale du Hainaut joue donc bien un rôle important de pôle d'emplois au sein de sa région mais, tout naturellement, cela ne signifie pas que ces emplois sont occupés par des résidents de la Cité du Doudou.

Une des grosses préoccupations reste le niveau de qualification des chômeurs complets indemnisés. Il est hélas très bas. Plus de 60% du total des chômeurs n'ont pas terminé l'enseignement secondaire supérieur. Ce qui est encore plus préoccupant, c'est la proportion importante de chômeurs de longue durée (+ de 50% des chômeurs sont inoccupés depuis plus de 2 ans). Nous y reviendrons.

La question de la mobilité des travailleurs est souvent décrite comme difficile en Wallonie et particulièrement à Mons-Borinage.

Nous ne disposons toutefois pas de données objectives pouvant confirmer l'impression que nous ont exprimée plusieurs employeurs⁴. L'expérience d'intégrer un grand nombre de travailleurs de l'arrondissement de Mons chez Toyota à Valenciennes a échoué. Non pour des raisons de mobilité, mais bien en raison de la fiscalité et des charges sociales doublement pénalisantes pour les travailleurs belges en France. Les résidents français sont d'ailleurs bien plus nombreux à venir travailler à Mons (environ 1.250 personnes) que les 300 montois qui travailleraient en France.

L'égalité des chances hommes/femmes reste marquée par la difficulté de trouver des gardiennes ou des crèches pour les enfants (surtout si l'on considère le nombre de familles monoparentales). Certaines initiatives financées par le FSE permettent d'ouvrir des places mais uniquement pour des mères en formation ou en recherche d'emploi. Dès l'emploi trouvé, le problème reste entier.

En conclusion, Mons souffre d'un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale et régionale. Ce taux chômage trop élevé s'explique par deux paramètres :

- 1. Un taux de création d'activités trop faible (comme dit avant) ;**
- 2. Un niveau de formation faible qui empêche à la population locale de capter les emplois existants.**

II.2.5. La question du commerce

Tableau 1 : Appréciation des facilités commerciales

	Comment les ménages jugent les facilités commerciales ?			Indice de satisfaction
	"mal équipé"	"normalement équipé"	"très bien équipé"	
Belgique	25,50%	47,30%	27,20%	101,6
Région wallonne	32,20%	43,20%	24,70%	92,5
Mons	25,30%	45,90%	28,80%	103,6
Tournai	24,90%	47,90%	27,20%	102,3
Namur	22,80%	41,60%	35,70%	112,9
Verviers	19,40%	45,60%	34,80%	115,4

Source : INS Recensement 2001 <http://www.statbel.fgov.be/census/>

Cette étude réalisée avant l'ouverture des Grands-Prés, classe Mons dans une « bonne moyenne ». Avec la stratégie de reconstruction du commerce menée par la Ville, la situation devrait s'améliorer.

Nombre de cellules commerciales :

Il y a 737 cellules commerciales sur le Centre Ville dont 81 sont inoccupées (5% dans l'hypercentre, ce qui est un taux relativement faible) et 110 cellules sur Jemappes-Flénu dont 20% inoccupées (ce qui est un taux élevé). Le centre commercial des Grands-Prés concentre 70 commerces et un hypermarché.

⁴ Une récente étude du Comité subrégional pour l'emploi tend à montrer que 25% des emplois privés des habitants de l'arrondissement sont situés en dehors de celui-ci. Cette donnée démontre une mobilité plus importante que prévue.

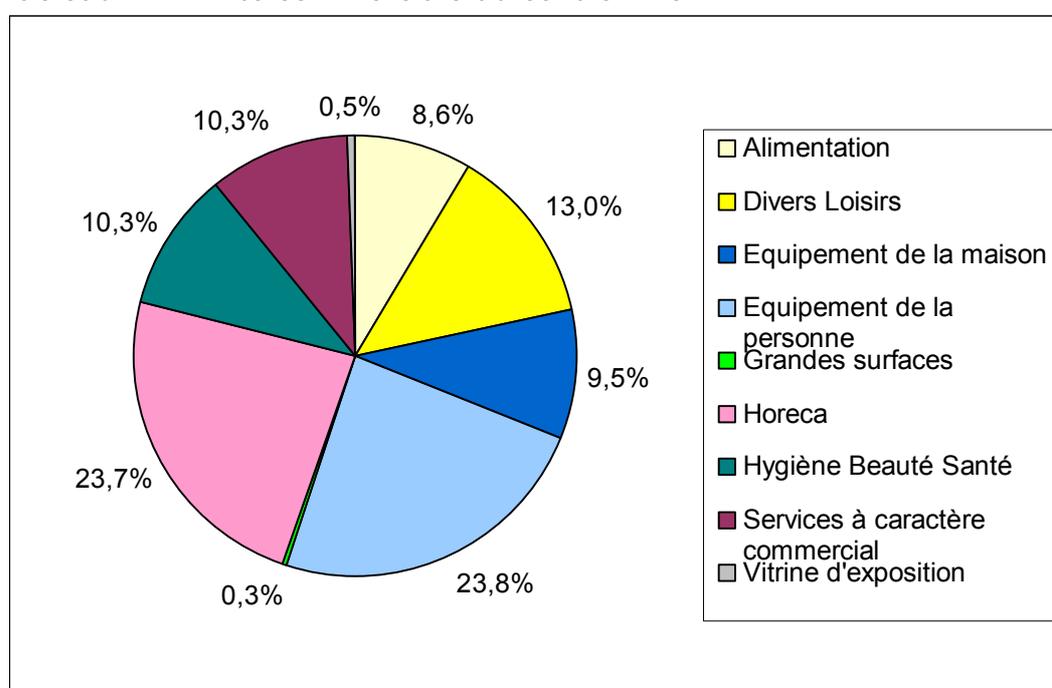
Mons apparaît comme bien équipée en Grandes surfaces alimentaires (+62% par rapport à la moyenne nationale – 277,2 m²/1.000 hab.), mais moins bien équipée en grandes surfaces non food (117,8 m²/1.000 hab. contre 165,2 m²/1.000 hab. en Belgique). Contrairement à une idée répandue, les grandes surfaces non food sont donc sous représentées.

Les dossiers socio-économiques traités par la Ville de Mons sont en 2001 de 4 permis, en 2002 de 3 permis dont les Grands Prés, en 2003 de 4 permis et 3 refus.

Pour l'année 2004 : 3 permis ont été accordés, 1 refus et 1 dossier qui est encore en cours d'analyse (l'avenue Foch, le dossier a d'abord été refusé et a été réintroduit par la suite).

Le mix commercial du Centre-Ville

Tableau 2 : Mixité commerciale au centre ville



Source : Outil de gestion – juillet 2004 – ASBL Gestion centre ville

Sur les 737 cellules commerciales du centre, on observe 81 cellules vides soit 10,9% en 2004 contre 15% en 1995 cf. Rapport SEGEFA- Merenne), essentiellement pour des raisons d'inadaptation (taille, situation) commerciale. La part de l'Horeca reste largement surreprésentée comparativement à d'autres villes (elle est habituellement de 15%).

Les Zones de chalandise

A l'isochrone de 10 minutes (attraction d'un supermarché de 5.000 m²) le nombre de clients potentiels est de 128.179 habitants.

A l'isochrone de 20 minutes le nombre de clients potentiels est de 531.894 habitants.

A l'isochrone de 30 minutes le nombre de clients potentiels est de 1.3989.589 habitants.

La détermination de la zone de chalandise se base sur une enquête géomarketing réalisée dans le centre-ville de 10h à 18h.

Cette enquête se base sur des questions relatives à la fréquence des visites, le nombre de magasins visités, le profil du chaland et sa localisation.

En dépouillant cette enquête, on est à même de déterminer les zones (régions) sur lesquelles le centre-ville de Mons exerce l'attractivité la plus forte.

On distingue deux grandes zones : la zone primaire et la zone secondaire.

La zone primaire correspond à la zone la plus importante pour un pôle commercial car c'est là que l'emprise et la fidélité y sont les plus élevées.

La zone primaire reprend 70% des clients du centre-ville (2349). Leur fréquence de visite au centre-ville est élevée soit une fréquence moyenne de visite d'environ tous les 15 jours.

Cette zone s'étend de Saint-Ghislain à Villers-Saint-Ghislain dans le sens Ouest-Est et de Jurbise à la frontière dans le sens Nord-Sud.

La zone secondaire reprend 15% des chalands (518 clients). Leur fréquence de visite est moins élevée qu'en zone primaire.

Cette zone s'étend au-delà des 20 minutes vers le Nord (en direction d'Ath et Soignies) et vers le Sud (en direction de Bavay, Maubeuge et Beaumont).

La zone de chalandise totalise 525.956 habitants : 222.702 en zone primaire et 303.254 en zone secondaire.

Au cours des 10 dernières années, l'ensemble de la zone de chalandise a enregistré une légère croissance démographique de 1,5%, due uniquement à la forte croissance de la zone secondaire (+ 3,6%) alors que la zone primaire a subi une régression (-1,2%).

Source : Etude Augeo –juillet 04 (commande RCA Mons.Capitale)

Les marchés en plein air

Il y a à Mons 13 marchés hebdomadaires, allant de 2 à 104 ambulants, soit 468 ambulants/semaine.

Initiatives existantes pour redynamiser le commerce en centre ville.

- L'agence de gestion centre-ville dont les missions se concentrent à assister les diverses associations de commerçants et à garantir une animation commerciale percutante et pertinente qui serait complémentaire à celle du centre commercial des Grands près ;
- Les initiatives de partenariat public-privé de la ville de Mons. Ainsi **trois structures de soutien** commencent à porter leurs fruits.

Ces trois structures sont :

1. **Mons Rénovation** dont la mission **stratégique** est de **rénover** certains bâtiments de la ville situés dans **l'hyper centre de la ville** ,
2. **Mons Revitalisation** qui recherche des **opportunités** d'amélioration des bâtiments dans **tout l'intra-muros commercial** ;
3. Et **Mons Appui** qui peut apporter un **soutien financier** à la **création ou l'expansion de commerces différents** de ceux des grands-près

Ces **trois instruments travaillent de concert.**

Plusieurs commerces sont d'ores et déjà soutenus et des travaux vont débiter cette année à la **rue de la coupe** (l'ancien pot au feu) ainsi que dans **des bâtiments** de la rue de **capucins** ;

- Les Prix Mercure qui récompensent des commerces et entreprises qui se distinguent sur le territoire de la ville ;
- Les stewards urbains à Mons et Jemappes.

Commentaires

L'ouverture des Grands-Prés confère une dimension globalement plus importante à la fonction commerciale à Mons. Elle a aussi permis d'augmenter la zone de chalandise mais accélère vraisemblablement la reconcentration commerciale sur les principaux axes de commerces au dépend des petites cellules commerciales dispersées. C'est particulièrement vrai pour les communes situées sur des axes importants comme la N51 (Jemappes).

La demande de superficie commerciale nouvelle pour des niches spécifiques de produits existe. Elle se heurte parfois aux contraintes urbanistiques même si l'implantation de ce type de commerce est difficilement envisageable en Centre Ville (mobilier par exemple).

La demande de commerces en Centre Ville semble constante malgré une perte de chiffre d'affaire pour les commerces directement concurrents de ceux implantés aux Grands-Prés. Le danger principal est de voir la différenciation se faire entre Centre Ville et centre commerciaux sur base d'une différence de qualité de produit bas de gamme vs/ moyen de gamme plutôt que sur la différence haut de gamme vs/ moyen de gamme.

Une attention toute particulière doit être apportée au type de différenciation que l'on veut promouvoir.

Eu égard à la valeur patrimoniale de la Ville, l'idéal serait que la différenciation avec les « Grands Prés » se fasse « par le haut ». A cet égard, les propriétaires d'immeubles au Centre Ville devraient assumer leur responsabilité dans l'évaluation de la pertinence des projets commerciaux proposés. Seuls les commerces « de qualité » devraient être encouragés.

La différenciation « positive » pourrait s'arquer bouler notamment autour de trois éléments :

1. Une offre commerciale orientée plutôt loisir que consommation de masse ;
2. Une haute qualité des produits proposés ;
3. Une offre de produit qui n'est pas disponible au niveau des grandes surfaces.

Se différencier est le défi majeur que devra relever le petit commerce dans les années qui viennent.

II.2.6. La question du rôle des pouvoirs public

Comme Capitale du Hainaut et ressort de Cours d'Appel, Mons compte un nombre important de sièges de structures parapubliques régionales, d'intercommunales, de la Province, des services déconcentrés de la Région wallonne ou de l'Etat Fédéral, des cours et tribunaux. Les pouvoirs publics y tiennent donc un rôle important d'employeur.

Les pouvoirs publics sont également à l'origine des multiples initiatives qui soutiennent la vie économique avec ou sans l'aide des fonds européens.

Ainsi la ville est partenaire ou à la base de plusieurs projets, on peut citer :

- La cellule d'accueil des investisseurs qui est le guichet unique du candidat entrepreneur (déjà évoquée dans le volet économique)
- Le cercle créamons (déjà évoqué dans le volet économique)
- Les structures de soutien à la revitalisation du centre-ville (Mons Rénovation, Mons Revitalisation et Mons Appui déjà évoquées dans le volet commercial) ;

La Ville de Mons (administration communale) en quelques grands chiffres

En 2005, **1519** personnes sont employées à la Ville de Mons et ce compris les enseignants.

Le budget s'élève à 161.437.532 € (45,68% personnel, 7,34% fonctionnement, 26% transferts, 20,22% dette, 0,76% prélèvements).

En recettes, 88,29% de transferts (dont 17,75% fonds des communes, 38,49% taxes et redevances, 19,43% fonds enseignement, 24,33% divers subsides), 1,27% prélèvements, 4,66% Tonus, 2,75% prestations et 3,03 % dette.

Autres organes de la Ville de Mons :

1. le CPAS ;
2. la Régie foncière (Parkings, patrimoine immobilier) ;
3. la Régie communale autonome Mons.Capitale qui est partie prenante de la s.a .Mons.Expo SA, la s.a. Crématorium, des sociétés patrimoniales pour le centre-ville et des grandes infrastructures sportives.

Intercommunales :

La ville est également « actionnaire » active dans plusieurs intercommunales comme : l'IDEA (développement économique, zonings, cablodistribution, bureau d'étude, La maison de l'entreprise...), l'ISPH (collecte et tris des déchets), l'IDEMLS (distribution de l'eau), l'IEH (Electricité), l'ITRADEC (traitement et valorisation des déchets), le CHU Ambroise Paré (Hôpital public), le Bois d'Havré, l'IGH (Gaz). La Ville possède également 3.828 actions (1,8 %) du Holding communal, lui-même actionnaire à hauteur de 16% du Groupe DEXIA.

La Maison de l'entreprise (filiale IDEA/IDETA) joue un rôle important dans le développement économique de la zone IDEA. Elle réalise notamment les missions suivantes : détection de projets économiques, hébergement d'entreprises, plans

d'affaires, conseils spécifiques... (Exemples en 2004, 17 entreprises créées, 73 consolidées, 105 emplois créés, 214 emplois consolidés).

Autres sociétés d'intérêt public (liste non exhaustive – pour mémoire) :

PACO (Port autonome du Centre et de l'Ouest - SCRL mixte de catégorie B - organismes d'intérêt public). IPHB (Institut provincial d'hygiène et de bactériologie). Hippodrome de Wallonie SA. Observatoire de la santé du Hainaut...

Sans compter les antennes et autres directions régionales des ministères de la Région et de l'Etat fédéral.

La qualité des services administratifs :

Tableau 1 : Appréciation des facilités des services administratifs

	Comment jugez-vous les facilités offertes des services administratifs dans votre quartier ?			Indice de satisfaction
	"mal équipé"	"normalement équipé"	"très bien équipé"	
Belgique	19,90%	62,20%	18,00%	98,1
Région wallonne	23,70%	58,00%	18,30%	94,5
Mons	38,10%	50,20%	11,70%	73,7
Tournai	28,80%	56,30%	14,80%	86
Namur	34,60%	50,60%	14,80%	80,2
Verviers	33,30%	53,50%	13,10%	79,8

Source : INS Recensement 2001 <http://www.statbel.fgov.be/census/>

Commentaires :

De l'analyse de cette partie relative aux services publics, on peut tirer 4 conclusions :

1. Comme on peut le constater la ville de Mons intervient dans un nombre important de structures. Cette participation confirme le rôle central que joue la ville dans la région ;

2. Par ailleurs, la longue liste d'intercommunales et des sociétés d'intérêt public existantes montre bien que l'offre publique ou assimilée est très importante.

En effet, les pouvoirs publics sont présents dans tous les domaines et drainent à travers leur activité une masse importante d'emplois.

Ce n'est pas le cas pour l'initiative privée qui est beaucoup moins développée dans le pays de Mons.

3. Cette conclusion est une conséquence de ce qui précède (la faiblesse de l'initiative privée mise en évidence avant et le grand nombre de structures publiques mise en évidence ci-dessus). En matière économique, les pouvoirs publics jouent non seulement un rôle de facilitateurs pour les porteurs de projets

(service public) mais bien souvent, ils jouent également un rôle d'entrepreneurs afin de combler le manque de prise d'initiative.

4. En matière administrative, l'évaluation de la qualité des services offerts est assez moyenne. Cependant, l'étude de l'INS renseignée ci-dessus date de 2001 et il n'y a pas eu d'autres études depuis lors. En effet, depuis 2001, l'administration communale a travaillé à une amélioration continue de ses services. De nombreux chantiers restent encore à entreprendre mais pas mal de travail a déjà été accompli. Le parc informatique de la ville a été renouvelé, le service population a déménagé à la rue Buisseret avec une amélioration de la qualité de l'accueil et du service et enfin la gestion des ressources humaines est en train d'être repensée de façon à ce que la qualité devienne un réflexe chez l'ensemble des agents de l'administration communale.

II.2.7. La question de la modernité

Les derniers chiffres disponibles pour Mons en matière de connexion internet et d'équipements informatiques datent de l'étude socio-économique de 2001 (disponible sur le site de l'INS).

Vu l'évolution rapide des nouvelles technologies, ces chiffres ne sont plus pertinents.

La ville de Mons comme nombre de communes wallonnes marquait un certain retard en matière d'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Cependant, un important travail a été effectué au cours des dernières années.

Les derniers chiffres disponibles sont ceux de l'Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique (novembre 2004) ceux-ci sont relatifs à la Région wallonne mais on peut penser que la ville de Mons suit une évolution comparable à celle de la Wallonie.

Le nombre de ménages wallons disposant d'un ordinateur ou plus est passé de 33% en 2001 à 54% en 2003.

Le nombre de ménages wallons disposant d'un accès internet est passé de 17% en 2000 à 38% en 2003.

Le nombre de ménages disposant d'internet haut débit (ADSL) est passé de 1% en 2000 à 25% en 2003.

Qui plus est, l'augmentation de l'accessibilité d'internet via le réseau IDEATEL devrait permettre d'améliorer encore les résultats.

En matière de lignes à très haut débit, il est à signaler qu'il existe une autoroute de l'information publique et transfrontalière entre Mons et Valenciennes. Malheureusement, elle opère en réseau fermé d'utilisateurs, et est manifestement toujours sous-utilisée malgré l'intérêt qu'il y aurait à mettre en réseau d'autres initiatives propres à ces deux villes.

Technocité (Carré des Arts)

Technocité est un centre de compétence de la Région wallonne.

Il a comme partenaires les partenaires sociaux du secteur Agoria, le Forem, la Province de Hainaut, des employeurs et syndicats, les Universités et les réseaux d'enseignement, l'IDEA et l'ASBL Insertion.

Les Centres de compétences sont de véritables ancrages dans la vie économique. Ils proposent des partenariats entre secteur public et secteur privé ainsi que des formations techniques. On peut finalement les qualifier de centres de ressources pour multi – utilisateurs.

Technocité propose essentiellement dans les domaines qui sont les siens (informatique et bureautique, réseaux et développement, communication multimédia & images et sons numériques):

- Des formations de groupe,
- Des formations personnalisées,
- Des formations à distance,
- Une sensibilisation aux nouvelles technologies,
- De l'aide aux entreprises.

Quelques chiffres pour l'année 2004:

- Nombre de personnes formées : 2700
- Nombre d'heures de formation : 110.000
- Nombre d'heures de sensibilisation : 8000

Les mini – Usines (Carrefour Economie Technologie Enseignement)

(Initialis)

Il y a 3 mini – usines au sein du CETE (projet cofinancé par la CF et le Fonds social européen – programme Objectif 1 – Hainaut) :

1. Unité de traitement et d'ensachage d'agrégats,
2. unité de fabrication et d'objets en papier recyclé ;
3. unité de fabrication de poches en PVC.

Il est également à signaler qu'un enseignement à distance a été mis sur pied (subsidé par Interreg, la CF, la Province du Hainaut & la Région Wallonne).

Le Carrefour Economie Technologie Enseignement, c'est :

- Un centre de compétences dans le domaine des automatismes industriels ;
- Une passerelle entre l'école et le monde du travail ;
- Un centre d'ouverture vers le monde industriel

Etablir l'interface entre l'école et l'entreprise est la mission première du CETE.

Il s'agit d'offrir une infrastructure permettant aux élèves du technique et du professionnel de maîtriser les techniques et technologies constituant les automatismes industriels ;

De leur offrir une infrastructure capable de les former à la polyvalence et à la mobilité en entreprise.

Il s'agit également d'offrir la possibilité aux enseignants de se recycler, de valoriser l'enseignement technique et professionnel.

Collaborations transfrontalières entre universités :

La Faculté Polytechnique de Mons (FPMs) et l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Valenciennes (ENSIAME) ont décidé d'unir leurs forces pour créer un projet transfrontalier de cycles de conférences et de rencontres à destination des entreprises des Hainaut belge et français.

La FPMs et l'ENSIAME ont compris que les entreprises et les régions qui souhaitent renforcer leur créativité, leur compétitivité et leur confiance doivent devenir les acteurs des flux de connaissances, de l'innovation et de la création de valeur.

Dans cette perspective, les 2 institutions veulent témoigner de leur efficace contribution au développement des 2 Hainaut et proposent une série d'actions en commun.

La première journée, prévue le 13 janvier 2005, sera consacrée à la maintenance. Les journées suivantes traiteront de la qualité, de la gestion de projet et du développement durable, notamment.

Pôles d'excellence

Mons abrite 4 pôles d'excellence dans des domaines de la recherche scientifique de haut niveau : le CERTECH (chimie), Materia Nova (matériaux), Multitel (télécom et traitement du signal) et Techceram (céramiques et réfractaires).

Clusters, Grappes, Spin-offs, Start-ups

Les spin-offs sont de nouvelles entreprises commerciales dont la création repose sur un transfert de propriété intellectuelle de découvertes obtenues par une université ou le centre de recherche.

On recense 7 spin-offs qui émanent de nos universités : Babel Technologies, IT Optics, Smartwear, Polymédis, Decizium, Acic, Simpartners.

On recense 3 spin-offs industrielles (spin-outs) : Cilbiotech, Biohainaut et B-City.

On recense aussi une quinzaine de starts-up créées à l'initiative de jeunes issus de nos facultés : Simpartners, Geopro, B-Mind, U-mangate, Adem, Capflow, Cilbiotech, C2ME, ID Link, Incitec, Opticable, Serco Engineering, Ulysse group...

La participation citoyenne

En dehors des consultations légales et des organes consultatifs (études d'incidences, CCAT, CCPI, droit d'interpellation du citoyen au conseil communal...) Mons connaît de nombreuses initiatives de participation citoyenne d'origine publique ou privée.

Une vaste expérience de budget participatif est menée sur Jemappes et Flénu. Par ailleurs, plus de 80 réunions de consultation citoyenne par an sont organisées par le Collège de la ville pour résoudre des difficultés de quartier, de circulation, pour l'examen de projets, etc.

D'autres initiatives municipales portent sur des thématiques (Conseil culturel participatif, Conseil communal des enfants, Commissions multiples...).

La situation de non participation décrite lors du travail réalisé par Cooparch-ru pour le diagnostic du projet de ville en 1999 ne semble dès lors plus d'actualité même si des efforts restent encore à faire.

Commentaires

La question de l'examen de la modernité a été volontairement limité à deux grandes tendances habituellement décrites comme indices de modernité : la présence des nouvelles technologies de l'information et des communications et la nouvelle gouvernance qui se traduit par les nouvelles formes de participations citoyennes.

La ville de Mons restait à la traîne en matière d'accès aux nouvelles technologies de la communication et de l'information mais rattrape son retard (cette situation n'est pas typique de Mons mais est également vraie pour l'ensemble des communes wallonnes).

Comme le montrent les chiffres ci-dessus, le centre de formation technocité connaît un succès grandissant et s'est dernièrement étendu en vue de répondre à une demande croissante.

A travers son réseau d'universités et de hautes écoles, la ville de Mons a su se créer une nouvelle niche dans le domaine des nouvelles technologies.

Ainsi, le parc Initialis se développe peu à peu et les entreprises s'y trouvant commencent à jouir d'une réputation internationale.

D'ailleurs, le pôle d'excellence Materia Nova a dernièrement obtenu le prix Descartes (un des prix européens les plus prestigieux).

A travers sa candidature au titre de capitale culturelle européenne 2015, la ville de Mons peut développer un nouveau concept qui s'articulerait autour de 3 éléments : la culture-les nouvelles technologies- la création d'activités.

Grâce aux ponts qui peuvent s'établir entre ces facteurs, la ville peut trouver de nouveaux débouchés.

Cette réflexion s'inscrit pleinement dans une perspective de développement multipolaire de la Wallonie.

En effet, la ville de Mons a le statut de capitale culturelle de la Wallonie et celle-ci souffre d'un manque de création d'activités.

Les nouvelles technologies sont l'élément qui permettra de lier ces deux dimensions et de retrouver le chemin de la prospérité.

Enfin, en matière de démocratie participative, la ville de Mons est à l'avant-garde.

Faire participer les citoyens à la prise de décision, faire preuve de transparence tels sont les défis de la gouvernance moderne.

Les enseignements tirés de l'expérience pilote menée à Jemappes permettront demain d'étendre le concept aux autres communes de la ville.

D'ailleurs le projet de ville sera également soumis à la démarche participative afin que chacun puisse apporter sa pierre à l'édifice.

Enfin, la modernisation de l'administration et des services publics fait l'objet d'une multitude de projets au sein de ceux-ci. La mise en ligne de nouveaux services, les règles de transparence, la recherche de processus « qualité », le

développement de nouveaux modes de consultation contribuent pour l'administration à s'inscrire dans cette tendance. L'administration communale de Mons tend peu à peu vers le 0 papier.

II.3. Volet environnement et cadre de vie

II.3.1. La question de l'Air

Tableau 1 : Qualité de l'air

Le tableau qui suit montre les données disponibles à la station d'observation montoise (43N070) à 4 dates de jours ouvrables, prises durant les 4 saisons.

date	O3		NO2		SO2
	moyenne max 1 heure		moyenne max 1 heure		moyenne journalière
	µg/m3	à	µg/m3	à	µg/m3
8/1/03	41	14 :00			12
8/4/03	73	20:00	88	09:00	8
8/7/03	108	16:00	68	23:00	4
8/10/03	33	15 :00	58	09:00	3
Normes	110	Moyen	110	moyen	80 = moyen

Source : CELINE-IRCEL (www.irceline.be)

Pour l'**Ozone** (O3), le seuil d'information à la population est à 180 µg/m3/h et le seuil d'alerte à 240 µg/m3/h.

En ce qui concerne le NO2 et le SO2, il n'existe pas de seuil d'alerte.

Durant l'été 2003, à Mons comme dans tout le pays, à d'autres dates que celles reprises dans le tableau ci-dessus (mi juillet et début août), le seuil d'information a été dépassé à plusieurs reprises. Il est à observer qu'aucune directive ne fixe la procédure à suivre par les pouvoirs locaux lors de ces dépassements. Il n'existe d'ailleurs aucune procédure d'alerte de ceux-ci.

Tableau 2 : Autres stations de mesures de l'air et polluants observés

N° Station	Localisation	Polluant
PSMO04	Casteau, rue Matterhorn 1, Shape	Poussières sédimentables
PSCU02	Cuesmes, rue H. Delannois, Ecole gardienne	Poussières sédimentables
PSCU01	Cuesmes, rue Neuve, St. pompage du Marais	Poussières sédimentables
PSHA02	Harmignies, rue de Villers 90	Poussières sédimentables
PSHA01	Harmignies, rue des Combattants 25	Poussières sédimentables
TMMO01	Mons, av. du Grand Large	Ozone
TMMO01	Mons, av. du Grand Large	Dioxyde de soufre
TMMO01	Mons, av. du Grand Large	Dioxyde d'azote
VOMO01	Mons, av. du Grand Large	Benzène
PSMO06	Mons, Drève du Prophète 2	Poussières sédimentables
SFMO01	Mons, Grand place 22, Hôtel de Ville	Fumées noires
PSMO07	Mons, route d'Obourg 8, Ecole	Poussières sédimentables
PSMO01	Mons, rue des Arbalestriers, Ecole	Poussières sédimentables
PSMO05	Obourg, rue de la Station 34, CPAS	Poussières sédimentables
PSMO02	Obourg, rue des Ecoles 52-54, Ecole communale du Centre	Poussières sédimentables
MLMO01	Obourg, rue des Ecoles 52-54, Ecole communale du Centre	Plomb
PSMO03	St-Denis, pl. de St-Denis 34, Ecole communale	Poussières sédimentables

Tableau 3 : Appréciation de la qualité de l'air

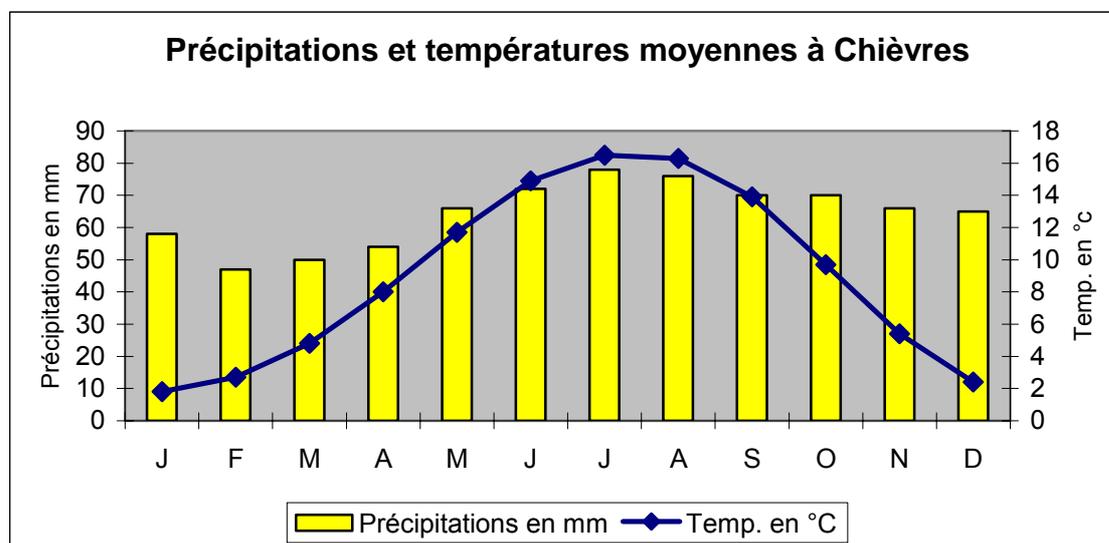
	Comment jugez-vous la qualité de l'air dans votre quartier ?			Indice de satisfaction
	"Peu agréable"	"Satisfaisant"	"Très agréable"	
Belgique	16,00%	54,60%	29,40%	113,4
Région wallonne	16,50%	53,20%	30,30%	113,7
Mons	25,60%	60,00%	14,50%	88,9
Tournai	15,30%	59,50%	25,10%	109,8
Namur	16,70%	59,00%	24,30%	107,5
Verviers	15,00%	56,20%	28,80%	113,8

Source : INS Recensement 2001 <http://www.statbel.fgov.be/census/>

Manifestement, si l'on se réfère aux données les plus récentes (2001), l'appréciation de la population montoise à l'égard de la qualité de l'air n'est pas optimale. Cette mauvaise appréciation se confirme par des plaintes récurrentes concernant des odeurs à Havré et Ghlin, particulièrement en situation d'inversion thermique (masses d'air plus chaudes qui sont bloquées par une masse d'air froide en altitude).

Tableau 4 : Données météorologiques (ensoleillement, jours de pluie...)

Il n'y a pas de données climatologiques propres à Mons. Dès lors, les données suivantes sont celles de Chièvres où l'on observe 208 jours de pluie par an en moyenne depuis 1 siècle. Source : IRM



Commentaires

Comme précisé plus haut, la situation de la qualité de l'air échappe en partie au niveau local. L'autonomie plus importante des communes dans le cadre du permis unique et des études d'incidence liées devrait à terme limiter les phénomènes micro-locaux.

Même si les données disponibles ne révèlent pas trace de polluants hors normes, la perception des habitants est plus réservée à Mons qu'ailleurs.

En outre, il existe de réels troubles notamment ceux causés par l'Intradec, qu'il convient de résoudre au plus vite.

II.3.2. La question de l'eau

Les eaux de consommation (captages)

Il existe sur le territoire de Mons 25 points de captage en eaux souterraines pour 30,6 millions de m³/an.

Pour le bassin de Mons (qui dépasse les frontières de la ville), se sont plus de 50 millions de m³/an qui sont captés.

Néanmoins il faut être attentif au fait que toute l'eau captée sur Mons n'alimente pas que la population montoise (c'est le captage de Spiennes, 4 millions m³/an, qui alimente plus de 75 % de Mons, les 25% restant sont alimentés essentiellement par les captages IDEA de Cuesmes ; par exemple les captages CIBE de Ghlin et Nimy sont des captages d'appoint pour la distribution à Bruxelles).

La nappe des Craies du Bassin de Mons se situe dans la dépression du Bassin de la Haine, cuvette comblée localement de plus de 300 mètres de terrains créacés. L'aquifère est composé d'un ensemble de formations carbonatées plus ou moins perméables. C'est un aquifère majeur qui se prolonge à l'ouest au-delà de la frontière française vers le Bassin de l'Escaut.

Le niveau-guide de 25 mg/l de nitrates est dépassé dans plus de 40% des captages des Craies de Mons avec aussi des traces de pesticides.

Pour les nitrates, la valeur-guide de 25 mg/l est actuellement à considérer non comme un seuil au-delà duquel des risques pour la santé sont à craindre, mais bien comme une valeur qualitative vers laquelle il est opportun de tendre par diverses mesures (programme de gestion durable de l'azote en agriculture, désignation par la RW de zones vulnérables où des mesures plus contraignantes doivent être prises,...). En outre, la donnée fournie se rapporte aux eaux captées et non aux eaux distribuées jusque chez l'habitant. Pour celles-ci, il y a une norme impérative de 50 mg/l de nitrates (c'est un des paramètres de potabilité) qui est actuellement respectée (même si cela nécessite le cas échéant des mélanges d'eaux de puits différents, des traitements,...). Cette norme est considérée comme très précautionneuse (tenant compte du fait que les apports en nitrate sont aussi donnés par d'autres aliments que l'eau). Quant aux pesticides, la nappe des craies du bassin de Mons n'est pas dans les plus touchées.

Source : RW – Etat des nappes d'eau souterraines, Observatoire des eaux souterraines Direction de la Coordination Informatique, Direction des eaux souterraines, Mars 2004

Le traitement des eaux usées

Il existe une station d'épuration publique à Spiennes d'une capacité de 4000 Equivalent Habitant pour 6404 habitants. Il y aussi la station de Wasmuel d'une capacité de 250000 Equivalent Habitant pour 64403 habitants de Mons.

Source : RW

Selon le plan général d'égouttage de la ville, il reste 41Km157m d'égout à poser. Pour réaliser l'ensemble des investissements d'égouttage nécessaires, il en en coûterait une cinquantaine de millions d'euros.

Le plan communal général d'égouttage (PCGE) concerne la totalité des voiries : communales, provinciales, régionales.

En effet, la ville à en charge la gestion des eaux usées sur toute les voiries ce qui représente un total de 522 km.

Au niveau égouttage, ce total se répartit comme suit :

- en zone égouttée : 333 km ;
- en zone égouttable : 41 km ;
- en zone non économiquement égouttable⁵ : 148 km

Au niveau de l'attribution des voiries, ce même total se répartit comme suit :

- voiries communales : 474 km ;
- voiries provinciales et régionales : 48 km.

Les cours d'eaux non navigables

Nous sommes situés dans le sous-bassin hydrographique de la Dendre et de la Haine.

Les longueurs des cours d'eau reprises ci-dessous sont celle dans le passage de ces derniers sur le territoire de Mons.

On distingue des cours d'eau de 1ère catégorie :

- La HAINE (9872 m), La TROUILLE (14096 m) et Le BY (2804 m).

Des cours d'eau de 2ème catégorie:

- L' OBRECHOEIL (5369 m), La HAINETTE (948 m), La VIEILLE HAINE (3307 m), La WAMPE (9019 m), La WANCE (656 m), Le BY (2451 m), Le RICHON (56 m), Le RUTIAU (1729 m), la MAITRESSE RIGOLE DE LA CURE DE SPIENNES (1370 m), la MAITRESSE RIGOLE DE MESVIN (1730 m), le Rieu de la MAITRESSE RIGOLE DE LA CURE DE SPIENNES (1366 m), le Ruisseau d' ERBISOEUL (9893 m), le Ruisseau de la BRISERIE (1290 m), le Ruisseau de RISSOURIS (377 m), le Ruisseau des BEAUDARTS D'EPINLIEU (1874 m), le Ruisseau des BROGNONS (1071 m), le Ruisseau des PRES A RIEUX (1753 m), le Ruisseau des ROGNEAUX (762 m), le Ruisseau des WARTONS (2229 m), le Ruisseau du BOIS DE MONS (4828 m), le Ruisseau du CANAL (803 m), le Ruisseau du TEMPLE (1908 m), le SERGENT DE L'ERMITAGE (478 m).

⁵ Zones où un égout public ne sera jamais posé car cela coûterait trop cher (métrage d'égout trop long par rapport au faible nombre d'habitations, éloignement par rapport à un collecteur d'assainissement,...).

Des cours d'eau (22) de 3^e catégorie pour une longueur totale de 19354 m

La qualité biologique de la Haine (1 station de contrôle) est qualifiée d'excessivement mauvaise en qualités minimale et maximale alors que celle de la Trouille (2 stations de contrôle) est qualifiée de moyenne en qualités minimale et maximale.

La Haine est un cours d'eau qui, prenant sa source à proximité d'Anderlues, traverse le bassin industriel du centre. Historiquement, depuis la Révolution industrielle, de nombreuses industries ont rejeté leurs effluents dans ce cours d'eau, ce qui explique sa très mauvaise qualité. La Trouille a quant à elle un cours plutôt rural (elle prend sa source en France, à proximité d'Erquelinnes, et arrose Estinnes, Quévy, Harmignies, Spiennes), ce qui ne l'empêche pas de souffrir d'un excès de rejets de types domestiques. Sa situation sur Mons se trouve quand même améliorée depuis que la station d'épuration de Spiennes est en service.

Les voies navigables

Pour l'essentiel, il s'agit du Canal du Centre d'un gabarit de 1.350 T sur une longueur de 15716 m à Mons. La gestion du port de Mons est confiée au Port autonome du Centre et de l'Ouest (PACO – voir infra).

En 2004, des travaux d'extension de la darse de Ghlin ont été entrepris.

Les quantités transbordées ont largement augmenté au cours des dernières années.

On est passé de 25.000 tonnes en 2000 à plus ou moins 900.000 tonnes prévues pour l'année 2005.

Dans les années qui viennent, différents développements sont envisagés.

Pour l'année 2005, on envisage de mettre en place une ligne à container au départ de la darse de Ghlin.

Enfin, la zone de Ghlin-Naudour sera tri-modale en 2006 et verra s'y transborder 1 million de tonnes par an.

Il existe aussi un port de plaisance au Grand-Large. Ce site, d'une superficie totale de 80 hectares (le plan d'eau est de 40ha), est situé sur le territoire du Grand Mons, à 2km à peine du centre ville, à la rencontre de deux canaux, le Canal du centre et le Canal Nimy-Blaton, qui constituent un maillon essentiel de la liaison par voies navigables entre l'Europe du Nord et la France. Egalement en bordure des axes autoroutiers E19 et E42, sa situation constitue un atout majeur incontestable pour l'accueil d'un port de plaisance.

Le port est constitué de 157 anneaux, de raccordements électriques et de sanitaires.

514 bateaux visiteurs y ont été comptabilisés en 2003.

Commentaires

L'eau est une richesse du sous-sol Montois.

C'est aussi un patrimoine d'intérêt général dont la protection va coûter de plus en plus cher. La modernisation de l'égouttage existant, son extension vers les endroits non encore égouttés, la séparation entre eaux souillées et eaux de ruissellement, le traitement des eaux usées, l'assainissement des cours d'eau nécessitent des moyens financiers totalement hors de portée pour les institutions locales chargées de la gestion de l'eau.

En ce qui concerne les voies navigables, deux pôles peuvent être développés : un pôle touristique (le Grand-Large) et un pôle plutôt dédié au transport (canal du centre).

En ce qui concerne le Grand-large, ce site dispose d'un potentiel exceptionnel. En effet, il s'agit d'une étendue d'eau se trouvant à proximité du centre-ville et des principales axes routiers. De part cette position stratégique, le site dispose d'une capacité d'attraction touristique importante. Même si un nombre de bateaux visiteurs croissant a été comptabilisé, les résultats restent assez moyens par rapport à ce qu'on pourrait escompter.

En effet, pour exploiter totalement le potentiel de ce site, il est nécessaire d'y développer des événements et d'y faire venir des infrastructures capables de drainer un public plus large.

En ce qui concerne le canal du centre, de nombreux aménagements ont déjà été entrepris mais de nouveaux chantiers doivent encore être entamés.

Le transport fluvial si il est correctement développé est promis à un bel avenir et cela essentiellement pour 2 raisons :

1. On a assisté à une libéralisation croissante des marchés et à une disparition des frontières. Dans les années qui viennent, les quantités de marchandises à transporter seront de plus en plus importantes ;

2. Toute activité humaine doit aujourd'hui être envisagée dans une perspective de développement durable. Recourir au transport fluvial permettrait de désengorger les routes et de réduire les émissions polluantes.

Le PACO , qui est aujourd'hui chargé de gérer le site de Mons, est une structure financièrement saine mais qui souffre encore d'un manque de moyens.

Outre la Ville, d'autres instances interviennent à des titres divers : le Paco, la Région wallonne via le Met ou le Contrat de rivière de la Trouille (1995).

II.3.3. La question de l'énergie

La Production dépend d'une centrale de production électrique du type thermique classique à Mons.

La consommation d'énergie

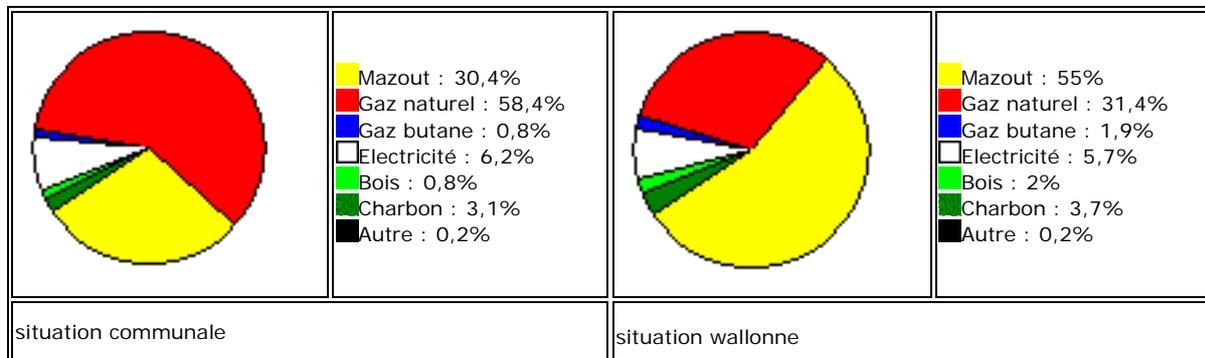
Les principales **entreprises consommatrices d'énergie** sont :

AKZO NOBEL CHEMICALS SA	5.000 à 10.000 tep ⁶ /an
CBR SA (Obourg)	2.500 à 5.000 tep/an
CCC SA	2.500 à 5.000 tep/an
GHLIN MALTINGS SA	2.500 à 5.000 tep/an
HOLCIM SA	plus de 100.000 tep/an
MANUFACTURE DU VERRE SA	10.000 à 25.000 tep/an
RC ALEUROPE SA	5.000 à 10.000 tep/an

La **consommation moyenne d'énergie du secteur résidentiel** par habitant est de 1,004 tep

La **consommation moyenne du secteur tertiaire** est quant à elle de 0,578 tep par habitant.

Tableau 1 : Sources d'énergies pour le chauffage résidentiel



Source : Diagnostic Ville de Mons (plan triennal logement 2004)

La Distribution d'énergie

Outre le Guichet de l'énergie et les primes communales pour l'installation de panneaux solaires, l'essentiel de la politique énergétique consiste à réduire les gaspillages et à encourager la prévention.

Il existe des projets d'implantation d'éoliennes du côté de Spiennes, mais la carte des sites potentiels réalisée par Electrabel n'en relève que très peu sur Mons en raison de la forte urbanisation.

Travailler dans une perspective de développement durable tel est l'objectif que nous essayons de poursuivre en la matière.

⁶ Tep signifie tonne équivalent pétrole

Pour atteindre nos objectifs, nous devons développer des modes de production d'énergie alternatifs.

Trouver le compromis entre besoin et respect de l'environnement est un défi quotidien.

La ville de Mons est une ville qui a su conserver une qualité de vie reconnue par tous. Il faut veiller à protéger et à développer ce capital.

II.3.4. La question du sol et de l'aménagement du territoire

Le lecteur trouvera une analyse beaucoup plus détaillée dans le **Schéma de structure** de la ville.

En résumé les objectifs du schéma de structure sont :

- Structurer le territoire communal en tant que fraction d'une zone urbaine plus vaste ;
- Atteindre la taille de 100.000 habitants inscrits en densifiant la 1^{ère} et la 2^{nde} couronne⁷, ainsi qu'en rénovant Jemappes, Flénu et Havré ;
- Tirer parti de la position de Mons et réaliser son ambition métropolitaine dans la 1^{ère} couronne, notamment aux Grands Prés et au Grand Large ;
- Mettre en réseau les différentes ressources : maillage vert, patrimoine, culture et éducation ;
- Préserver les secteurs ruraux et les ouvertures paysagères, maintenir et compléter le réseau écologique.

L'espace de vie (nombre de m² par habitant) est de 1.609 m² à Mons pour 5.001 en RW et 2.948 en Belgique (509 m² à Charleroi). INS

La typologie du sol et du sous-sol

Essentiellement, calcaires du Dévonien et du Carbonifère, craies du Crétacé et argile en surface.

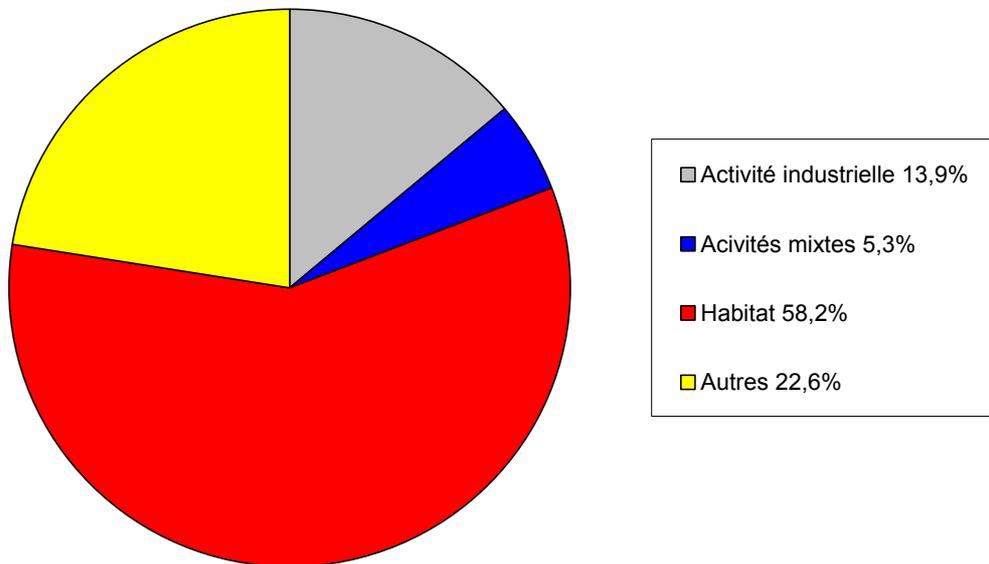
Carrières en exploitation : silex, craie, argile, craie blanche

⁷ La première couronne reprend les quartiers repris dans un rayon de 2 km autour de la grand place ou de 1 km à partir des portes de l'intramuros (c'est en gros l'intramuros de Mons et Jemappes). La seconde couronne reprend des centres secondaires plus extérieurs à vocation plus résidentielle et verte

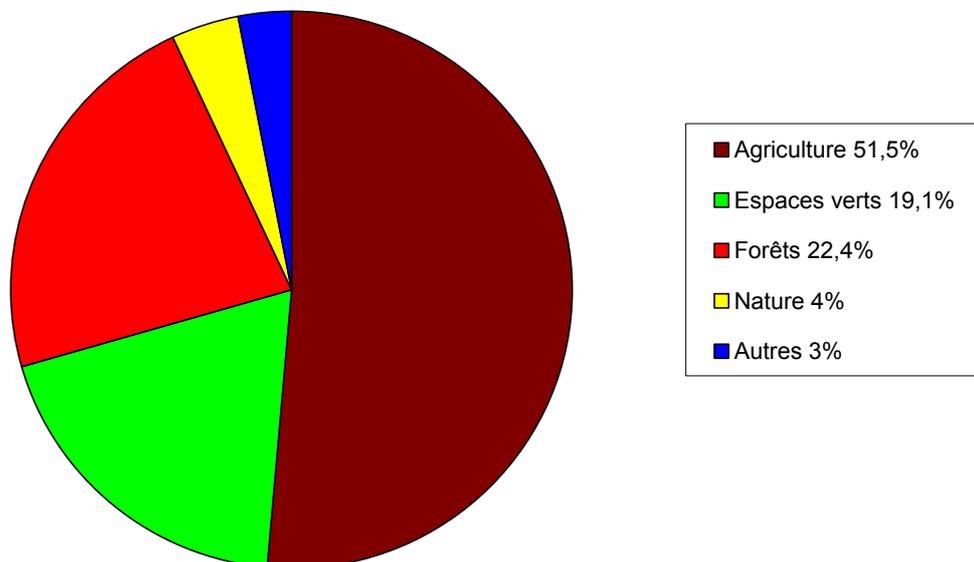
L'affectation du sol

Graphiques 1 & 2 : Affectation du sol sur base du plan de secteur

Zones urbanisables: 42%



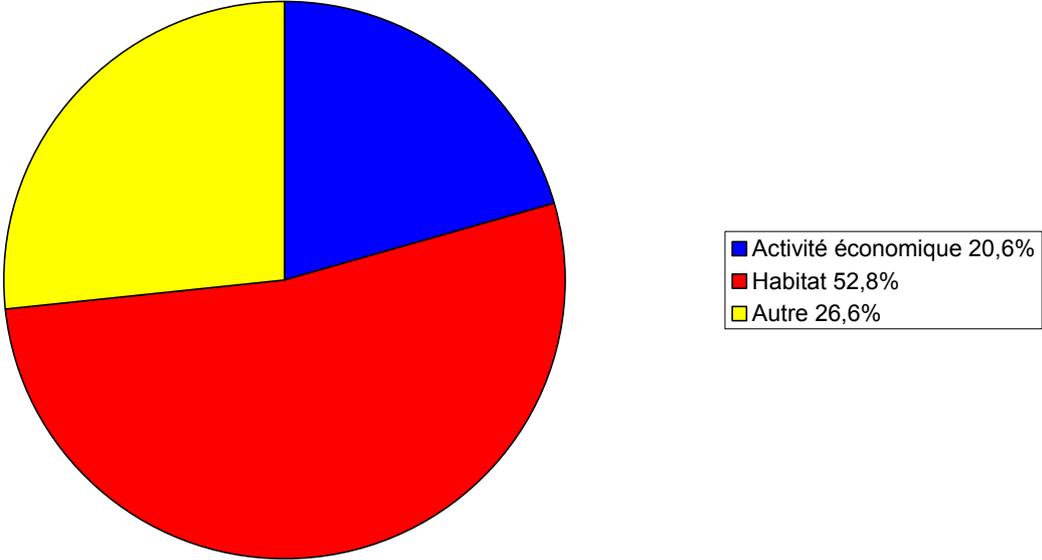
zones non urbanisables: 58%



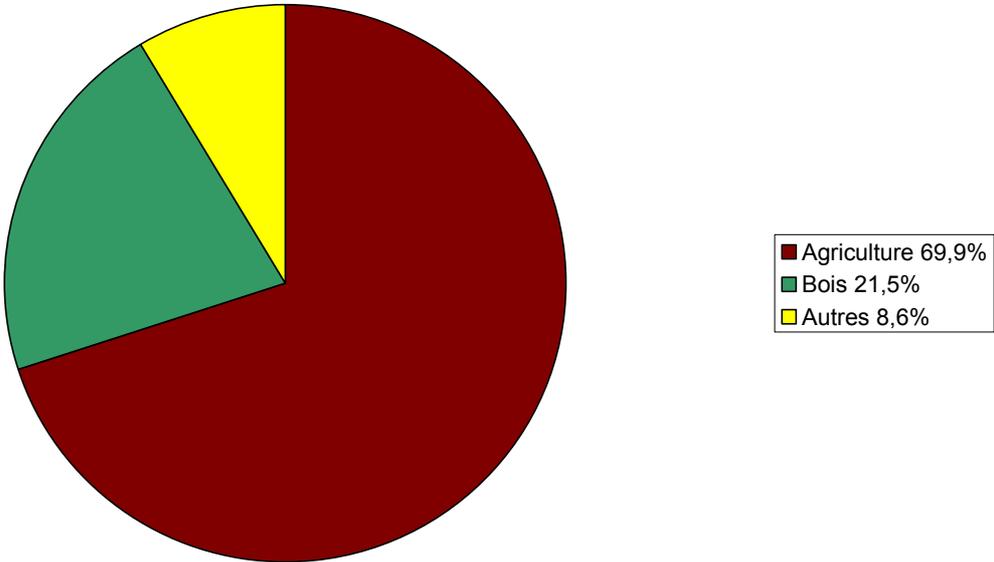
Source : « Diagnostic Ville de Mons » - Plan triennal logement (2004)

Graphiques 3 & 4 : Affectation du sol sur base du cadastre

Zones urbanisées: 25%



Zones non urbanisées: 75%



Source : « Diagnostic Ville de Mons » - Plan triennal logement (2004)

Situation agricole

Nombre d'exploitations : 144 (source RW)

La pollution du sol

Voir le chapitre supra (II.3.2.) consacré à l'eau. Les pollutions aux métaux lourds ou aux hydrocarbures sont concentrées sur des sites d'activités économiques (désaffectés ou non).

Les friches industrielles

Tableau 5 : Les friches recensées à Mons

Nom du site	Type d'arrêté	Date de l'arrêté	Nom du site	Type d'arrêté	Date de l'arrêté
Abattoir	rénovation	19/03/87	Hôtel Hubert	rénovation	26/03/93
Ateliers Lebrun	désaffectation	23/03/94	la Procession	rénovation	12/04/77
Ateliers Piérard	rénovation	31/07/87	Laminoirs de Jemappes	rénovation	2/04/90
Bassin de l'Arsenal	rénovation	28/04/76	Machine à eau	désaffectation	20/11/91
Beaulieu	rénovation	5/04/74	Moulin Bauwens	rénovation	26/02/91
Café Libra	rénovation	8/02/96	n°1 Havré	rénovation	2/10/72
Carrière de la Malogne	désaffectation	15/01/81	n°12 St-Louis	rénovation	6/01/71
Du Levant	rénovation	5/04/74	n°16 St-Joseph	rénovation	6/01/71
Engrais Semaille	désaffectation	31/01/97	n°25 des Produits	rénovation	12/04/77
Gare d'Hyon-Cipty	rénovation	23/09/88	n°27-28 des Produits	rénovation	5/08/69
Havré a	rénovation	2/10/72	Ste-Henriette	rénovation	12/04/77
Havré b	rénovation	2/10/72	Verrerie Doyen	désaffectation	26/05/87
Héribus	rénovation	9/06/71			

Source : RW 2004

Les terrils

Particularité du paysage montois : la présence de terrils (parfois arasés).

Tableau 6 : Les terrils

Terril	classe	Terril	classe
14, 17 et Siège Social-Levant	A	n°12 St-Louis	A
7/12 Crachet	B	n°16 St-Joseph	A
Beaulieu	B	n°21-25-26 des Produits	B
Belle et Bonne/Auflette	B	St Jean-Baptiste	B
Ciply	B	Ste-Félicité 21-23 des Produits	A
Ghlin	B	Ste-Henriette n°18 des Produits	A
Havré	B	St-Jean-Baptiste b	A
Havré	A	Turlupu n°3	B
Héribus	A		

Source : RW 2004

Les terrils de classe A sont ceux qui ne peuvent pas être exploités.

Les terrils de classe B sont ceux qui peuvent être exploités.

Les Zones d'aménagement différé

L'exiguïté actuelle des zones d'habitat au plan de secteur de Mons, induit la nécessité d'ouvrir les ZAD, sous peine d'accélérer l'exode des classes moyennes vers des communes disposant de davantage de terrains.

Il y a 53 ZAD qui représentent 550 Ha soit 15,3% de l'ensemble des zones d'habitat (contre 6,2% à Namur par exemple).

En préparation de la mise en œuvre des ZAD suite aux modifications apportées au CWATUP, un programme communal de mise en œuvre des zones d'aménagement différé est en cours de réalisation avec la collaboration de la COOPARCH-RU.

D'ores et déjà des grands objectifs ont été définis :

- Un urbanisme durable. La mise en œuvre des ZAD est une opportunité de recoudre le tissu urbain et de redonner une lisibilité au territoire. Enfin, la mise en œuvre de ces territoires est l'occasion d'anticiper les nouvelles tendances et de s'y adapter ;
- Le logement comme acteur du développement économique. On retrouve là la nécessité de proposer des logements attractifs pour les jeunes urbains actifs et pour les familles, cette disposition découle directement des constatations faites avant dans le volet démographique. La nécessité également d'adapter l'offre de façon à permettre une plus grande attractivité et donc la création d'activités et d'emplois ;

En matière d'affectation, la programmation qui sera retenue sera la suivante :

- Le logement sera l'affectation principale des ZAD ;
- 3 ZAD du secteur de Jemappes/Flénu seront affectées (au moins en partie) à des activités économiques ;
- Les équipements trouveront une meilleure localisation en dehors des ZAD.

Afin de réduire au maximum les incertitudes, le programme communal de mise en œuvre privilégie :

- Les ZAD appartenant exclusivement ou en grande partie aux institutions publiques ou parapubliques ;
- Les ZAD privées dont la localisation est très recherchée ;
- De réduire le nombre de ZAD en priorité 1 et 2, afin de réduire l'incertitude de mise en œuvre et d'observer les comportements des propriétaires pour en tirer les leçons nécessaires.

Ainsi synthétiquement, on retrouve :

- 103 hectares en priorité 1 (84 pour l'habitat et 19 pour l'activité économique) ;
- 94,8 hectares en priorité 2 (100% consacré à l'habitat) ;
- 265,3 hectares en priorité 3 (ces hectares constitueront la nouvelle réserve foncière de la ville.

La typologie des quartiers

L'analyse du « schéma de structure » conduit à une photographie de la typologie des différents quartiers de la ville.

On retiendra que la population montoise apparaît comme très hétérogène au point de vue socio-économique. Les tendances générales suivantes émergent :

- il existe un net contraste entre le centre de la ville (intra-muros et quartiers environnants) et le reste du territoire de la ville. Le centre ville se caractérise par une forte présence de ménages solitaires. Sociologiquement, un ménage solitaire est défini comme un ménage d'une personne. En revanche, ailleurs, les familles sont largement dominantes.
- un second contraste apparaît au sein même du « reste du territoire (centre-ville exclu) ». La partie située à l'Est de la zone fortement urbaine compte une majorité de quartiers qui présentent un profil socio-économique élevé et/ou moyen avec, les plus souvent, des revenus importants. La partie Ouest (tout spécialement le Sud-Ouest) quant à elle compte surtout des quartiers qui possèdent un profil faible et/ou moyen avec, en général, des revenus faibles.
- parmi les enseignements de l'analyse du « schéma de structure », il est à noter que :
 - un profil socio-économique « élevé ou moyen » des familles est présent dans 42 quartiers (26,6 % de la population totale) où les habitants sont relativement jeunes. En général, ces familles sont propriétaires de leur logement ;
 - le « profil moyen » des familles est constaté dans 24 quartiers (23,3 % de

la population totale) qui regroupe une population aux caractéristiques très variables (aux points de vue de l'âge, des revenus, du statut de propriété et de la proportion d'étrangers);

- le profil « élevé ou moyen » des ménages solitaires (ménages d'une personne), quant à lui, est présent dans 13 quartiers (14,3 % de la population totale) qui sont presque tous situés au centre-ville. La population officiellement inscrite dans le registre communale y est assez âgée. Ce sont plutôt des locataires.

Source : « Diagnostic Ville de Mons » - Plan triennal logement (2004) et Schéma de structure

Les sites d'intérêt naturel reconnus

Le patrimoine naturel est lui aussi très important à Mons. Son exploitation touristique semble toutefois complexe, notamment en raison de la dispersion des sites.

Tableau 7 : Sites natura 2000

Nom des sites Natura 2000	Superficie totale du site (ha)	Sup. sur la commune/ Sup. tot. (ha)	Sup. totale	Sup. en rés. natur. (ha)	Sup. en rés. forest. (ha)
Vallée de la Haine en amont de Mons	109	85%	110	0,850	1,668
Vallée de la Haine en aval de Mons	1688	0%	1689	4,140	-
Vallée de la Trouille	1324	59%	1324	0,593	6,258

Source : RW 2004

Tableau 8 : autres catégories de sites naturels reconnus

ISIWAL	Zones humides d'intérêt biologique	SGIB
Rive nord des étangs de Ghlin.	Ruisseau de la Briserie	La Malogne
Confluent du ruisseau de la Briserie et du ruisseau d'Erbisoeul.	Etang de l'ancienne abbaye	Ghlin -Les Burettes
Partie du Bois Brûlé située sous la ligne de chemin de fer.	Mares du Faubourg d'Havré	Ruisseau de la Briserie (Mons)-Aulnaie oligotrophe du ruisseau de la Briserie
Butte témoin de la Taille des Vignes.		Etang de l'ancienne abbaye (Mons)-Etang de l'ancienne abbaye de Saint-Denis
Thieu, anciennes carrières inondées et anciennes prairies marécageuses.		Mares du Faubourg d'Havré
Terril n°1 (chaussée du Roelux et rue Jambe).		Sablière de la Favarte
Mares du Faubourg d'Havré.		
Etang de l'ancienne abbaye.		
'Les Rogneaux'.		
Bois d'Havré (traversé par la chaussée du Roelux).		
Bords de la voie ferrée à Spiennes (jusqu'au lieu dit 'Le Caufour').		
Bois La Haut et Mont Panisel.		
'Champ à Cailloux'.		
'Les Marcottes'.		
Bois de Baudour.		

Source : RW 2004

Réserves Naturelles identifiées

- 61 - La Malogne (Réserve naturelle domaniale - Région wallonne)
- 106 - Les Burettes - Ghlin (Réserve naturelle privée - R.N.O.B.)
- 161 - Thieu-Havré (Mons-Havré et sur Le Roelux) – (Réserve naturelle agréée Site d'intérêt scientifique - R.N.O.B.)
- 379 - Prés du Village - Mons (Réserve naturelle privée - R.N.O.B.)

Arbres et haies remarquables

On recense 320 arbres et haies remarquables sur le territoire de Mons, surtout pour des motifs paysagers.

La propreté et les déchets

La propreté des quartiers et la problématique des déchets restent très sensibles à Mons. On constatera qu'en 2001, l'appréciation positive est moindre qu'ailleurs mais meilleure que dans les plus grandes villes. La problématique des dépôts clandestins d'immondices est quant à elle non encore résolue malgré les efforts communaux considérables.

En chiffre (source ISPH, données 2004) :

On collecte 16.449.020 kg d'immondices à domicile sur Mons + 2.475.978 kg en conteneurs + 3.101.025 kg ramassés par la commune (clandestins et poubelles publiques) + 1.755.480 kg de PMC + 4.406.030 kg de papiers-cartons.

Entre 2003 et 2004, l'apport des communes, qui comprend les dépôts clandestins et les poubelles publiques, a diminué de 30%.

On peut imputer cette réduction à une diminution des dépôts clandestins.

Parallèlement, on assiste à une augmentation des quantités collectées en porte à porte.

En conclusion, il y a donc une amélioration et un transfert des dépôts clandestins vers des dépôts réglementaires collectés en porte à porte.

Il faut ajouter au montant cités ci-dessus, les collectes sélectives réalisées dans les deux parcs à conteneurs (15.808 tonnes à Cuesmes – 7.100 tonnes à Jemappes pour l'année 2004) et les 5.000 tonnes d'encombrants évacués tous les ans.

Tableau 9 : Appréciation de la propreté

	Comment jugez-vous la propreté dans votre quartier ?			Indice de satisfaction
	"Peu agréable"	"Satisfaisant"	"Très agréable"	
Belgique	10,50%	55,20%	34,30%	123,8
Région wallonne	13,20%	56,10%	30,80%	117,6
Mons	20,20%	58,20%	21,60%	101,3
Charleroi	24,70%	58,50%	16,80%	92,1
La Louvière	21,00%	59,10%	19,80%	98,8
Tournai	11,20%	60,30%	28,40%	117,2
Namur	11,90%	55,70%	32,40%	120,5
Verviers	16,10%	55,90%	28,00%	111,8

Source : INS Recensement 2001 <http://www.statbel.fgov.be/census/>

De même, la perception de la présence d'espaces verts est plutôt faible en comparaison aux autres communes. Une explication possible est la faiblesse des espaces verts publics dans les quartiers forts urbanisés (Jemappes, Flénu, Cuesmes, Mons intra-muros).

Tableau 10 : Appréciation des espaces verts

	Comment les ménages jugent les espaces verts ?			Indice de satisfaction
	"Mal équipé"	"Normalement équipé"	"Très bien équipé"	
Belgique	24,20%	48,70%	27,10%	102,9
Région flamande	20,30%	52,00%	27,80%	107,5
Région wallonne	31,30%	44,90%	23,80%	92,6
Mons	39,70%	43,30%	17,10%	77,4
Tournai	29,80%	47,30%	22,90%	93,1
Namur	32,60%	44,90%	22,40%	89,8
Verviers	38,70%	43,30%	18,00%	79,3

Source : INS Recensement 2001 <http://www.statbel.fgov.be/census/>

Afin d'améliorer la propreté de la ville, le service des travaux a été décentralisé en districts. De plus des APS travaillent à horaires décalés.

Outre le coût de l'ISPH, la ville a consacré en 2004, pour la voirie, 4.566.996 € en frais de personnel et 599.615 € en frais de fonctionnement. A ces montants s'ajoutent les coûts des investissements en camions, camionnettes, charrettes etc.

Parallèlement à cet investissement lourd, le Conseil communal a arrêté un nouveau règlement général de police (La charte du respect de l'autre) qui fixent notamment les règles à respecter en matière de propreté et qui prévoit les sanctions. A cet effet, un « juge de proximité » féminin vient d'être engagée. Elle aura pour mission de fixer les amendes et de les faire exécuter.

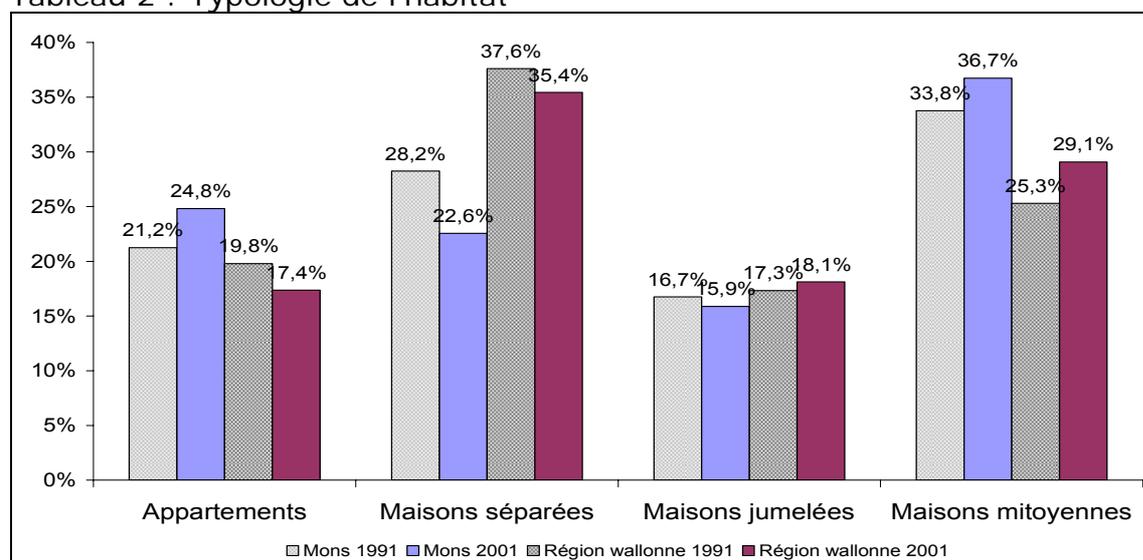
II.3.5. La question du logement

Tableau 1 : le nombre de logements

Logements	Nombre de logements	%
Dans la commune	43 184	
Occupés par leur propriétaire	26 991	62,4
Locatifs :	/	/
Sociaux	5 942	13,75
Moyens de transit et d'insertion	108	0,25
sociaux assimilés : AIS, FLW,	68	0,16
autres (urgence, ...)	101	0,23
Sociaux acquisitifs :	12 lits + local d'urgence	0,03 + local
Soumis à permis de location	?	?
Inoccupés	+/- 3 738	8,65
Insalubres (*)	+/- 400	+/- 0,93
	144 arrêtés	0,33

Source : « Diagnostic Ville de Mons » - Plan triennal logement (2004) – données 2003

Tableau 2 : Typologie de l'habitat



Source : « Diagnostic Ville de Mons » - Plan triennal logement (2004) – INS- données 2001

Type de logements :

Le nombre de logements a connu une augmentation de plus de 16% entre 1981 et 2001 en passant de 35.767 à 42.750 logements. Il est de 43 184 fin 2003.

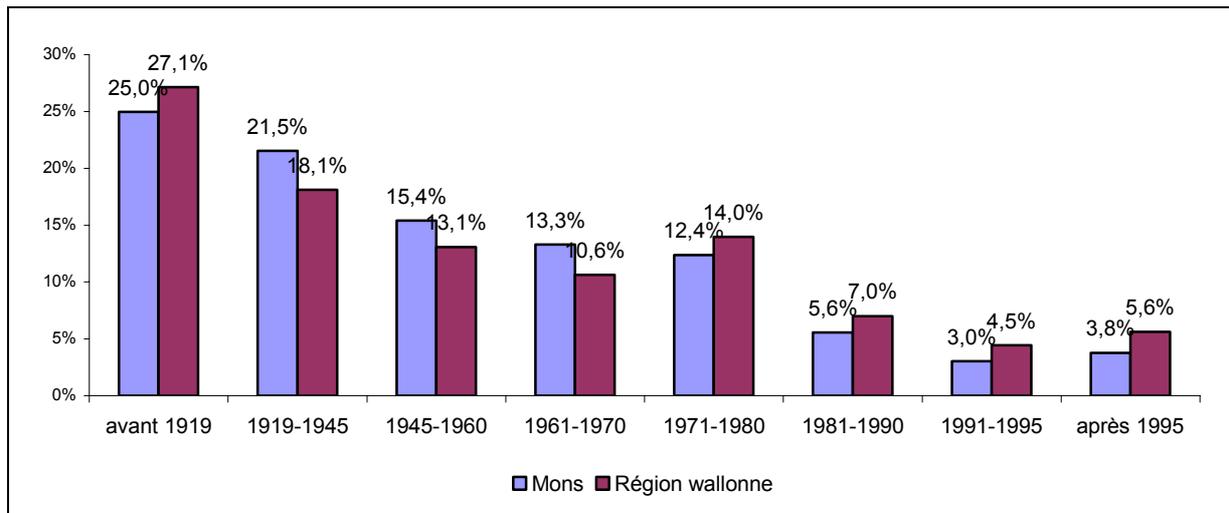
La majorité des logements sont occupés par leur propriétaire, soit près de 62,4%, ce qui constitue une augmentation de 1,1% par rapport à 1991. En règle générale, les logements sont des maisons individuelles (78%) dont plus de la moitié sont des maisons mitoyennes.

A priori, la tendance forte sera la continuité des processus d'individuation et de

vieillessement avec une diminution de la taille des ménages qui devrait atteindre 2,0 personnes en 2010 pour 2,6 en 1981, 2,31 en 1991, 2,25 en 1997, 2,19 en 2002. Cela devrait se traduire par une revalorisation du secteur locatif (souplesse et taille), des besoins croissants en petits et moyens logements et une reconcentration urbaine (proximité des services).

La question du logement apparaît donc comme cruciale pour Mons.

Tableau 3 : Ancienneté des logements



45,8 % des maisons ont été bâties avant 1919, soit un peu moins que la moyenne en Région Wallonne.

7,1 % des maisons ont été construites après 1981 (moins que la moyenne Wallonne).

L'analyse au niveau des quartiers (secteurs statistiques définis par l'INS et d'environ 2.000 habitants p/quartier) montre que la proportion de logements construits avant 1919 est de 10 à 20 % plus élevée dans 33 quartiers de Mons.

Quant aux maisons construites après 1981, on les trouve sur l'ensemble de Mons en proportion de 10 à 20 % plus importante qu'en Belgique, surtout dans la partie Est et Sud-Est du territoire communal.

Taille des logements :

Le nombre de maisons de grandes tailles (plus de 104 m²) est moins important à Mons que la moyenne en Région Wallonne. Il a néanmoins augmenté de 6% entre 1992 et 1998. Le nombre de logements de moins de 45 m² est par contre plus important à Mons que la moyenne wallonne (phénomène de « kotification »).

Commodités des logements :

Même si le nombre de maisons avec commodités modernes reste inférieur aux moyennes en Wallonie, l'analyse des chiffres en 1981 et 2001 montre une évolution positive :

- +/- 65,1 % de logements avec chauffage central
- +/- 56,9 % de logements avec salle de bain et +/- 5,3 % de logements qui ont plus d'une salle de bain.
- +/- 67,4 % de logements avec jardin.
- +/- 15,8 % de logements avec connection internet.

Prix du logement :

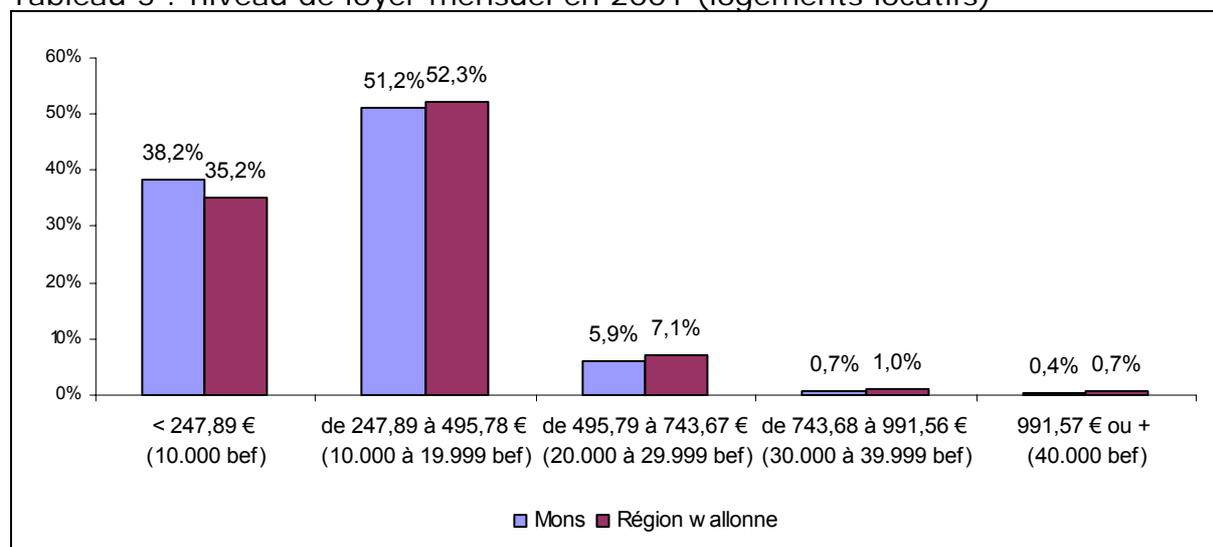
Attention, ces données sont fortement différentes en centre ville.

Tableau 4 : prix moyens des logements

Prix moyen des :	Maisons 3 chambres	Appartements 2 chambres	terrains à bâtir
Location	248 à 520,5 €	248 à 644,5 €	
Vente	54 540 €	74 368 €	30 € / m ²

Source : « Diagnostic Ville de Mons » - Plan triennal logement (2004)

Tableau 5 : niveau de loyer mensuel en 2001 (logements locatifs)



Source : « Diagnostic Ville de Mons » - Plan triennal logement (2004)

La demande de logements (brut, neufs ou rénovés...)

Depuis 1995, on observe un déficit de l'offre qui se traduit par une hausse des prix. Celle-ci ne semble pas soutenue par une demande extérieure mais par une augmentation de la demande endogène.

Actuellement on enregistre à Mons :

- 1 800 demandeurs auprès de Sorelobo ;
- 235 demandeurs auprès de l'A.I.S. (Agence immobilière sociale) ;
- Près de 900 ventes de maison/an d'une valeur moyenne de 65.000 € ;
- Environ 100 ventes de terrains à bâtir/an d'une valeur moyenne de 32.000 € ;
- Environ 200 ventes d'appartements/an d'une valeur moyenne de 70.000 €.

L'analyse du « Programme communal de mise en œuvre des zones d'aménagement différé (ZAD) » évalue la demande sur les 10 prochaines années. En gros, dans un scénario où l'on tente de simplement conserver les mêmes chiffres de population qu'actuellement, il faudrait créer entre 223 et 392 logements/an. Dans un scénario volontariste où l'on souhaite augmenter la population, il s'agira, bien entendu, d'en créer davantage.

De même, pour les maisons mitoyennes (2 ou 3 façades), la demande se modifie pour s'accroître au vu de l'évolution de la composition des ménages. La demande

complémentaire estimée par l'étude de mise en œuvre des ZAD serait de 250 maisons/an.

Pour les maisons quatre façades, la demande est constante mais pose la question du « gaspillage de terrain » et les coûts collectifs d'équipements et de mobilité. Toutefois, en seconde couronne, des espaces devraient être libérés par les ZAD pour faciliter notamment l'accueil de jeunes couples avec enfants. La demande complémentaire estimée par l'étude de mise en œuvre des ZAD est de minimum 40 maisons quatre façades/an.

Esthétique des constructions

Tableau 6 : Appréciation de l'aspect esthétique des constructions

	Comment jugez-vous l'aspect esthétique des constructions dans votre quartier ?			Indice de satisfaction
	"mauvais"	"normal"	"très bien "	
Belgique	9,10%	57,30%	33,60%	124,5
Région wallonne	9,30%	60,10%	30,60%	121,2
Mons	12,70%	64,30%	23,00%	110,3
Tournai	7,50%	62,60%	29,90%	122,4
Namur	9,20%	59,20%	31,60%	122,4
Verviers	10,60%	61,20%	28,10%	117,5

Source : INS Recensement 2001 <http://www.statbel.fgov.be/census/>

Il semblerait que l'appréciation de l'aspect esthétique soit moins bon sur Mons qu'ailleurs.

Il est vrai qu'indépendamment du patrimoine historique de la ville, certaines constructions plus récentes ont été érigées sans qu'il y ait une véritable recherche esthétique.

Depuis quelques années la ville mène une politique dynamique en la matière et les résultats commencent à être visibles.

C'est ainsi que le bâtiment donnant accès à l'îlot de la grand place a été rénové ou que des quartiers comme le quartier Rachot connaissent une nouvelle vie.

Cette politique est un travail de longue haleine qui permettra de rénover la ville du centre vers la périphérie (par ailleurs des travaux sont également en cours à Jemappes).

Indépendamment du travail des autorités communales, les propriétaires privés doivent participer à l'effort et s'inscrire dans cette recherche d'amélioration continue du patrimoine de la ville.

Des sociétés telles que Mons rénovation existe aujourd'hui pour soutenir ceux qui veulent s'inscrire dans cette démarche.

Le logement public

Le logement public est quasi totalement représenté par du logement social à l'exception de logements moyens détenus par la Régie foncière de la Ville de Mons. Une seule Société de logement publique (SLP) couvre Mons (ainsi que Frameries, Colfontaine et Quévy): la société « Toit et moi » (ex-SORELOBO) - 4.800 logements à Mons. Celle-ci connaît de grandes difficultés qui ont nécessité l'intervention de la RW et la désignation d'un Commissaire spécial du Gouvernement.

Le logement social acquisitif était représenté par la société « Terre et Foyer » qui ne s'occupe actuellement plus que de prêts à l'acquisition.

Initiatives existantes :

Afin d'accroître le nombre de logements et d'en améliorer la qualité, la ville procédera à la mise en oeuvre des ZAD conformément aux prescrits de la Région wallonne. Elle utilisera au mieux l'Agence immobilière sociale (130 logements au 1er juin 04) ;

Par ailleurs, un Plan triennal logement ambitieux a été soumis à la région wallonne qui accorde à Mons près de 230 logements.

Les importants programmes de rénovation urbaine et de revitalisation créeront des dizaines de logements supplémentaires au cœur de la Cité;

Le Programme d'amélioration de l'habitat social en RW prévoit près de 170 millions € d'investissements à Mons au sein de « toit et moi » (ex Sorelobo) avec entre autre la déconstruction de 615 logements (Tours des Fauvettes et des Mésanges et en partie les Tours de Ghlin).

Enfin, dans le cadre de la mise en oeuvre du PCAD des Grands-Prés, des projets de création de logements mixtes (entre 500 et 1.500) sont à l'étude par des promoteurs privés qui s'allieraient à des pouvoirs publics.

II.3.6 La question de la mobilité

Pour ce chapitre, nous renvoyons le lecteur au Plan de déplacement et de stationnement (1999-2000) dont ne figurent ici que les données essentielles. Toutefois, compte tenu de l'évolution rapide de la situation, nous attirerons l'attention sur certains aspects propres à Mons.

En particulier, la situation de l'intra-muros qui concentre environ 17.000 emplois pour une population de 9.000 habitants. Cette situation est, bien entendu, source de congestion et de saturation à certains moments.

Pour rappel les objectifs synthétiques du Plan de déplacement et de stationnement (2000) étaient :

- Renforcer le rôle du réseau autoroutier au niveau de l'accessibilité et des échanges internes au Grand Mons ;
- Assurer une accessibilité multimodale optimale à Mons par les artères principales (fluidité, sécurité...) ;
- Améliorer la qualité de vie des riverains (maîtrise du trafic de transit et de la vitesse des véhicules) ;
- Améliorer l'offre et/ou la lisibilité des réseaux entre les différentes communes ;
- Définir et mettre en valeur les entrées de ville ;
- Renforcer le rôle de pole intermodal de la gare de Mons et des gares périphériques ;
- Assurer l'accessibilité par tous les modes tant aux Grands Prés et qu'au Grand'Large;
- Mettre en place une politique de stationnement cohérente en faveur des usagers de courte et moyenne durée au centre-ville ;

- Améliorer la régulation des carrefours à feux.

L'avion

Mons est proche de trois aéroports civils et à une quinzaine de minutes d'un aérodrome (Saint-Ghislain) et d'un aéroport militaire (Chièvres)..

L'aéroport de Charleroi est à 30 minutes par la route. Et, à moins d'une heure on accède à l'aéroport de Lille Lesquin et à celui de Bruxelles-Zaventem. Une liaison ferroviaire directe et cadencée met d'ailleurs Zaventem à 1h15' de la gare de Mons.

Le train

Pour les voyageurs, il est à noter :

- 3 axes principaux (Charleroi, Bruxelles, Tournai avec plus de 80 trains/jours); Bruxelles Sud sera d'ailleurs prochainement à 30 minutes de Mons
- 2 axes régionaux (Ath et Quévy) ;
- 5 gares ou points d'arrêts (Mons, Jemappes, Ghlin, Obourg, Havré).

Tableau 1 : Fréquentation à l'embarquement de la gare de Mons et comparaison avec Tournai, Namur, Verviers (Octobre 2002)

Villes	Jour de semaine	Samedi	Dimanche	Classement des gares belges
Mons	9367 passagers	2614	2114	15 ^{ème}
Tournai	5938	1686	2460	23 ^{ème}
Namur	16647	5916	5560	8 ^{ème}
Verviers	4038	2227	2501	34 ^{ème}

Source : SNCB - 2004.

Bruxelles est la 1^{ère} destination avec 34% des voyages.

A noter aussi, l'importance économique de l'Arsenal de Cuesmes qui est la dernière structure wallonne capable de traiter des wagons de fret (plus de 300 emplois).

Selon certains techniciens, les flux de trains de marchandises atteindraient bientôt la saturation du réseau existant et les problématiques de l'avenir des gares de triage de la région ne sont toujours pas totalement réglées.

Il est certain aussi que l'ouverture d'une liaison ferroviaire entre Mons et Valenciennes apporterait potentiellement un nouveau trafic (avec la présence de Toyota par exemple). A cet égard, régulièrement, des pourparlers sont entrepris avec les autorités françaises qui n'ont, jusqu'à présent, témoigné d'aucun intérêt réel.

Une nouvelle étude technique de faisabilité est en cours (une autre étude aux conclusions favorables avait été financée par un programme Interreg). La réussite du projet dépendra, une fois encore, de la SNCF (12 km de voies à refaire – les voies existantes ne permettent qu'un passage de fret à 15km/h).

Le transport fluvial

Mons compte 15,7 km de canal

Tonnage des péniches qui peuvent naviguer à Mons est de 1.350 T.

En 2004, les tonnages transbordés à partir des sites se trouvant sur le territoire de la ville sont les suivants :

- 254.488 Tonnes pour le Quai d'Obourg (Holcim) ;
- 27.530 Tonnes pour le port de Mons (Storez) ;
- 342.259 Tonnes pour les Darses Nord et Sud de Ghlin (Deschieter et d'autres clients du PACO tels que Perveux, Holcim, BCMA,..).

Pour 2005, les perspectives du PACO sont les suivantes :

- 300.000 Tonnes à partir du Quai d'Obourg ;
- 50.000 Tonnes à partir du port de Mons ;
- 800.000 Tonnes pour les Darses Nord et Sud de Ghlin.

Si ces perspectives se réalisent, cela représenterait une quantité totale transbordée de l'ordre de 1.150.000 Tonnes ce qui ferait de Mons, la 2^{ème} ville portuaire du PACO, après Antoing.

La gestion du canal relève du MET, celle des quais est confiée au PACO qui a pour objet d'aménager, d'équiper, de gérer et d'exploiter, elle-même ou par le biais de concessions, les zones portuaires, industrielles et commerciales qu'elle crée, acquiert, dont elle a la jouissance en vertu d'un droit réel ou personnel.

Perspectives d'évolution du transport du fret

D'après le scénario développé par une étude citée dans le plan stratégique du PACO (Interreg IIc, Evaluation des flux de trafic de marchandises et de l'économie dans le cadre du corridor C2, octobre 2001), l'ensemble des flux d'échanges de notre Eurocorridor (soit 1.800.000.000 T) devrait augmenter de 24% entre 97 et 2010 et de 63% à l'horizon 2020.

Les flux routiers continueront d'augmenter (+2% en 2010, +4% en 2020). Idem pour la part fluviale (+1% en 2010, +4% en 2020). En revanche le rail devrait être stationnaire à environ 10%.

La réserve de capacité du port de Dunkerque devrait permettre au transport fluvial de s'inscrire aussi dans l'eurocorridor Est-Ouest, si les efforts d'entretien de la voie d'eau se poursuivent. De même, la réouverture du canal Pommeroeul-Condé devrait permettre d'intégrer le canal Seine-Nord.

Le réseau TEC

Le réseau est essentiellement de structure radiale. Il est dense à l'approche du centre-ville et devient assez faible en périphérie (entre autres en terme de fréquence).

28 lignes parcourent Mons.

Un vaste programme de mise en œuvre de réseaux urbains est en cours et devrait permettre de répondre à certaines critiques du PDS.

Tableau 2 : Appréciation des transports publics

	Comment les ménages jugent les transports publics			Indice de satisfaction
	"mal équipé"	"normalement équipé"	"très bien équipé"	
Belgique	25,10%	49,00%	25,90%	100,8
Région wallonne	30,40%	48,10%	21,40%	91
Mons	23,60%	51,00%	25,40%	101,8
Tournai	24,90%	52,50%	22,60%	97,7
Namur	17,10%	43,40%	39,50%	122,4
Verviers	12,90%	49,70%	37,40%	124,5

Source : INS Recensement 2001 <http://www.statbel.fgov.be/census/>

Le Tec Hainaut couvre Mons-Borinage, Le Centre, et le Hainaut Occidental. Au 31 décembre 2003, le TEC Hainaut comptait 758 emplois. Il desservait 886.850 habitants répartis sur 49 communes. Ses bus ont parcouru 20.555.162 km. Il dessert 2.501 km de lignes avec 2.907 arrêts. Au 31 décembre 2003, il avait transporté 27.223.518 personnes transportées. Son budget s'élève à 62 millions d' €.

La difficulté de mettre en place un système de transports en commun optimal pour tous les usagers de Mons est liée vraisemblablement aussi à sa taille trop petite pour atteindre des seuils critiques de rentabilité. Cela explique que deux tendances existent à Mons, l'une visant à rejeter la voiture de l'Intramuros et l'autre visant à accepter celle-ci par la création de nouveaux parkings faute d'une offre complète de transports en commun.

Deux initiatives singularisent Mons en matière de mobilité : les bus intra-muros gratuits et les parkings de persuasion. Les chiffres sont significatifs pour l'intra-muros (supérieurs à 2000 voyageurs par jours pour la ligne A, 500 pour la B et 250 pour la C). En revanche, le premier parking de persuasion connaît un succès mitigé avec environ 20 véhicules/jour (Mons.Expo), tandis que l'échec est patent pour celui de la chaussée de Binche avec 3 véhicules/jour. Après une évaluation, la ville sera contrainte de revoir sa stratégie à cet égard.

La voiture (utilisation, parking, embouteillages...)

651 km de voiries dont 571 km de voiries communales⁸.

Le taux de motorisation varie de 310 véhicules pour 1000 habitants dans l'intra-muros à plus de 400 véhicules/1000 hab. dans l'Est de l'entité (chiffres de 1999). Source : Plan de Déplacement et de stationnement.

Le réseau routier montois est très développé dans toutes les directions et bien relié aux échangeurs autoroutiers.

⁸ Ces montants sont plus importants que ceux cités avant pour l'égouttage car toute les voiries ne nécessitent pas un égouttage

On observe une saturation du réseau autoroutier (plus de 80.000 véhicules/jours) d'où la mise à deux fois trois bandes de l'E19-E40. La charge de trafic est aussi importante sur les radiales du centre-ville (de 14.000 à 47.000 véh/jours) et sur la N51 à hauteur de Jemappes (23.000 véh/jour). Le matin et le soir des jours scolaires, on enregistre des embouteillages.

En centre-ville, on observe même une saturation généralisée des principaux carrefours stratégiques à ces heures de pointes. Les Boulevards (ring) enregistrent 45.000 véh/jour.

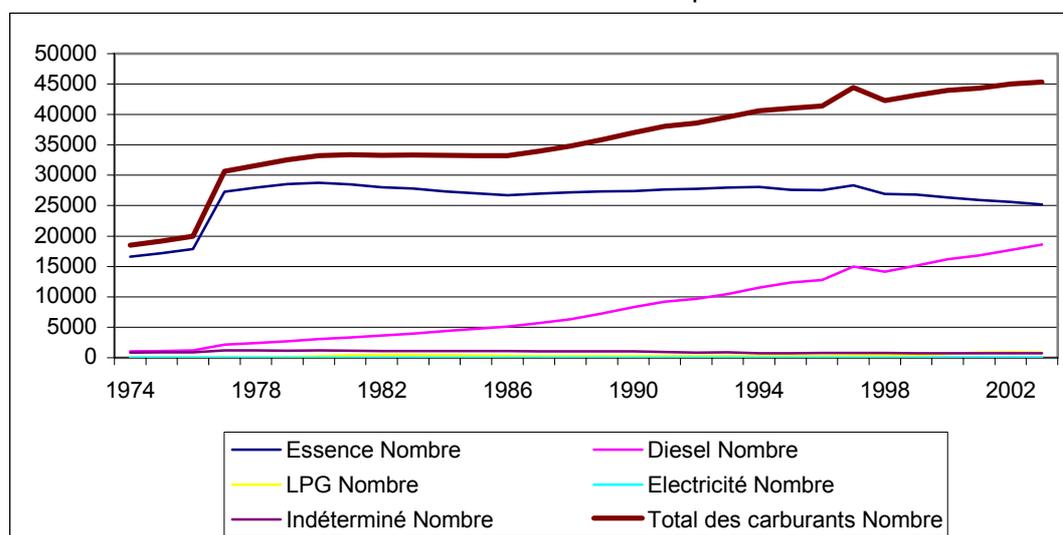
Source : PDS (2000)

Tableau 3 : Appréciation de l'état des routes

	Comment les ménages jugent les routes ?			Indice de satisfaction
	"mal équipé"	"normalement équipé"	"très bien équipé"	
Belgique	14,90%	66,90%	18,30%	103,4
Région wallonne	22,10%	66,20%	11,70%	89,7
Mons	23,30%	65,90%	10,80%	87,5
Tournai	16,30%	69,80%	13,90%	97,7
Namur	26,80%	61,80%	11,40%	84,7
Verviers	29,10%	59,50%	11,40%	82,3

Source : INS Recensement 2001 <http://www.statbel.fgov.be/census/>

Tableau 4 : Evolution du nombre de véhicules particuliers



Source : Ecodata - INS

Le stationnement

Le stationnement est principalement une difficulté au centre-ville, même si dans certaines rues des anciennes communes, il peut exister, ça et là, des embarras. L'intra-muros de la ville de Mons compte 1.662 places de parking payantes et 590 places en ouvrages. A ce total, il faut rajouter 30 places sur le parking RTBF, 50 places sur le parking provincial et 150 places gratuites sur la Place Nervienne.

La saturation se vérifie dans les chiffres du PDS avec 95% d'occupation en voirie en journée contre 50% le matin tôt .L'extension des parkings payants a permis d'améliorer quelque peu la situation. Même si le taux d'occupation en voirie en journée reste élevé (95%). Le taux de rotation est plus important et la proportion de voitures ventouses (longue occupation) tend à diminuer. Les voitures ventouses (longue occupation) tendent à être rejetées vers l'extra-muros

Les modes doux de transport

Les piétons et les cyclistes sont plutôt sécurisés au Centre ville même si l'on constate que les 30Km/h obligatoires n'y sont pas toujours respectés par les automobilistes.

En revanche sur les artères extérieures au centre-ville tant les piétons que les cyclistes sont confrontés aux 6 carrefours (plus 4 passages souterrains) qui réalisent les échanges entre le centre-ville et la première couronne.

Le réseau deux-roues, quant à lui, reste peu développé sur l'ensemble de l'entité. L'absence d'itinéraires complets est décrite comme peu encourageante à ce mode. En revanche, l'intra-muros est favorable avec ses règles spécifiques telles que le double sens généralisé.

Tableau 5 : Appréciation des pistes cyclables

	Comment les ménages jugent les pistes cyclables ?			Indice de satisfaction
	"mal équipé"	"normalement équipé"	"très bien équipé"	
Belgique	61,30%	29,10%	9,60%	48,3
Région wallonne	80,70%	15,80%	3,50%	22,8
Mons	69,70%	25,20%	5,10%	35,3
Tournai	72,10%	23,50%	4,40%	32,2
Namur	81,40%	15,10%	3,50%	22,1
Verviers	90,40%	7,40%	2,10%	11,7

Source : INS Recensement 2001 <http://www.statbel.fgov.be/census/>

Ces chiffres confirment la mauvaise perception, même s'ils ne sont pas pires qu'ailleurs en RW.

Tableau 6 : appréciation de l'état des trottoirs

	Comment les ménages jugent les trottoirs ?			Indice de satisfaction
	"mal équipé"	"normalement équipé"	"très bien équipé"	
Belgique	30,60%	51,70%	17,70%	87,1
Région wallonne	36,80%	51,40%	11,80%	75
Mons	35,20%	54,40%	10,30%	75,1
Tournai	35,60%	52,20%	12,20%	76,6
Namur	41,70%	48,50%	9,80%	68,1
Verviers	28,10%	57,80%	14,20%	86,1

Source : INS Recensement 2001 <http://www.statbel.fgov.be/census/>

L'intermodalité – la multimodalité

Il n'y a pas de plateforme d'échange multimodale à Mons (mais bien l'une en création et extension à Garocentre à 15 min.).

Pour les voyageurs, les ruptures de charge observées entre les lignes de bus régulières et les navettes gratuites sont parfois décrites comme problématiques.

Plusieurs initiatives sont prises pour pallier la situation. On peut citer :

- la révision de la gestion du stationnement en surface au centre-ville ;
- l'élaboration de plans de circulation à Jemappes, Havré et Hyon ;
- la création d'une cellule mobilité au sein de l'administration ;
- le programme de mise en œuvre du PDS ;
- l'ouverture d'une 3^e ligne gratuite et extension d'une ligne vers les Grands Prés ;
- la mise en service des 2 parkings de persuasions (voir ci-dessus)
- le projet de liaison ferroviaire Mons-Valenciennes (voir ci-dessus)

II.3.7. La question de la sécurité

Les services de secours

Le **service incendie** de Mons est un centre de catégorie Y. Outre Mons, il couvre les communes de Frameries, Colfontaine, Erquelines, Estinnes, Jurbise, Quaregnon et Quévy soit 41.044 Ha et 181.000 habitants. Pour 2005, son budget est de 13.924.516 € dont 9.471.828 à charge de la ville

Il est aussi centre d'une Zone de secours depuis le 15 janvier 2002, qui couvre les communes de Mons, Quévy, Frameries, Saint-Ghislain, Quaregnon, Boussu, Colfontaine, Jurbise, Quiévrain, Dour, Erquelines, Estinnes, Hensies , Honnelles.

Il est constitué de 169 pompiers.

L'aide médicalisée urgente est organisée par une asbl (Sirius) et concerne, en 2002, 2.005 missions dont 206 en appui d'autres services d'ambulance et dont 1.157 sur Mons (avec appui d'un médecin).

Le SI de Mons est aussi responsable du **Centre RINSIS** (Réseau intégré numérique des services incendies et de secours – ancien centre 100) qui couvre l'entièreté de la Province de Hainaut, 25% de celle de Namur, 10% de celle du Brabant wallon et environ 1.500.000 habitants. On y enregistre plus 2.900 manipulations (radio ou téléphone) par 24h.

Plus de 700 dossiers préventifs/an sont aussi réalisés par le SI.

La Zone de police

La Zone de police est du type pluricommunale et couvre Mons et Quévy.

Son cadre réel est de 337 policiers et auxiliaires ainsi que 50 civils.
Autres services de police :

- Le SJA (Service judiciaire d'arrondissement, déconcentré de la police fédérale) est composé de policiers ;
- Les services du Directeur coordinateur de la police fédérale ;
- Le SPC (police des chemins de fer) ;
- Le détachement de la police fédérale du Shape.

Pour 2005 son budget est de 22,6 millions d'euros

La protection civile

Outre le service incendie de Mons, se trouvent sur le territoire de Mons :

- un service incendie propre au Shape ;
- la 2^e colonne mobile de la protection civile à Ghlin.

La sécurité privée

Aucune société de gardiennage n'a son siège social à Mons. Toutefois, les services privés sont fortement présents et des partenariats sont développés avec la zone de police essentiellement sur le site des Grands-Prés.

Les crimes et délits

Tableau 1 : Criminalité par mois de la zone – comparaison 2002-2003-2004 (source : ZP Mons – Quevy)

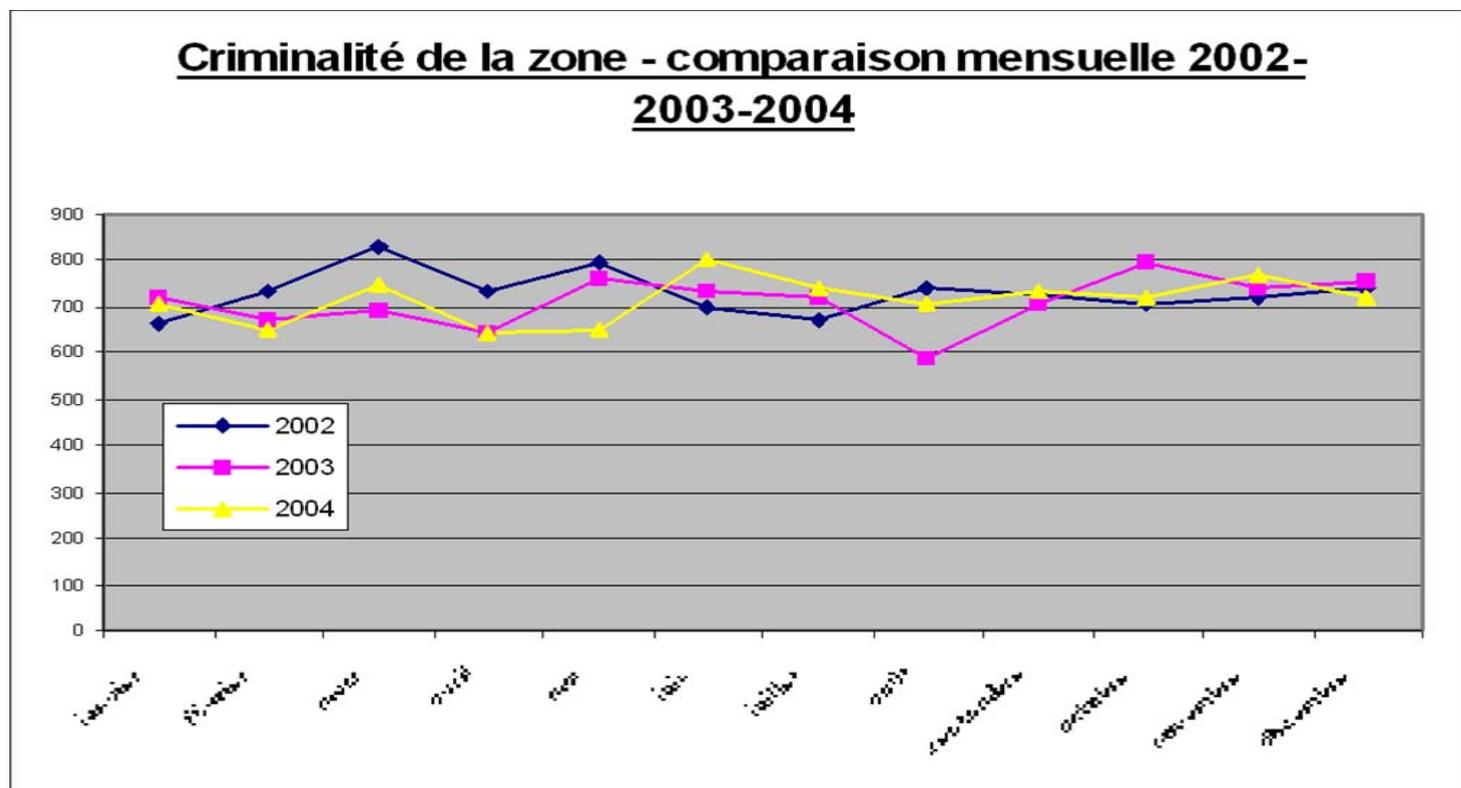
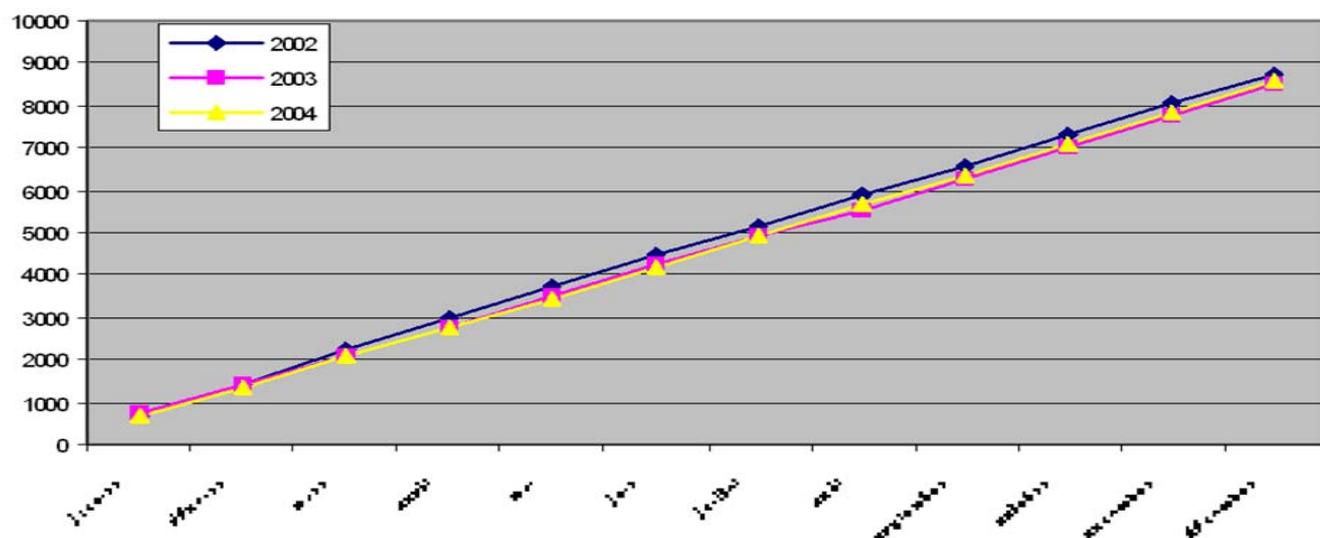


Tableau 2 : Criminalité cumulée de la zone – comparaison 2002-2003-2004 (source : ZP Mons-Quevy)

**CRIMINALITE DE LA ZONE - COMPARAISON 2002-2003-2004 -
Données mensuelles cumulées**

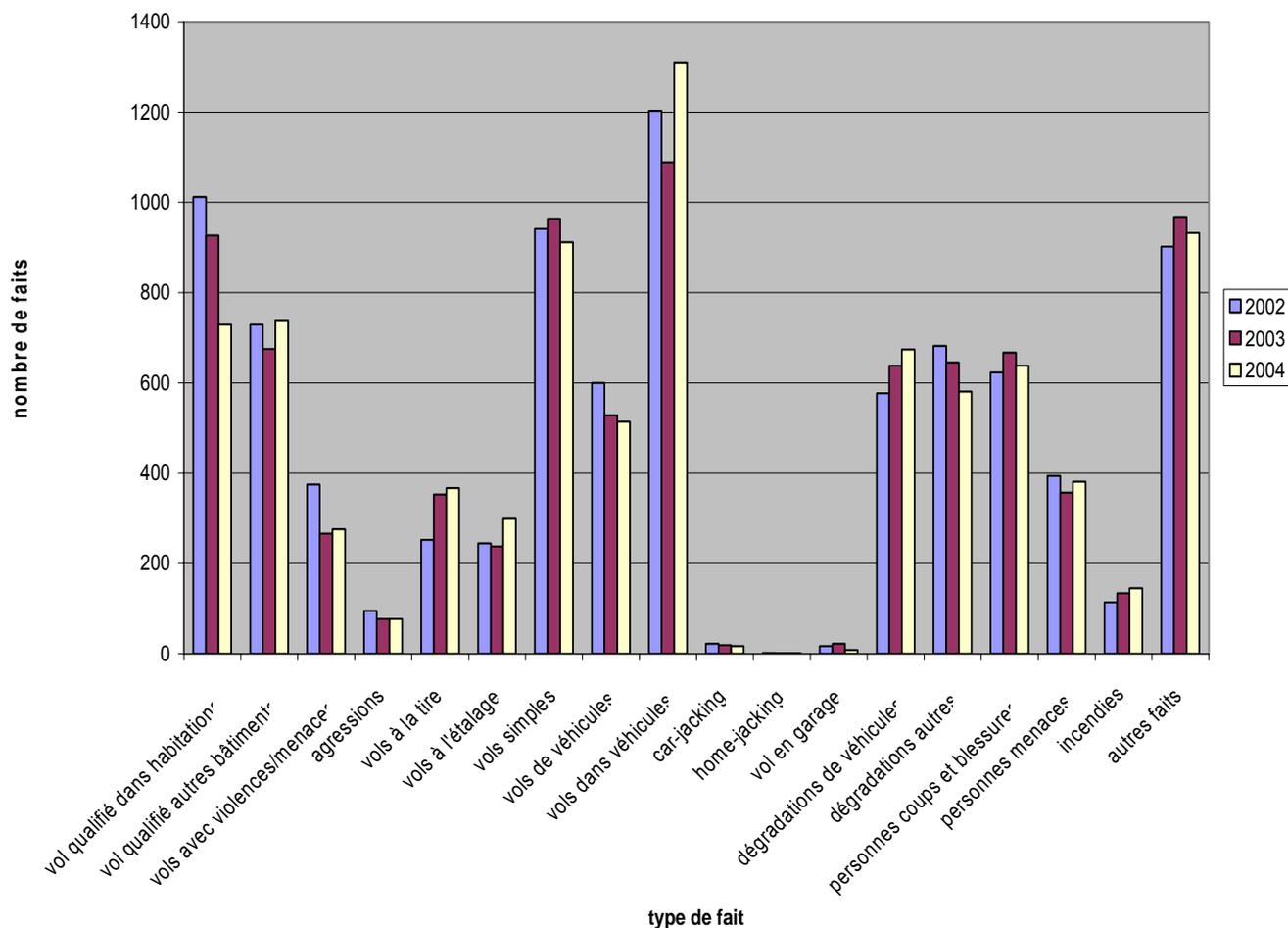


Sont analysés dans les tableaux 1 et 2 les faits criminels objectifs ayant donné lieu à la rédaction d'un procès verbal.

La comparaison annuelle laisse apparaître une évolution quasi symétrique pour les trois ans (2002-2003-2004)

La comparaison mensuelle fait apparaître des pics de faits chaque année en mars ainsi qu'en mai - juin. Ce dernier correspond à la période de la Ducasse de Mons.

Tableau 3 : Evolution du type de fait sur 3 ans (2002-2004) selon la nature des faits (ensemble de la zone)



Source : ZP Mons-Quévy

Le moniteur de sécurité donne aussi quelques indications sur la perception de l'insécurité à Mons (sentiment d'insécurité) : Au-delà des faits objectivés, il apparaît que la première des inquiétudes concerne chez nous la vitesse excessive dans les quartiers.

Par ailleurs, une étude réalisée en 1993 (préparatoire au Contrat de sécurité – Gilles Mahieu, *Rapport concernant l'état des lieux de la délinquance à Mons*) avait montré que les auteurs d'infractions interpellés à Mons étaient pour moitié originaire de Mons, pour un quart de la région et pour un quart de France ou de régions plus lointaines.

La nationalité des auteurs interpellés était non significative par rapport à la population montoise. L'âge médian des auteurs interpellés était de 21 ans. Les auteurs interpellés étaient sans emplois pour 62% (minimex, chômeurs...).

La médiane d'âge parmi les victimes d'agressions se situait dans la tranche 31-40 ans : avec surreprésentation des hommes jeunes (21 ans) et des femmes âgées (71 ans).

L'étude concluait par ailleurs que rien ne permettait de mettre en avant une ou des formes de criminalité particulières (atypiques en nombre ou en qualité) à

Mons, à l'exception toutefois de « lignées criminelles » (familles qui depuis plusieurs générations orientent une partie de leurs activités de manière illégale) présentes à Mons et dans le Borinage.

Pour l'année 2004, l'âge des personnes soumises à une arrestation administrative se répartie comme suit :

- 17,7% de moins de 25 ans ;
- 57,5% de 25 à 40 ans ;
- 23,2% de 40 à 60 ans ;
- 1,6% de plus de 60 ans.

Comparaison des phénomènes 2004 pour la zone et les proximités

Par rapport au reste du territoire, **Mons centre** enregistre la criminalité globale la plus importante de la zone.

+ - **36%** des faits sont commis sur Mons centre (intra muros)

Tableau 4 : Criminalité 2004 comparaison Intramuros-Extramuros

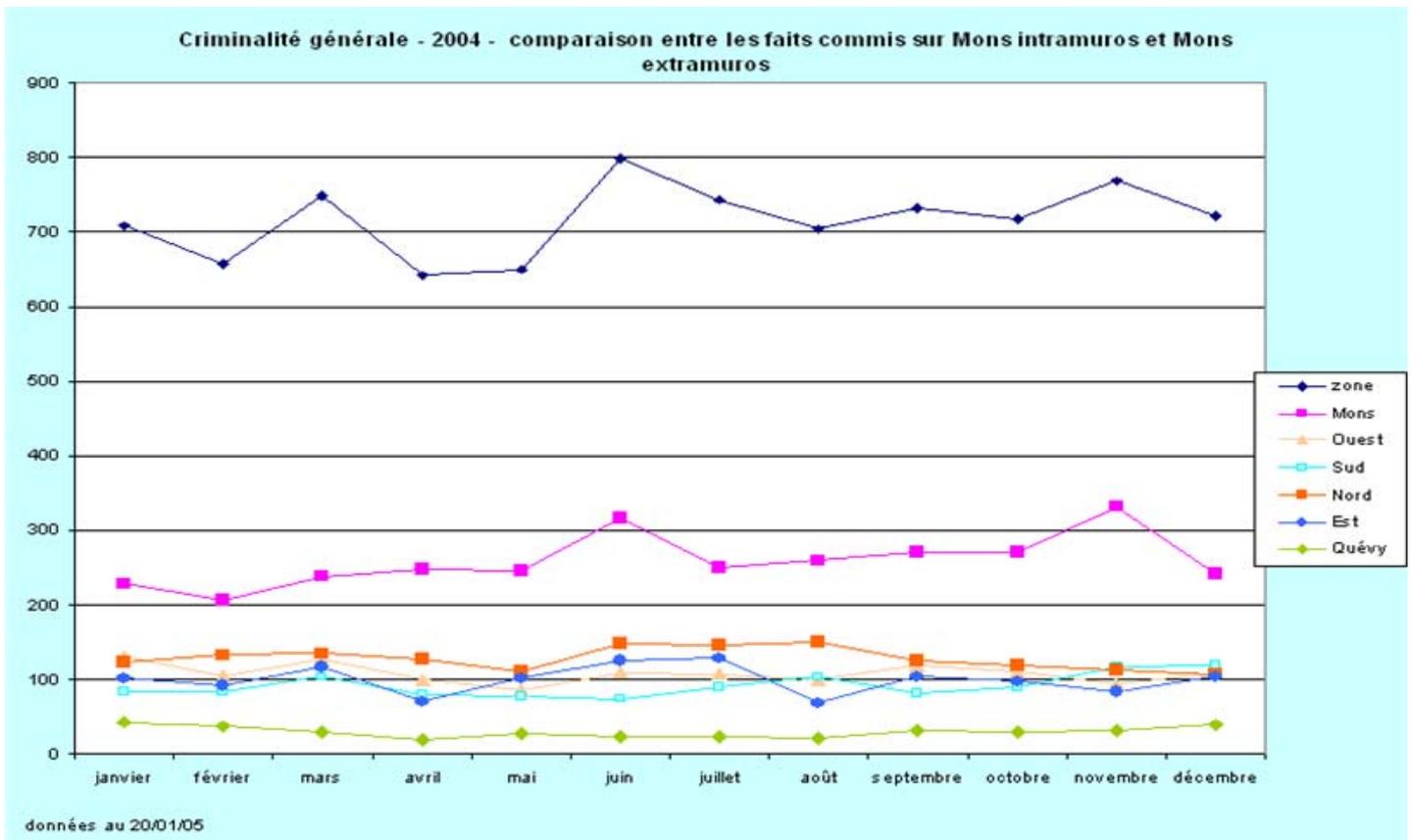


Tableau 5 : Vols qualifiés 2004 – comparaison zone/proximités

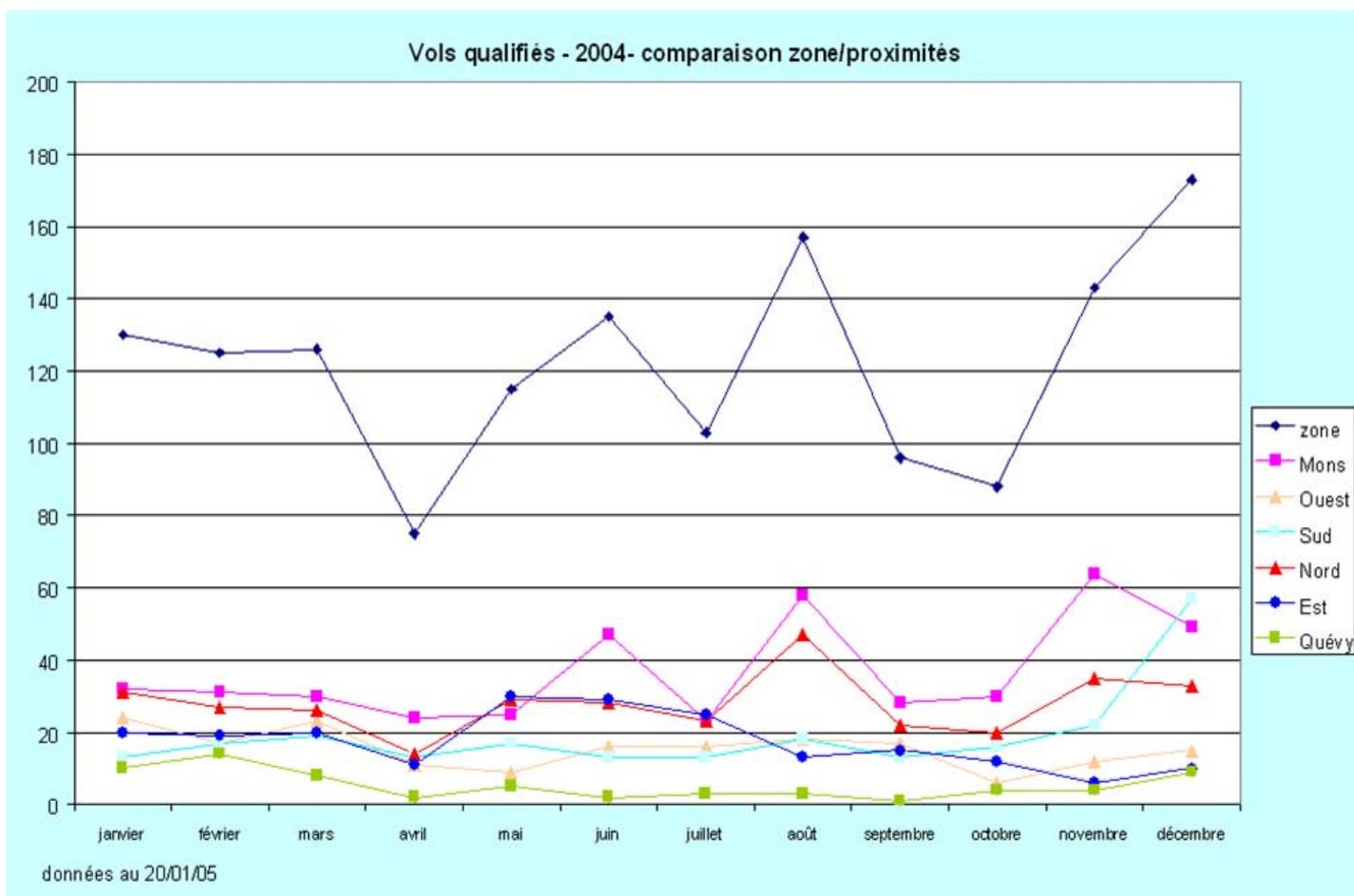


Tableau 6 : Véhicules 2004 – comparaison zone/proximité

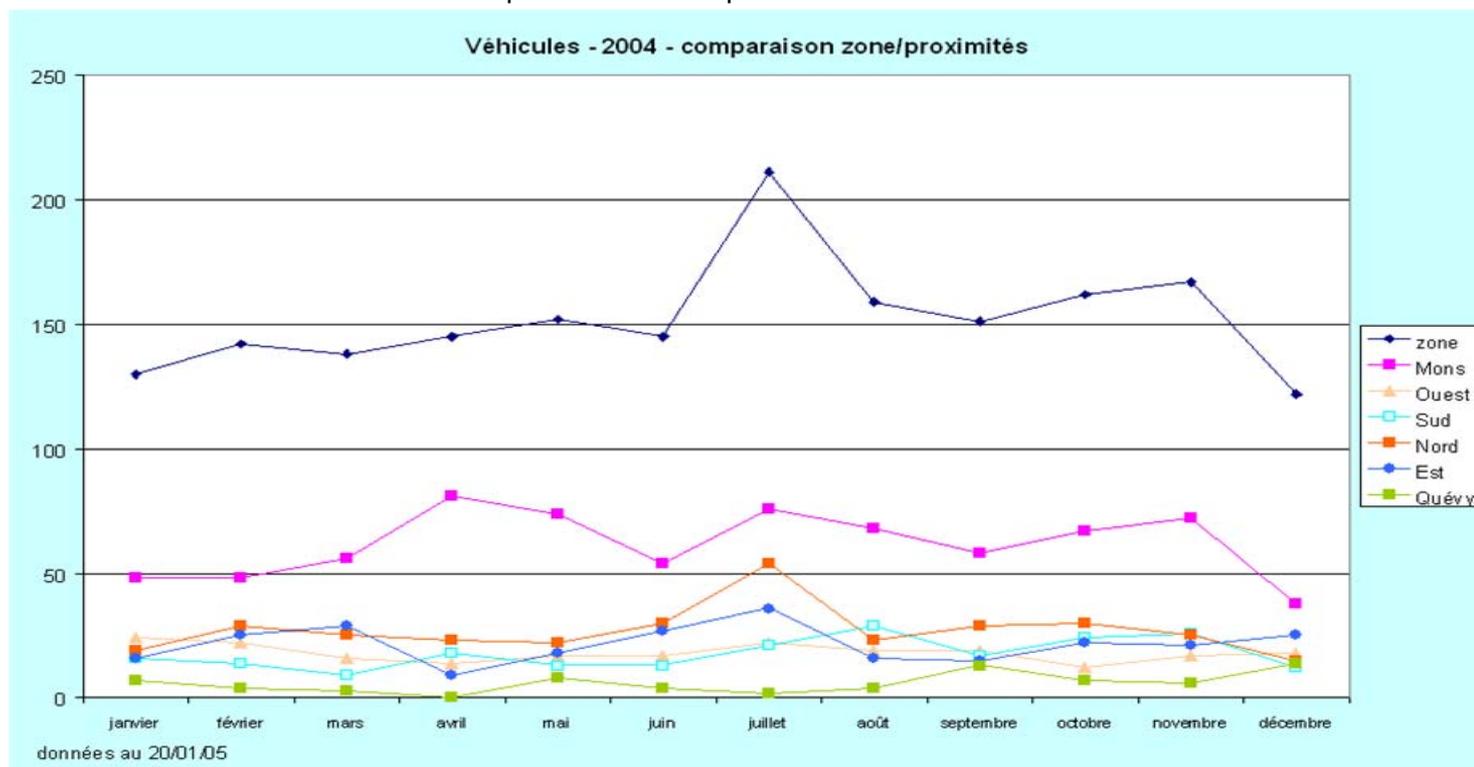


Tableau 7 : Intégrité physique 2004 – comparaison zone :proximités

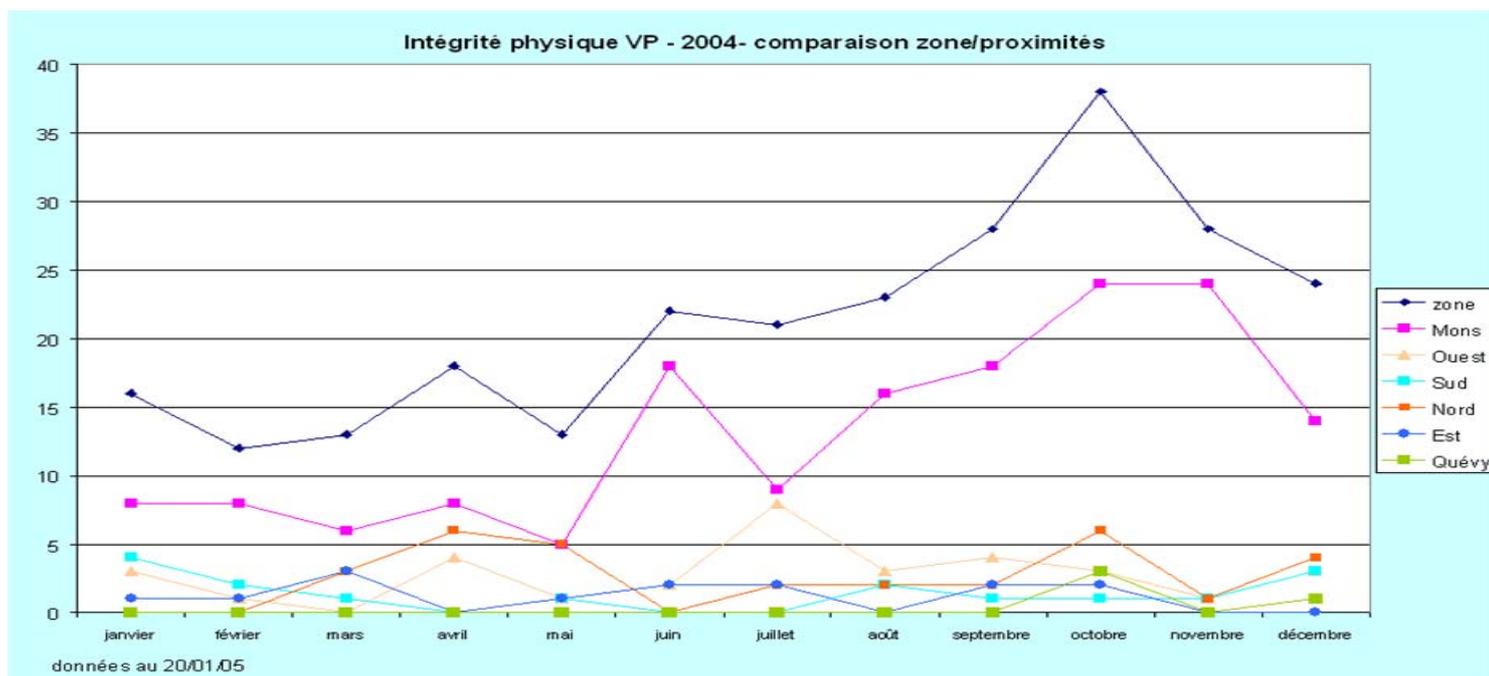
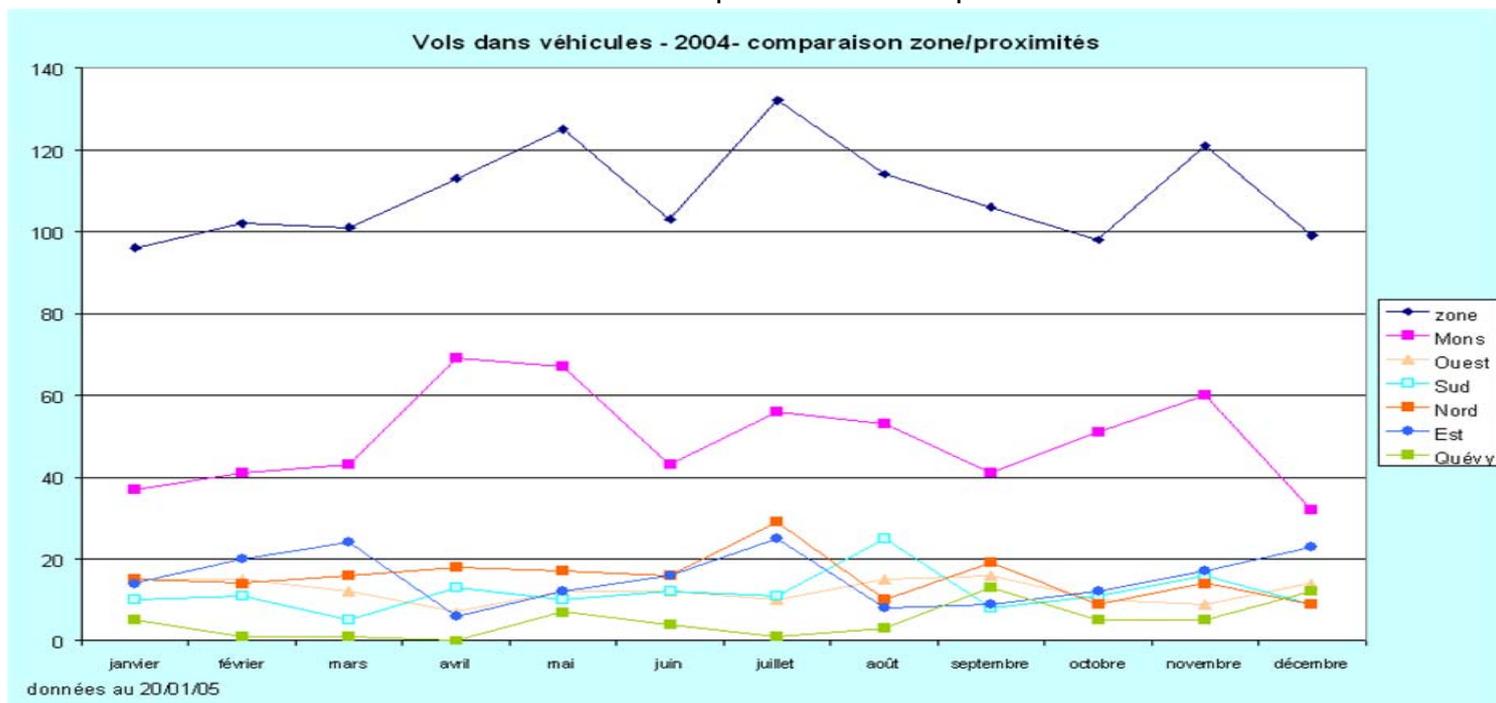


Tableau 8 : vols de véhicule 2004 – comparaison zone/proximité



La perception de l'insécurité et les plaintes concernant la faiblesse de la présence policière sont parmi les principales préoccupations des montois lors des rencontres publiques. Cette impression est d'ailleurs confirmée par l'étude du Moniteur de sécurité. Il s'agit donc d'une problématique qui reste essentielle pour la population montoise.

Les accidents de la route

Les faits 2004 sont en nette régression par rapport à 2003 et surtout 2002.

Cette diminution est plus sensible depuis juillet 2004

Nombre d'accidents avec lésions corporelles :

2002 : 2007
2003 : 1796
2004 : 1665

Tableau 9 : Evolution du nombre d'accidents de la route à Mons

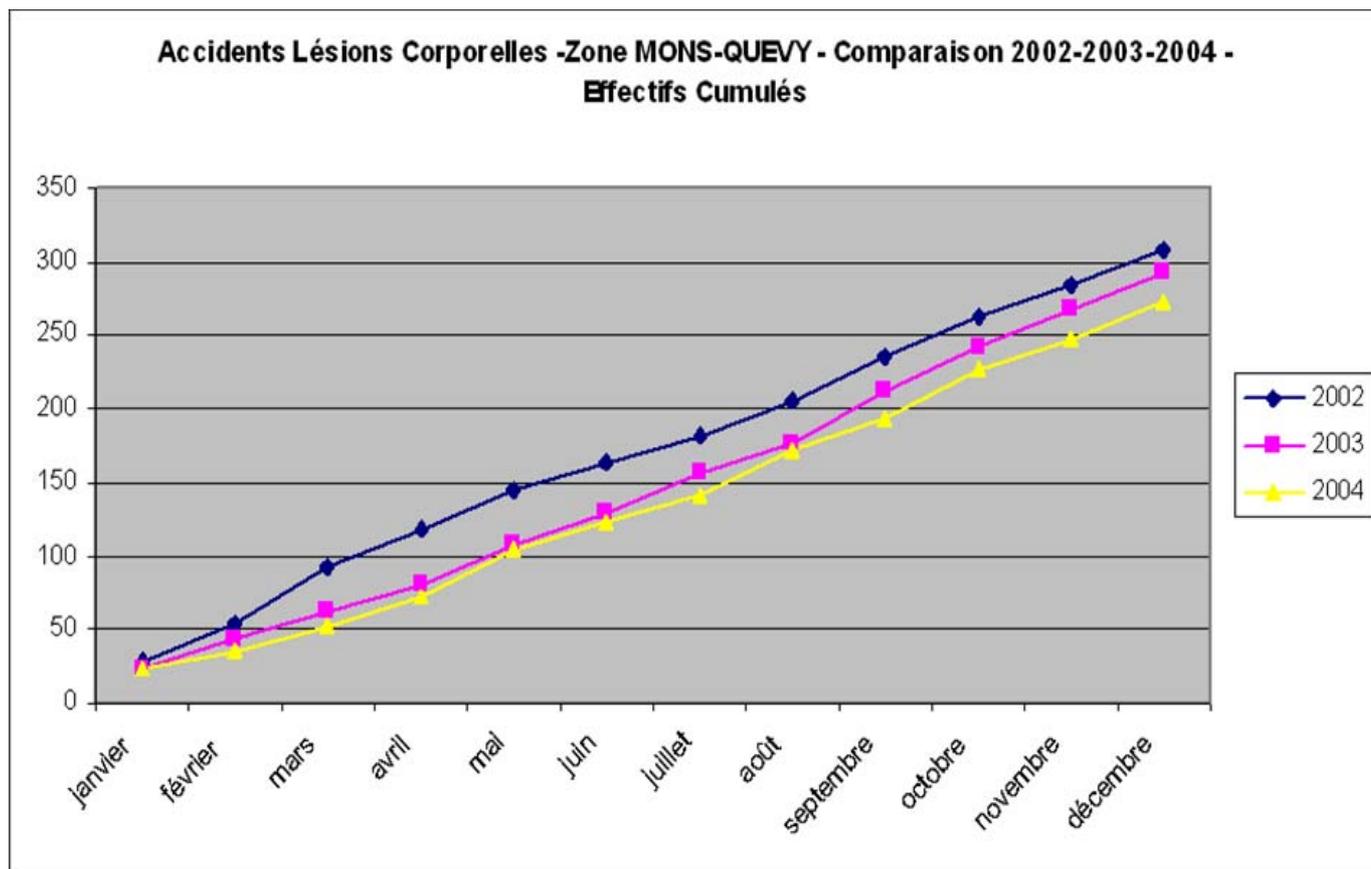
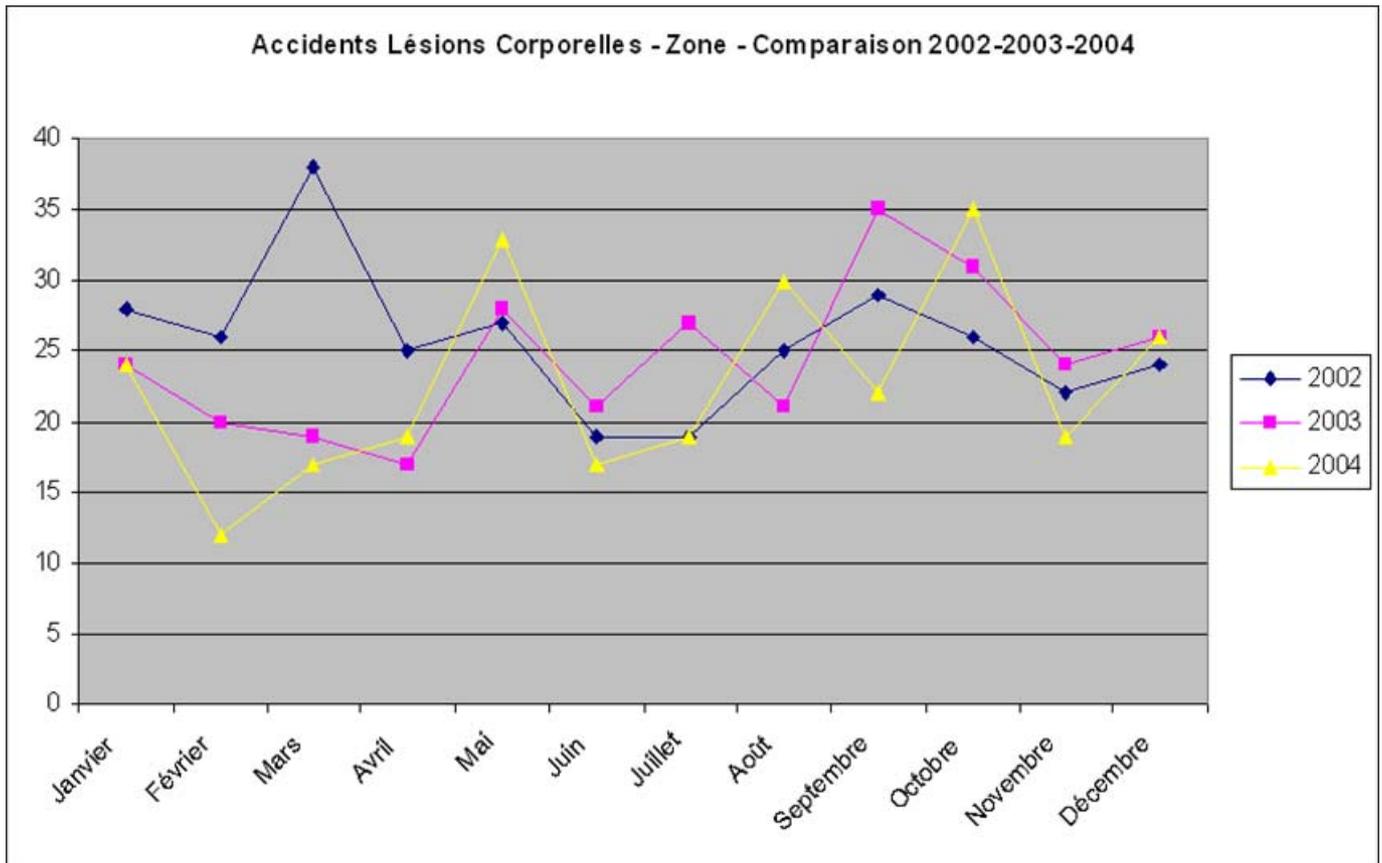


Tableau 10 : Accidents avec lésions corporelles – Comparaison 2002-2003-2004



Les nuisances et la tranquillité

Tableau 6 : Appréciation de la tranquillité

	Comment jugez-vous la tranquillité dans votre quartier ?			Indice de satisfaction
	"peu agréable"	"satisfaisant"	"très agréable"	
Belgique	23,00%	46,70%	30,20%	107,2
Région wallonne	24,90%	46,00%	29,10%	104,2
Mons	34,20%	47,30%	18,60%	84,4
Tournai	24,40%	49,30%	26,30%	101,9
Namur	26,60%	46,30%	27,00%	100,4
Verviers	27,00%	49,30%	23,70%	96,6
Charleroi	40,60%	46,70%	12,70%	72,1

Source : INS Recensement 2001 <http://www.statbel.fgov.be/census/>

Les chiffres relatif à la perception de la tranquillité sont moins bons à Mons qu'ailleurs.

Ceci est sans doute lié au fait que Mons est une ville où la plupart des activités sont concentrées en centre-ville.

Qui plus est, Mons est une ville étudiante et festive et ne dispose pas d'une superficie aussi grande que celle des autres villes de même caractère.

Ceci a pour conséquence d'entraîner des nuisances pour les habitants du fait de l'impossibilité de voir se dérouler un certain nombre d'événements en périphérie (dans des endroits qui n'ont pas un caractère résidentiel).

Cela dit les chiffres ci-dessus datent de 2001 et depuis lors la ville de Mons dispose d'un nouveau pôle extra-muros (les grands près).

Il serait intéressant de voir si en 2004 les résultats seraient encore les mêmes.

Les Incendies, les catastrophes naturelles et les interventions du SI

En 2003, on enregistre sur Mons **476 incendies** et 1.486 autres interventions (désincarcérations, vidanges de caves, dégagements de voies publiques, nids de guêpes...). A noter que dans 32% des incendies, la cause est volontaire. En 2002, 344 incendies et 2.287 autres interventions.

6.837 courses d'ambulance dont **5.051 pour des secours sanitaires urgents** en 2003 et 1.786 avec appui d'un médecin (SMUR). Sur Mons même, 5.148 courses réalisées.

Les autres phénomènes naturels importants sont essentiellement les inondations (Obourg, Spiennes, Harmignies, Cibly en particulier), les éboulements liés aux puits de mines, terrils et exploitations de craies (Flénu, Cibly, Jemappes, Cuesmes en particulier) et les phénomènes météorologiques (tempêtes).

Le Bassin de la Haine est considéré comme une zone sismique avec un risque plus élevé (source : SDER). La probabilité est d'un séisme important (environ 6 sur l'échelle de Richter) dans les 10.000 ans à venir (probabilité comparable à la région liégeoise).

Il n'y a pas d'autres risques majeurs sur Mons, excepté les risques industriels pour les entreprises SEVESO. A cet égard, on distingue des entreprises à risque type « petit Seveso » : BELGIAN SHELL SA - GHLIN et type « grand Seveso » : AIR LIQUIDE INDUSTRIES BELGIUM BELGIUM SA - GHLIN, AKZO NOBEL. Pour chacune, des Plans particuliers d'urgence et d'intervention existent.

La défense du territoire

Mons concentre un certain nombre de points sensibles et d'importance stratégique comme le SHAPE (voir plus loin) et des structures logistiques importantes en terme de communication et de transport des fluides.

Outre l'Etat-Major de la Province et quelques services d'appui logistique, est aussi caserné à Mons (Ghlin) l'unité « Eléments Médicaux d'Intervention N° 2 ».

Le risque terroriste

En raison des rassemblements importants ainsi que de la présence de lieux sensibles, l'attrait terroriste est potentiellement plus grand que dans d'autres villes comparables. Toutefois, les mesures de sécurité spéciales sont sans aucune mesure par rapport à d'autres communes comparables.

Afin de garantir au maximum la sécurité de nos concitoyens, outre le travail de la police locale et des autres services de sécurité fédéraux, plusieurs initiatives sont prises comme :

- le Plan zonal de sécurité ;

- la Décentralisation des services de police de proximité par District ;
- le Contrat de sécurité et de société ;
- le Plan ZEN ;
- le Plan catastrophe (à revoir et à adapter).

Commentaires

A priori, aucune tendance particulière n'est enregistrée sur Mons tant en matière « safety » que « security ». L'ensemble des tendances en matière d'infractions, y compris en matière routière, est plutôt à la baisse.

Toutefois, la présence du SHAPE ainsi que la proximité de la frontière apparaissent comme des problématiques particulières.

II.4. Volet formation éducation

II.4.1. Les premiers chiffres du contrôle des chômeurs :

En ce qui concerne la mise en œuvre de l'accompagnement des chômeurs au sein de la Direction régionale de Mons, on peut constater que parmi les chômeurs invités aux séances collectives, 57% y ont participé.

C'est là un chiffre plus élevé que la moyenne wallonne qui se situe aux alentours de 50%.

Parmi ces personnes présentes aux séances d'information collectives, plus de 75% ont participé à l'entretien individuel de diagnostic qui fait suite aux séances d'informations collectives (moyenne wallonne : 70%).

Il est à noter que le nombre de personnes invitées aux séances collectives pour la direction régionale de Mons est de 3 549 (nombre arrêté au 31 décembre 2004).

Durant la première phase de la mise en œuvre du programme d'accompagnement des chômeurs, sont concernés uniquement les chômeurs de moins de 30 ans.

II.4.2. La question du niveau de formation

Nous avons vu dans le volet emploi que le niveau de formation est particulièrement faible parmi les demandeurs d'emploi : plus de 60% du total des chômeurs n'ont pas terminé l'enseignement secondaire supérieur.

Or, plus de 150 formations sont disponibles et de nombreuses initiatives publiques (essentiellement du Forem) et privées existent pour appuyer les filières de formation et de réinsertion des demandeurs d'emploi.

Dans ce contexte, ce n'est pas nécessairement l'offre de formation qui est inadaptée mais peut-être son accessibilité. A cet égard, il convient de se poser la question de savoir s'il ne faut pas promouvoir une offre de formation plus « primaire » en commençant par un vaste chantier d'alphabétisation.

II.4.3. La question de l'enseignement

Il existe à Mons⁹ :

- 37 écoles fondamentales fréquentées par 10.490 élèves ;
- 18 écoles secondaires fréquentées par 13.580 élèves ;
- 5 écoles de promotion sociale fréquentées par 3.227 élèves ;
- 15 écoles supérieures avec un conservatoire, l'ESAPV, l'architecture et 3 universités fréquentées par 11.615 étudiants (dont 4.867 universitaires).
- A ces chiffres, il faut également rajouter 1.322 élèves fréquentant l'enseignement artistique.

Source : Service de l'éducation – chiffres 2004

⁹ Les chiffres cités ici se basent sur le nombre d'élèves présents et non pas sur le nombre d'élèves inscrits.

Aux niveaux de l'enseignement maternel, fondamental, secondaire et supérieur non universitaire, Mons est indiscutablement bien servie en écoles et en type de formation.

En ce qui concerne l'offre universitaire, même si elle se complète actuellement (bac en Droit par exemple), elle reste partielle et dispersée (2 facultés de Sciences économiques par exemple).

Il est important pour l'avenir de la région de garantir aussi, plus encore qu'aujourd'hui, la présence de filières universitaires (même incomplètes) potentiellement créatrices de valeur ajoutée.

L'enjeu du redéploiement voire du développement universitaire à Mons est donc fondamental pour son développement futur. D'autre part, les universités sont porteuses de retombées telles que les spin off, et autres projets de développement économique susceptible de créer une dynamique positive de création locale de valeur.

II.5. Volet social

II.5.1. La question de la santé

Les données propres à Mons manquent et nous n'avons pas connaissance d'études épidémiologiques spécifiques. Toutefois, le lecteur peut consulter (en ligne) les documents de l'Observatoire de la santé en Hainaut (www.hainaut.be/sante/observatoiresante/) qui portent sur l'ensemble de la Province.

On retiendra que 31% des hommes et 40% des femmes décèdent de maladies cardiovasculaires (données 2001 en Hainaut).

Tableau 1 : Appréciation des facilités des services de santé

	Comment jugez-vous les facilités offertes des services de santé dans votre quartier ?			Indice de satisfaction
	"mal équipé"	"normalement équipé"	"très bien équipé"	
Belgique	7,70%	59,30%	33,00%	125,3
Région wallonne	11,30%	57,90%	30,90%	119,6
Mons	11,60%	58,70%	29,60%	118
Tournai	11,20%	58,90%	29,90%	118,6
Namur	9,30%	54,70%	36,00%	126,7
Verviers	12,10%	56,00%	31,80%	119,7

Source : INS Recensement 2001 <http://www.statbel.fgov.be/census/>

Les structures hospitalières

Trois sont présentes sur le territoire : Le centre hospitalier universitaire Ambroise Paré, le Centre hospitalier psychiatrique du Chêne aux Haies, le Centre hospitalier régional saint-Joseph. Il existe par ailleurs un dispensaire au SHAPE.

A signaler aussi, la présence d'une unité de résonance magnétique (Chambor).

En 2004, le nombre de lits sur Mons se ventile de la façon suivante :

- 263 lits au niveau du centre hospitalier Saint-Joseph ;
- 336 lits au niveau du centre hospitalier universitaire Ambroise Paré ;
- 515 lits au niveau de l'hôpital du chêne aux haies.

De façon générale, la patientèle des hôpitaux Ambroise Paré et Saint-Joseph est essentiellement locale venant de la ville de Mons et des environs.

L'hôpital du chêne aux haies pour la partie psychiatrique, attire des patients venant de plus loin et a un rayonnement dans toute la province du Hainaut.

Les pharmacies

Mons compte 57 pharmacies.

Le nombre de médecin/habitant

Au 31 décembre 2002, il y a 881 médecins dans l'arrondissement soit une densité de 35,4/10.000 habitants pour une densité de 41,1 en Belgique et de 42,7 en RW.

(Source : INS)

Les maladies sociales (alcoolisme, toxicomanies, suicides...)

Il est impossible de disposer de données précises sur le suicide à Mons, seule information, le taux de suicides « aboutis » était de 23,59/100.000 habitants en Hainaut en 1996 (32,45/100.000 hab. en 1994), avec 80% d'hommes. D'une manière générale, la littérature montre que les femmes font plus de tentatives de suicides que les hommes, mais ceux-ci « atteignent leur objectif » plus que les femmes.

En matière d'alcoolisme, aucune donnée chiffrée n'est disponible mais l'étude des comptes rendus journaliers de la police en 1994 avait montré que dans plus de 30% des interventions, le facteur alcool intervenait.

Pour l'année 2004, 50% des arrestations administratives qui ont été réalisées sont liées à l'ivresse.

En matière de toxicomanies, l'existence de plusieurs structures d'aide (Intermezzo, Parenthèse asbl...) nous permet d'estimer le nombre d'usagers de drogue (polytoxicomanes ou usagers de drogues dures) dans une fourchette de 200 à 400 personnes sur Mons. Cependant, la mobilité de ce type de population ainsi que la « qualité de l'offre » ou de l'activité policière joue beaucoup sur « l'attractivité » de Mons en la matière. Le phénomène est donc variable.

De par sa localisation proche de la France et à mi-chemin entre Paris et Amsterdam, Mons est hélas très attractive pour les trafiquants de toute nature. Ils sont combattus avec détermination.

L'activité physique et la santé des jeunes

Voyez à ce sujet les données de l'Observatoire de la santé en Hainaut (www.hainaut.be/sante/observatoiresante/).

On retiendra (chiffres 2002) :

- que 39% des jeunes ne pratiquent pas (au moins une fois par semaine) un sport en dehors de l'école.
- Que 44% n'ont pas d'activité du type loisirs organisés.
- Que 97% regardent tous les jours la télévision, dont 38% plus de 3 fois par jour.
- Que 28% ne prennent pas de petit déjeuner.
- Que 18% sont en surcharge pondérale et 8% en état d'obésité.
- Que 16% des jeunes de 16 ans consomment régulièrement de l'alcool.

Commentaires

La nécessité d'enquêtes épidémiologiques est indispensable pour approfondir ce sujet. Une enquête pilote, disponible au service prévention, avait été menée en son temps au sein de la Cité de la Francophonie à Jemappes.

De même, une coordination des structures d'aide et de prévention est indispensable pour donner plus de visibilité et d'efficacité à celles-ci.

II.5.2. La question de l'action sociale

Le revenu d'intégration sociale (ex-minimex)

En 2004, sur 2032 RIS on observe :

43% d'hommes et 57% de femmes ;

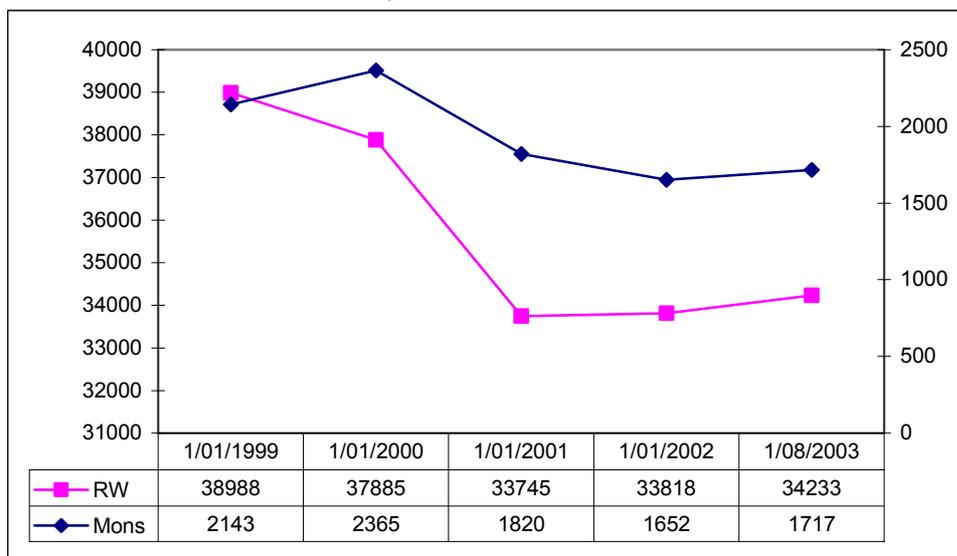
65% de Belges, 35% d'étrangers;

29,24% de moins de 25 ans, 68,65% de 25 à 65 ans et 2,12% de plus de 65 ans ;

31% de RIS partiels.

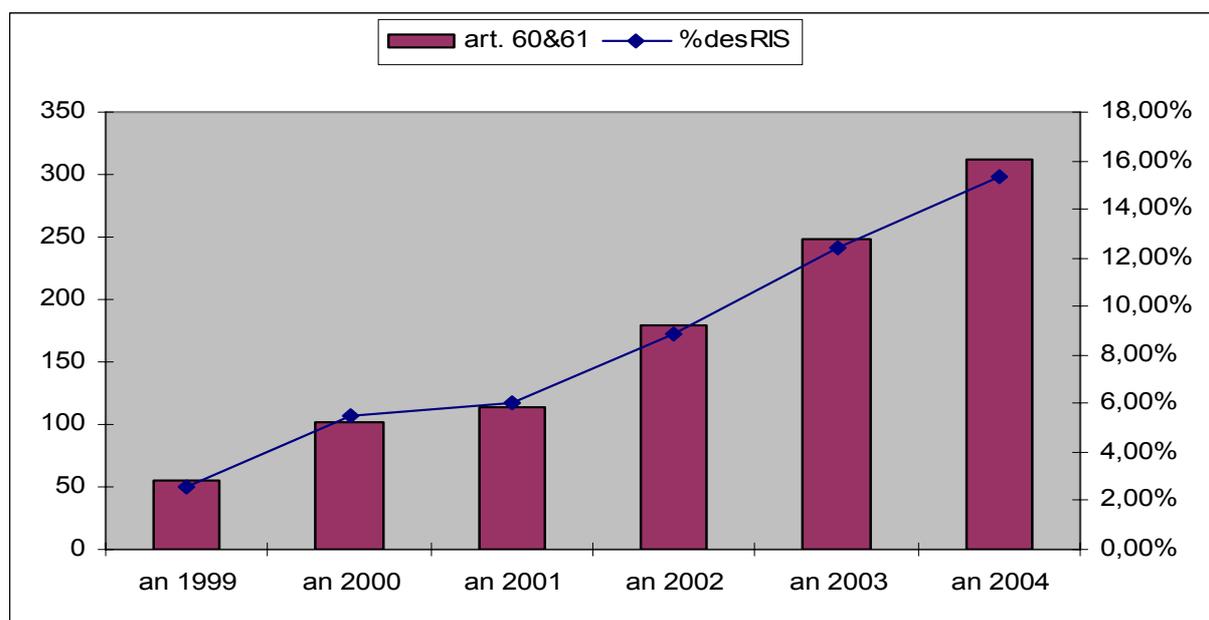
On observe que contrairement à une idée largement répandue, les étrangers et Candidats réfugiés politiques ne constituent pas les principaux demandeurs du CPAS.

Tableau 1 : Evolution comparée du nombre de RIS à Mons et en RW



Source : SPF Affaires sociales - CPAS

Tableau 2 : Evolution du nombre de mises au travail (art. 60 & 61) et proportion parmi les bénéficiaires du RIS.



Source : CPAS

Le CPAS dispose des instruments suivants pour l'insertion sociale : Cellule d'insertion sociale, service « FIPI », entreprise de formation par le travail (EFT), projet bio-maraichage.

Le surendettement¹⁰

Parmi les indicateurs du surendettement, nous disposons des chiffres du service de médiation des dettes et de guidance budgétaire du CPAS comme source essentielle.

Entre 2001 et 2003, nous sommes passés de 211 dossiers de médiation à 268. Le chiffre est reparti quelque peu à la hausse en 2004 avec 365 dossiers.

Par ailleurs pour 2004, on compte :

- 849 dossier de guidance budgétaire « Electrabel » sont suivis ;
- 203 dossiers pour l'IDEMLS (eau) ;
- 257 dossiers de guidance complète ;
- 33 dossiers Mebar II (chauffage mazout).

Urgence sociale, squats, mendicité

Une étude réalisée par le service de prévention en 1998 auprès des sans abri de Mons faisait apparaître que :

- environ la moitié d'entre eux disposaient de revenus ;
- les deux tiers avaient fréquenté des structures de santé mentale ;
- la problématique « assuétude » (alcool essentiellement) était toujours présente ;

¹⁰ Une comparaison du nombre d'inscrits dans le fichier positif de la BNB, entre Mons et d'autres villes serait un indicateur objectif intéressant. Malheureusement, l'accès à ces données n'est pas aisé.

- la durée moyenne en rue à Mons était de 2 ans.

Ils étaient 23 à l'époque.

Actuellement, il est difficile d'évaluer la situation tant la population sans abri semble évoluer. Ceux qui se livrent à la mendicité ne sont pas nécessairement sans domicile. Manifestement aussi, une partie de ces personnes sont plus jeunes qu'à l'époque de l'étude et connaissent d'autres assuétudes que l'alcool.

La problématique des sans abri avec chiens reste entière, car aucune structure ne les accepte.

Pour le reste, le service d'urgence sociale 24h/24 du CPAS a traité 561 demandes sur 1 an (2003) dont 212 d'hébergement (y compris suite à un incendie).

Pour les six premiers mois de 2004, on compte pour ce même numéro 328 interventions.

Outre des structures privées comme la Maison Saint-Paul, les Resto du cœur, atd quart monde, les vestiaires des paroisses, la maison maternelle L'Espoir (pour femmes)... le CPAS dispose des outils suivants :

- Hôtel social (7 logements – 4.171 nuitées pour 29 personnes en 2002) ;
- 21 maisons d'insertion (30 familles – 66 personnes en 2002) ;
- 7 maisons de transit (6.915 nuitées pour 13 familles) ;
- Abri de nuit (689 nuitées pour 136 personnes en 2002) ;
- Atelier recherche logement, initiative locale d'accueil des demandeurs d'asile, programme d'action logement, intégration sociale par l'habitat (prêts, cautions locatives).

Les grands chiffres du CPAS

Budget 2005 de 44.360.723 € dont 40.369.189 € de transferts.

Dans ces transferts on retrouve les interventions des différents niveaux de pouvoirs.

Sur les 40.363.189 € de transferts, l'intervention de la ville s'élève à 11.650.000€.

En 2004, le personnel s'élève à 751 personnes (693 ETP)

Commentaires

La question de l'action sociale ne dépend bien entendu pas que du CPAS. De nombreuses actions sont menées tant par le monde associatif que par les services publics (Service de prévention, service social). La coordination de ces services appartient légalement au CPAS.

II.5.3. La question de l'intégration sociale

La vie associative

Comme nous le verrons dans les chapitres « Culture » et « sports », le nombre d'associations présentes est extrêmement important (environ 400). Il faut ajouter à celles-ci, les associations de commerçants (une dizaine), les comités de

quartier (11 lors du schéma de structure), les associations de naturalistes (6), les associations patrimoniales, les sociétés savantes...

Les religions et philosophies

Il n'y a pas de recensement possible ou d'estimations objectivables sur ce sujet. On observe toutefois la prédominance de la religion Catholique qui parvient à maintenir presque toutes les paroisses en activité. L'église protestante est très présente sur Mons et historiquement plus importante qu'ailleurs en Belgique (surtout à Jemappes et dans le Borinage). On constate une implantation forte d'églises évangélistes liées soit à la communauté noire, soit à la présence du Shape. L'Islam est surtout présent à Cuesmes, Ghlin et Jemappes/Flénu au sein de la communauté d'origine maghrébine. Plusieurs mosquées se sont développées.

La laïcité est aussi bien implantée avec différentes associations dont la Maison de la Laïcité.

Les communautés

Nous avons vu que la population étrangère est en diminution. Toutefois, certaines populations maintiennent des pratiques communautaires un peu plus importantes : les personnes originaires des pays asiatiques par exemple, même peu nombreuses, organisent la fête du Têt. De même, des groupes d'habitants d'origine africaine ont pu être à l'origine d'initiatives culturelles partagées au sein de certains quartiers.

Les services clubs

Sont présents : Rotary, Lion's, Table ronde, Fifty-one, Soroptimist, Kiwanis, Inner Wheel, Ladies Circle, Richelieu, Zonta, Jeune chambre économique, Club 41 sans compter Mars et Mercure et des associations comme Mons Métropole, le Club 44 (table d'affaire du RAEC) ou Synergie asbl.

Un inter services-club existe depuis plusieurs années.

Commentaires

La vie associative très riche, les multiples initiatives créatrices de liens sociaux (quartiers en fête, fêtes de quartier, roller parade, festivités locales ou scolaires...) apparaissent comme rassurantes par rapport aux phénomènes de désintégration sociale. Toutefois, l'atomisation de la société en général, l'éclatement des familles et certains faits d'exclusion conduisent à ce qu'une partie de la population soit totalement ou partiellement déconnectée de la vie sociale. La mesure objective de cette partie de population exclue est très délicate par essence et nous ne disposons pas de données sérieuses sur le sujet.

Un mémento exhaustif des services sociaux et associatifs par mots clés serait d'une grande utilité.

II.5.4. La question de la petite enfance

Les Crèches et l'accueil

Les crèches communales ont une capacité de 78 lits (48 à Mons et 30 à Jemappes). La commune assure aussi un service de gardiennes encadrées pour 60 lits.

L'entité de Mons a une capacité globale de 641 places classiques de 0 à 3 ans pour une natalité (2002) de 744 soit un taux de couverture de 34,46% (2,5 ans X 744 naissances = 1.860 places théoriques nécessaires pour 641 existantes).

Commentaires

Moins qu'ailleurs en Borinage, mais comme partout en Hainaut, la capacité d'accueil est insuffisante et donc problématique pour une politique qui viserait à être attractif pour les couples avec enfants.

II.5.5. La question de la famille

Cette question est essentiellement abordée dans celle du logement et de la population. Voyez supra.

II.5.6. La question du vieillissement

Voyez supra les données sur la population.

Les structures d'aide à domicile

Outre, les services privés (asbl âge d'or service, croix jaune et blanche...), les mutuelles, le CPAS de Mons offre une série de services.

Le service des soins à domicile (infirmiers) du CPAS a effectué plus de 33.000 actes en 2003.

Le service aides familiales du CPAS a presté 54.894 heures en 2002 (chiffres stables depuis 1988).

60.484 repas à domicile ont été livrés en 2002 (en croissance depuis 2000).

Les homes

1.376 lits pour l'entité avec 20 homes.

Dans les homes du CPAS, il y a environ 30% d'hommes pour 70% de femmes.

Commentaires

Ici aussi la capacité d'accueil est insuffisante et posera de grandes difficultés avec la poursuite du vieillissement de la population. Le moratoire et les conditions actuelles pour permettre l'ouverture de lits privés ou publics (proportion des uns par rapport aux autres) handicapent Mons actuellement.

En revanche, les services d'aide à domicile sont en croissance (privés et publics).

II.6. Volet culturel

II.6.1. La question de l'image de Mons (diagnostics précédents)

Une étude de IDEA de 1998 présentait les conclusions suivantes :

- *Le passé (industriel et de tradition) conditionne l'image que les publics internes et externes se font de la région avec mise en exergue des éléments négatifs du passé (région noire) ;*
- *Aucune identité commune parmi la population, aucun sentiment d'appartenance à la région ;*
- *Important décalage entre une perception généralement noire et la réalité des faits. De multiples réalisations au plan local ne parviennent pas à se faire apprécier à leur juste valeur. Ce décalage augmente avec le degré d'éloignement de la région ;.*
- *La région est fragmentée, tant au niveau de la situation socio-économique de ses habitants qu'au niveau des mentalités ;*
- *La région manque depuis des années de fortes personnalités faisant l'unanimité et se battant quotidiennement pour des projets locaux.*

Source : *Etude d'image des régions de Mons Borinage et du Centre*, Burson-Marsteller (octobre 1998).

La situation a sans aucun doute évolué, mais aucun instrument de mesure récent ne peut affiner le diagnostic sur une base objective pour ce point.

Par ailleurs, le **Rapport intermédiaire n°2 - Diagnostic du Projet de Ville – Plan de développement stratégique, 22 juin 2000 – SC Cooparch – RU**, tente de répondre à plusieurs questions qui restent pertinentes :

Mons, une ville citoyenne ? ⇒ *Le rapport propose d'accélérer la modernisation de l'administration, l'information (comparaison du Mons Magazine avec d'autres bulletins communaux, analyse de l'ancien site web...), la participation et la concertation (décrite comme limitée à l'époque).*

Le sentiment d'appartenance au « Grand Mons » et les identités locales ⇒ *Le rapport rappelle le poids du passé (fusion des communes), les ruptures physiques et paysagères (rupture entre l'intra muros et Jemappes/Cuesmes, E42, Grand Large, les Boulevards), les ruptures dans les déplacements, les ruptures sociales entre le quart Sud-Est et le quart Sud-Ouest. L'ensemble complique l'émergence d'un sentiment d'appartenance.*

Le fatalisme ⇒ *Le rapport évoque le dynamisme associatif (important), individuel (ville de conflits, problème de l'emploi, déficit entrepreneurial).*

Le dynamisme économique ⇒ *Le rapport décrit le rôle de l'IDEA, de la Maison de l'entreprise, l'impulsion des universités et des entreprises innovantes (relativise le succès du Parc Initialis par la comparaison avec d'autres sites universitaires), le commerce (étude SEGEFA – Mérenne, problématique du projet des Grands-Prés), la faible participation des acteurs économiques dans les projets communaux.*

La Culture ⇒ *Le rapport analyse l'offre (structures, associations et infrastructures), la promotion de la Culture (intérêt relatif des montois), le*

dynamisme de l'offre en lien avec ce qui semble être l'absence d'une stratégie globale (depuis lors, avec l'arrivée d'Yves Vasseur et la mise sur pied du Manège.Mons, les choses ont évolué de manière très positive).

Sports et loisirs ⇒ Le rapport examine l'offre (diversité, infrastructures, 200 clubs, 54 disciplines), l'image sportive liée aux clubs phares et aux manifestations et le rôle de l'asbl Mons Invest Sport. Le sentiment est qu'ici la politique de développement est plus affirmée qu'en matière culturelle.

Rayonnement et image de Mons ⇒ Le rapport de 2000 se penche d'abord sur la réalité de la perception liée au passé (image négative du Borinage, image positive pour Mons en interne mais indistincte du Borinage en externe). Il s'attarde sur les atouts patrimoniaux, culturels, folkloriques et commerciaux, avant de se pencher sur l'avenir (Grands Prés, ressources périphériques, maillage vert...). Le rôle de l'Office du Tourisme et les initiatives de la ville sont simplement décrites. L'aspect universitaire paraît insuffisamment marqué ainsi que l'absence d'une offre complète, ajoutée à la dispersion de celle-ci en plusieurs universités. Le rapport insiste sur la nécessité de construire une image forte pour surmonter le pessimisme et dépasser la simple satisfaction autour de l'aspect patrimonial de la cité.

Gérer le territoire ⇒ Le rapport aborde les projets urbains (Grands Prés, auberge de jeunesse, rénovation des espaces publics, plan lumière, projets culturels et touristiques), les documents d'aménagement du territoire (schéma de structure, règlement communal d'urbanisme, plan communal de développement de la nature, plans communaux d'aménagement), la volonté de mieux gérer la mobilité (minibus gratuits, plan de déplacement et de stationnement), la nécessité de gérer le territoire à une échelle plus large et d'organiser les collaborations (culturelles avec le Borinage et la France, la communauté urbaine de Mons), la volonté de s'inscrire dans des réseaux internationaux et le projet de ville lui-même. La démarche est décrite comme globale et cohérente mais pas suffisamment perçue par les montois.

La mobilité ⇒ Le rapport étudie enfin la position de Mons dans le réseau des villes européennes, les transports en commun urbains et suburbains (décrits comme assez inadaptés), les axes routiers, le stationnement et la place du vélo.

II.6.2. La question du patrimoine culturel

Mons possède un patrimoine exceptionnel reconnu au niveau national et international (Sainte Waudru, Hôtel de ville, Beffroi, Carré des arts, Grand Place, Château des Ducs d'Havré, Champs à cailloux de Spiennes - patrimoine mondial de l'UNESCO).

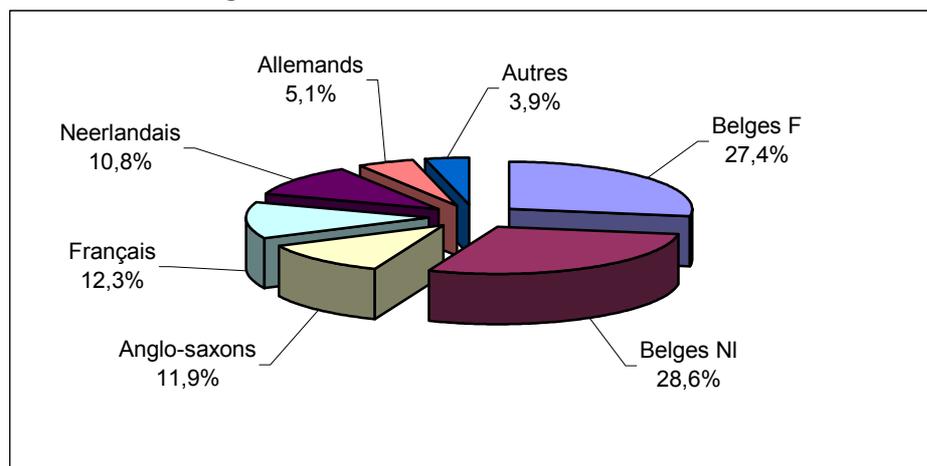
Tableau 1 : synthèse de la liste des biens classés à Mons

Mons	134 biens
Cuesmes	4
Flénu	4
Ghlin	2
Havré	6
Jemappes	1
Mesvin	1
Obourg	2
Saint-Denis	3
Spiennes	1

Il y a aussi la question du patrimoine immatériel avec la candidature de la Ducasse de Mons comme patrimoine immatériel de l'humanité (UNESCO). Événement déjà reconnu officiellement par la Communauté française.

II.6.3. La question du tourisme

Tableau 1 : Origine des touristes



Source : OT Mons (2003)

Tableau 2 : Nombre de touristes visiteurs à Mons

	2001	2002	2003
Visites guidées et minitrips	11390	12280	16766
Auberge jeunesse nuitées	/	10295	13395
Camping	8082	7346	7520
Fréquentation globale (hors Ducasse)	190204	212545	233674

Source : OT Mons

Les premiers chiffres de 2004 disponibles pour le tourisme sont ceux du nombre de visites guidées, elles s'élèvent à 14559.

Par rapport à 2003, on constate donc un repli mais cela s'explique par le caractère exceptionnel de 2003 qui fut une année de canicule.

Commentaires

La question du maillage touristique, des liens avec les principales attractions de la sous-région semble toujours d'actualité.

II.6.4. La question des fêtes

Le Doudou, Ducasse rituelle de Mons

Origine : En 1349, pour conjurer le sort face à la terrible épidémie de peste qui ravage la région, les chanoines, le clergé et l'autorité communale décident d'organiser, le dimanche de la Trinité, une procession exceptionnelle au cours de laquelle les reliques du corps de Sainte Waudru, patronne de la ville, est placée sur un char ("car" en patois picard). En 1380, sur l'initiative de Guillaume D'Ostrevant, la confrérie de "Monseigneur Saint-Georges" participe à la procession de la Trinité et met en scène un "jeu" évoquant la lutte du Saint contre le Dragon.

Actuellement, les festivités du Doudou débordent largement le dimanche de la Trinité. Dès le vendredi la musique envahit la ville. Le samedi, après la répétition du combat dans la cour de l'hôtel de ville, à la Collégiale la chasse de St.Waudru est descendue. En soirée, la retraite aux flambeaux s'étire dans les rues du centre-ville.

Le lundi et le mardi, la place est laissée aux commerces qui organisent une gigantesque braderie.

Le mercredi enfin, la soirée est dédiée aux enfants avec l'organisation du petit Lumeçon.

Les fêtes et cavalcades

La ville est jalonnée de nombreuses fêtes populaires qui complètent celles du Doudou. Ainsi nous pouvons citer :

- La Cavalcade de Jemappes : Depuis 1862, groupes carnavalesques créés dans les communes environnantes et groupes de gilles créés dans la

localité - vers 1950, la formule du cortège carnavalesque se modifie quelque peu par l'introduction de pelotons de cliques et majorettes. La cavalcade de Jemappes est officiellement reconnue par les autorités communales en 1906 et on fêtera en 2006 le centenaire officiel de cette manifestation.

- Le Lundi gras et lundi de Pâques (jour de la cavalcade) à Jemappes : cortèges depuis 1902 avec un géant, baptisé Dominique, 1911 Dominica, 1913 Dominicus,
- La Procession du Mouligneau – Ghlin : depuis 1615, le 15 août (début le 14 août), procession hstorico-religieuse.
- La Ducasse de Messines : à partir de 1620, fin mars, à l'origine une manifestation religieuse en l'église paroissiale de Saint Nicolas du faubourg de Bertaimont, manifestation florale (marché) et musicale une semaine avec une foire qui s'installe Place Nervienne, les Géants "Batisse, Lalie et Biloute" animent les festivités de la Ducasse.
- Place(s) aux jeunes en début mai ;
- Les Médiévales de Mons en septembre ;
- Mons passé-présent tous les 2 ans ;
- Les Floralies environ tous les 5 ans.

Les foires

44 foires de quartier sont organisées à Mons auxquelles s'ajoute la grande foire d'automne au centre-ville.

II.6.5. La question des arts

Les arts vivants se sont extraordinairement développés à Mons. Le Centre culturel transfrontalier, « le Manège.Mons » qui résulte de la fusion d'une série d'organisations culturelles, en est l'initiateur. De nouvelles infrastructures ainsi que des rénovations d'infrastructures existantes viennent mailler le réseau d'activités culturelles. Elles s'inscrivent dans la stratégie de « Capitale européenne de la culturel ». Rappelons que le présent diagnostic s'inscrit aussi dans la construction de Mons 2015 Capitale Européenne de la Culture.

Le lecteur pardonnera donc le caractère quelque peu « catalogue » des chapitres qui suivent.

Arts plastiques - musées

Mons, capitale wallonne de la Culture, dispose d'une infrastructure quantitativement importante mais qualitativement déficiente. Les expositions ou collections de grande envergure ne disposent en effet d'aucun lieu (excepté le Musée Duesberg pour sa collection) adapté aux exigences actuelles. Cette situation changera radicalement par la rénovation du Musée des Beaux-Arts, du Mont de Piété et des Abattoirs.

Tableau 1 : Fréquentation des principaux musées et salles d'expositions (2003)

Site	Visiteurs
Musée des beaux-arts (MBA)	24.413
Galerie « l'art en Mire » (MBA)	3.220
Musée Jean Lescart	4.869
Musée d'histoire militaire	2.195
Musée François Duesberg	6.852
Chapelle Saint-Georges	33.487
Dynamusée	6.908 enfants

Source : service de la culture

L'offre en arts plastique est très variée et s'élargit au design et à l'artisanat depuis quelques années. La présence de l'ESAPV n'y est pas étrangère.

Musées, collections et sites patrimoniaux

Ne nombreux opérateurs interviennent sur le territoire de la ville :

- La Ville de Mons elle même : Musée des Beaux-arts de Mons, site de l'Attacat, Musées d'histoire militaire, Musée du Folklore et de la vie montoise (Maison Jean Lescarts)
- L'Office du Tourisme Asbl : Musée des Arts Décoratifs F.Duesberg, Vieux-logis, Maison Van Gogh, Musée du Château Comtal Chapelle Saint-Calixte, Trésor de la Collégiale Sainte Waudru.
- La Maison du Jazz en Hainaut Asbl : Maison du Jazz
- La Communauté française de Belgique : Musée d'Arts Contemporains (Grand Hornu)
- L'asbl Musée de la Route
- L'asbl Cercle culturel du Vieux-Nimy: Musée du vieux Nimy
- L'asbl Les Amis de Musées
- L'asbl Mundaneum

Les gestionnaires de lieux d'exposition quant à eux peuvent se résumer comme suit :

- La Ville de Mons (Machine à eau, Salle St Georges, galerie l'Art en Mire) ;
- La Médiathèque (7m³) ;
- L'Institut d'architecture (Chapelle du Bélian) ;
- L'Institut du Patrimoine wallon (Casemates) ;
- La RTBF - salle Camille Halsberge ;
- Le Service Prévention de la Ville de Mons (Bains Douches (Maison de quartier)) ;
- Le Manège.mons (péristyle du Théâtre Royal) ;
- Des Cimaies privées: finzerb, K Fée,...
- L'asbl Maison de la presse (Maison de la presse)
- La Communauté française de Belgique : Mundaneum
- L'asbl Artconnexion

Principales manifestations d'art plastique :

- Cercle du Bon Vouloir (Salon du Bon Vouloir)
- Ville de Mons (Eté+expo)

Galleries privées :

Koma Asbl, Renard Gallery, La tache d'argent (gravure), Decourtnay Galerie (ASBL Emergent Artist Promotion), Galerie du Dragon, Galerie du Pistolet d'Or, Artkhibios Asbl.

Ateliers :

Atelier La Luciole, Atelier Peinturlure (*enfants de 7 à 9ans*), Dynamusée (Musées communaux), Maison des Ateliers Asbl, Shape Art and Crafts Center, L'Amusette Asbl.

Photographie :

Photo Club Jemappien, Royal Photo Club montois, Le Bayou asbl

Le théâtre

La scène montoise est bien entendu animée par le Centre culturel transfrontalier (Le Manège).

La rénovation du Théâtre Royal, celle des arbalétriers et la construction de la nouvelle salle du Manège contribuent à relancer l'offre en salle de qualité. Dans certaines circonstances, Mons.Expo peut également accueillir des grands spectacles. Il manque néanmoins de petits lieux de répétition et de diffusion.

Compagnies :

Roulotte Théâtrale, "G" Théâtre, Théâtre des rues, Théâtre du Copion, Prospéro & Cie, Kollecktief, Théâtre de l'éveil, Novembre Flou asbl, Barbiana asbl, Lato sensu asbl, Passion et différence asbl, Combo Art Resto, Le théâtre des terrils, Les Pèlerins du temps.

Compagnies dialectales :

Royal Théâtre wallon Montois, Théâtre wallon Montois les XV, C.H.A.L.T

Production :

Centre Culturel transfrontalier, Cercle La Licorne d'Or asbl, Les Amis de Gérard Noël asbl.

Marionnettes :

Betième montois, Cap Nimy asbl (festival international de la Marionnette)

Ateliers :

Atelier du Parc (*Théâtre pour enfants*), Atelier du Théâtre de l'Eveil, Cirque du Doudou, Fabrique de Théâtre, Ludothèque du Petit Cirque

Manifestation :

Festival au Carré, Via.

La lecture, la BD et la littérature

Le nombre de librairies et de bibliothèques est assez comparable à celui d'autres villes. Mons étant une ville universitaire, on pourrait s'étonner de ne pas enregistrer une présence plus forte du livre. Par ailleurs, des fonds précieux remarquables existent à l'Université de Mons Hainaut.

Bibliothèques et lecture publique :

En 2003, le nombre d'utilisateurs inscrits dans les bibliothèques communales : 15.812 (17,4% des habitants). Sans compter 387 collectivités inscrites qui représentent environ 5.000 enfants.

On trouve dans nos bibliothèques, 294.923 volumes et 148 périodiques disponibles

Le réseau de lecture publique montois se résume comme suit :

- Bibliothèques communales (avec local pivot : Jemappes, deux filiales : CCJ-Mons et Cuesmes, sept dépôts) ;
- Nouvelle bibliothèque publique les comtes du Hainaut – AFIC (avec locale pivot : Mons, trois dépôts) ;
- Bibliothèque centrale de l'université de Mons-Hainaut ;
- Bibliothèque de la Maison Losseau ;
- Bibliothèque de la Pensée Wallonne ;
- Bibliothèques Paroissiales (2 centres de prêts).

Librairies :

10 librairies sont dénombrées à Mons : Ligne Claire, L'oiseau lire, Scientia, Leto, Polar & co, Florilèges, Maxilivres, Club, Belgique Loisirs, Les 7 bulles de cristal.

62 librairies- journaux s'y ajoutent.

Les manifestations :

Europapier (privé) et Fête de la Saint-Georges – Fête du livre (Ville de Mons), expo sur le livre de jeunesse.

Les éditeurs :

Editions du Cerisier, Editions le Talus d'Approche, Editions Convaincre

Ateliers :

Oro production, Atelier de Création BD, Le Scriptorium du Parc, L'Écrivain public

Presse :

Maison de la Presse Asbl, Médiathèque Asbl, Presse quotidienne : rédactions régionales (La Province, Le Soir, Dernière Heure), RTBF, VivaCité, classic 21, nostalgie, centre de Production du Hainaut, TéléMB, Sud Radio, Radio Contact

Promotion des lettres :

Centre des Ecritures Dramatiques Wallonie-Bruxelles, Clair de Luth - Cercle littéraire hainuyer, La Pensée Wallonne, Mundaneum, BÉDÉBU, La clinique de l'écriture, Montois cayaux asbl

La musique

La vivacité du secteur est importante. Elle est sans doute aussi liée à la présence du Conservatoire et de plusieurs académies. Le secteur des musiques non classique manque indiscutablement de lieux de répétition et de diffusion.

Ensembles et Chorales :

Manège.mons, Ensemble Musiques Nouvelles, Orchestre Royal de Chambre de Wallonie Asbl, Amis des aveugles (Fanfare), Cercle Royal des Mandolinistes, La Royale Philharmonie St-Symphorien, Métarythmes de l'air, Société des Fanfares de Ghlin, Soc. Royale Philharmonique « L'Union » Ghlin, Société Royale Philharmonique La Cécilia3, Groupe vocal « Les Rolandins », Fanfare communale d'Havré, Chœurs mixtes « Les Amis de Mozart », Chorale « L'Erica », Chorale « Joie dans la Musique », Estudiantina, Aria Quatro, La tramontane, Mezzo Voce

Promoteurs et organisateurs :

Beatles'Day, Maison du Jazz en Hainaut Asbl, Manège.mons, Jardin musical de Ghlin, Art azimuth asbl (Jazz, Musique du Monde et Rock), Collégiades, Médiathèque, Greenpark asbl, Lyxteam asbl, Musique Espérance Solidarité, Catiau montois et Carillons, Iguanorock asbl, Mons en live, Des Arts Asbl

Ateliers :

Jeunesses Musicales Asbl, Muchafou, (*Atelier de cornemuse*)

Groupes :

Arias, Art Mature, AT.J.PERCU., AT. Guitare MDA, Eclipsol, Entre les lignes, Gilou et goldo, I.T.M., Jazz Y Jazz Band , La Orchesta de la Muerte, Mismac, Masagama, Pharmalogistic, Polydrumix, Qu4ttrö, Taxi, Tribute to Bob Marley, Thug'N style, Verveine

Manifestations récurrentes :

Cap sud, Festival au carré, Fête de la musique, Greenpark festival, Concerts lyxteam, Mons revives, Brock challenge, Beatles'day, Mons en jazz, Iguanorock

Médiathèque :

51.325 visiteurs en 2003 (source : service de la culture)

La danse

Compagnie :

As Palavras – Cie Claudio Bernardo

Apprendre et pratiquer la danse :

Club interculturel de danses latino-américaines (*Mons*), Danse Center Roselyne Paris, Centre Maigret de Priches, Art Event Asbl

Le Cinéma

Festivals :

Festival International du film d'amour

Production :

Wallimage

Salles de cinéma :

Complexe Imagix (14 salles)

Plaza Art (trois salles)

Collection privée :

M. Verschuren

Ciné-clubs :

Ciné-club Educatif & culturel, Ciné-club des anciens de l'ULB

Ateliers :

Murmures asbl, Action Ciné Média Jeune, Ciné jeunesse, Cut-Up asbl (*films d'animation, dessins animés, 3d*), Studio 2 Groupe ciné vidéo (Ghlin), Alektreyon Seprovid (Jemappes).

L'éducation permanente

Le nombre d'associations est particulièrement important à Mons.

Associations d'éducation permanente :

Action et Recherche Culturelles (ARC), Amitiés françaises (*cycle de conférences, Cafés Citoyens asbl, Chantecler Jemappes, Cie Franche de Maupertuys, Ciep Mons Borinage, Connaissance et vie d'aujourd'hui, Centre Picardie laïque, Présence et Action Culturelle, Seniors Club, Union Chrétienne des Pensionnés (club culturel, peinture, chorale, dessin expo), Université des Aînés, Université du Temps Libre (Arts Plastiques, séminaires art et histoire, littérature, conférences...), Vie féminine (mouvement chrétien d'action culturelle et sociale), Femmes prévoyantes socialistes – Mons Borinage, Infor familles asbl, Ligue des familles, Culture et démocratie asbl, Les Amis des aveugles asbl, Maison internationale asbl, Commission des femmes socialistes de Cuesmes, La famille heureuse asbl*

Associations pluridisciplinaires :

Art Azimut asbl, Goût Réunis Asbl, Maison de la Mémoire, Amicale Hainaut camping – Cercle culturel de Mons, Foyer culturel et sportif de l'AEDEC « la cascade », Têtes de Pipe asbl, Manufactor asbl, Indigo asbl, Novella, Les Amis du château d'Havré asbl, Boulevard asbl

Culture scientifique et patrimoniale :

Parc d'aventures scientifiques (PASS – Frameries), Jardin géologique d'Obourg, Cercle archéologique de Mons, Cercles d'astronomie Montois, Ciephum (Centre

Interdis. d'Etudes Philosophiques – UMH), El Courti des Trikoteux d'plaisis (*Philosophie*), Environnement et Découverte, Société royale des Naturalistes de Mons et du Borinage, Société de recherche Préhistorique en Hainaut asbl, Sauvegarde des Archives industrielles du Couchant de Mons asbl, Centre de recherches et d'informations sur la conservation de la nature, Carrières de la Malogne, Site néolithique de Spiennes, Sauvegarde et avenir de Mons

L'enseignement artistique

Un nombre important d'institutions d'enseignement artistique jalonne la ville. A la lumière de l'offre d'enseignement de ce type, la démarches de créativité artistique devrait être plus soutenue.

Institutions :

Académie de Musique, Conservatoire Royal de Musique de Mons, Cours des Métiers d'art du Hainaut, Ecole Supérieure des Arts Plastiques et Visuels de Communauté française, Haute Ecole Roi Baudouin, Institut d'Architecture Intercommunal

II.7. Volet sportif

D'une manière générale, les infrastructures sportives permettent une offre non négligeable. Toutefois, les aires (terrains) de sports restent insuffisantes (pression foncière importante) et posent de gros problèmes pour l'extension des clubs ou simplement pour l'implantation de sports consommateurs de terrains. Le projet de grande piscine au Grand-Large devrait aussi combler un autre déficit en matière d'offre de piscines. Malgré ces handicaps, les performances de nos clubs sont importantes par rapport à des villes comme Namur, Tournai ou Verviers.

Les disciplines et les clubs :

Aérobic (9 clubs ou associations), aikido (2), aqua-gym (3), athlétisme (1), aviation (1), balle pelote (3), baseball (1), basket (5), billard (7), bowling (4), boxe (1), budo (1), colombophilie (2), cyclotourisme (4), danse (3), équitation (3), escalade (1), escrime (1), floorball (1), football (14), golf (1), gymnastique (6), handball (1), handisports (4), hockey (1), laïdo (1), jet-ski (1), jiu-jitsu (5), judo (4), karaté (3), kendo (1), marche (7), modélisme (3), multisports (4), nage synchronisée (1), natation (10), parachutisme (1), parapente (1), pêche (6), pétanque (5), rugby (1), self defense (2), ski nautique (1), spéléologie (1), sports cérébraux (2), sports moteurs (2), squash (1), taekwondo (7), taijiquan (2), tennis (6), tennis de table (8), tir à l'arc (6), triathlon (2), voile (1), volleyball (3), VTT (2), water polo (1), yoga (4).

Nous ne disposons pas de statistiques fiables sur l'ensemble de la fréquentation des clubs.

Source : www.mons.be

Les clubs phares

Le MOHA (athlétisme), Le Dexia Mons Hainaut (Basket D1), le Royal Albert Elisabeth Club (football D1), le Jet-Ski Club Mons-Borinage, Mons Aramis Club

(Squash), le centre AFT (Tennis), Hemerocallis (gymnastique) et le Castor Club (Water-polo) constituent les clubs phares et assurent Mons d'une place significative dans ce domaine.

L'hippodrome de Wallonie quant à lui permet notamment l'organisation de concours hippiques qui contribuent aussi à compléter l'image sportive de Mons.

Le public

C'est bien entendu au basket et au football que l'on retrouve le public le plus important (de 4.000 à 8.000 par match au RAEC).

II.8. Positionnement géostratégique

II.8.1. La question de l'Histoire

Il n'est bien entendu pas question ici de reproduire une synthèse de l'Histoire de Mons, mais bien de souligner que les ouvrages de références ou de synthèses font défaut.

Il est pourtant clair que l'Histoire de Mons est un indicateur important pour l'avenir de son positionnement stratégique.

A toutes fins utiles, nous conseillons au lecteur les ouvrages suivants :

Images d'une ville, Mons de 1200 à 1815, Bruxelles, A.G.R., 1997

Mons, Sauvegarde et Avenir, Mons, Sauvegarde et Avenir de Mons, 2001

Mons, Revivre en ville, Ministère de la Communauté Française, 1980

Mons, Hier, aujourd'hui, demain, Bruxelles, Ministère de la Culture Française, 1973

Ch. Piérard, Le développement territorial de Mons et ses virtualités économiques ou les occasions manquées, Hainaut français – Hainaut belge, 1970 (actes du colloque de 1967 à la Maison Losseau), p. 45-61

Trois villes du Hainaut, Charleroi – Mons – Valenciennes, IFA, 1998

II.8.2. Positionnement géographique

Mons est positionné comme « agglomération principale » au début de la dorsale wallonne. Selon Van Ecke E. (« Actualisation de la hiérarchie urbaine en Belgique », *Bulletin du Credit communal*, n°205, 1998, p.67), Mons est parmi les 17 « villes régionales belges » et apparaît comme plus attractive devant Namur et Bruges.

Pour les Français, nous sommes à l'extrême Est du bassin minier du Nord.

Hinterland et Communauté urbaine

Dixième commune la plus peuplée de Belgique.

280.000 habitants dans la « zone d'influence régionale de la ville de Mons » (Van Ecke, *Ibidem*).

Mais l'influence de la ville de Mons dépasse la valeur définie ci-dessus.

En effet, un certain nombre de communes ont à la fois comme ville de référence Mons et une autre commune wallonne.

Si on additionne les habitants de ces communes au total défini avant on arrive à une zone d'influence de 390.000 habitants.

Par ailleurs, on peut considérer que Mons rayonne au-delà de la frontière (pour preuve le nombre de visiteurs français enregistrés chaque week-end dans la ville). On peut donc ajouter à la zone d'influence définie avant les agglomérations de Maubeuge et Valenciennes (à 20-25 minutes de Mons). La zone d'influence à 30 minutes concerne donc 1.390.000 habitants (Voir les isochrones décrits *supra*).

Au sein de la RW

Dans le « Projet de structure spatiale pour la Wallonie » du SDER, Mons fait partie des quatre pôles qui doivent servir d'appui à la structuration de la Wallonie et à l'organisation des relations villes/campagnes. Dans ce contexte, Namur (Capitale régionale), Liège et Charleroi (pôles majeurs) et Mons, pôle régional, se voient attribuer des missions différenciées.

Pour Mons : « Mons s'affirmera davantage comme pôle régional car la ville a de nombreuses potentialités pour soutenir son développement : centre-ville de qualité, institutions universitaires, atouts sur les plans culturel et touristiques. Des initiatives devraient être prises pour mieux assurer les articulations entre le centre de la ville et sa périphérie pour insuffler une dynamique sur le plan économique et pour assurer un développement sur les plans culturel et touristique. » - SDER, p. 134.

Mons est aussi repris comme « pôle d'appui transfrontalier » avec pour mission de rechercher des complémentarités et de mener des projets en commun avec les villes françaises proches.

Au sein de l'Eurégio et de l'UE (SDEC)

La carte d'orientation « volontariste » du SDEC nous inscrit en limite de l'Eurocorridor C2 (NI, B, Lux, D, F). Celui-ci voit s'y échanger 12,6% des flux de l'UE (avant élargissement).

Le SDER prévoit donc d'inscrire Mons dans l'aire métropolitaine de Bruxelles (avec Charleroi et Namur), dans l'Eurocorridor Ouest-Est qui reprend en gros la dorsale wallonne vers Cologne (à l'Est) et Lille-Londres (vers l'Ouest). La logique de cette approche repose sur des infrastructures existantes qui ne sont pas encore saturée contrairement à d'autres eurocorridors manifestement sous-équipés.

100.000.000 d'européens vivent dans un rayon de 300 km de Mons

II.8.3. Réseaux nationaux et internationaux

Nous sommes présents dans de nombreux réseaux et programmes internationaux.

Réseaux (dans le désordre):

OIDP (Observatoire International de la démocratie participative), Réseau des Villes de Saint-George, Raphaël (villes du Nord de la France et de Belgique reliées au TGV), FESU (Forum européen pour la sécurité urbaine), MAPIC (Marché international de la promotion et de l'immobilier commercial), Association des Villes Historiques de l'Eurorégio, Euraphis (animation du patrimoine des villes historiques), Réseau « Les Rencontres », Réseau des Pépinières Européennes pour Jeunes Artistes, Villes et Cinéma Wallonie Bruxelles,

Association Mons-Laon, Europolis, Réseau des Villes "vers des politiques communales de santé", Réseau des villes de proximité, Bayard Europe International (techniques administratives).

Autres initiatives internationales : Soutien à Ingrid Betancourt, Mons Ville non - AGCS, journée mondiale contre la peine de mort, Journée mondiale contre le sida/VIH, Journée mondiale de la défense des droits de l'homme, Motion sur l'eau, Fair trade...

Mais aussi : Festival International de Musiques Militaires, Festival International du Film d'Amour.

Programmes transfrontaliers :

Charleroi Mons Valenciennes (identité architecturale et urbaine), Projet pilote de télémédecine entre Mons et Valenciennes (Tomographie d'émission en positrons), coopération transfrontalière en matière de toxicomanies, développement du tourisme fluvial dans le Hainaut belge et français,

Jumelages :

Sefton (Bootle – UK), Vanne (F), Thoissey (F), Little Rock (USA), Chang Sa (Chine)...

Le Shape :

Le quartier général de l'OTAN représente une ville dans la ville avec une présence de l'ensemble des nations membres et de celles du partenariat pour la paix. Environ 10.000 personnes fréquentent le site du SHAPE avec de nombreux résidents sur Mons. La question des retombées économiques pour la région est importante mais difficile à estimer (aucune étude scientifique sérieuse n'existe à notre connaissance).

III. Des idées et du cœur, Synthèses des forces et faiblesses, opportunités et menaces.

L'originalité du projet de ville sera d'analyser les données disponibles sous l'angle de la création d'activité.

En effet, toute construction de projet repose sur un ou des a priori, décidés antérieurement, lors de l'initiation de ce projet. En l'occurrence, la note « Mons 2015 Vers un projet de Ville, Ensemble » met l'accent sur la nécessité de créer de l'activité et articule les points forts de Mons autour des aspects créatifs et affectifs (« créaffectivité »).

Par ailleurs, l'aspect affectif pose l'élaboration du projet de ville dans un contexte humaniste où l'Homme est le centre des préoccupations. Dès lors, notre proposition sera aussi d'organiser le diagnostic en fonction des activités humaines.

Le projet de ville sera l'occasion de définir un véritable plan stratégique.

En effet, la gestion d'une commune ne laisse que peu de temps pour faire du pilotage.

Le démarche initiée ici sera l'occasion de s'arrêter, de penser l'avenir et de se mobiliser afin d'atteindre les objectifs fixés.

Ce tableau AFOM (matrice Atouts Faiblesses Opportunités Menaces) tente de faire la synthèse de l'appréciation des membres du comité d'accompagnement. Il n'est donc pas le reflet d'une situation objective mais bien de leur perception.

Forces - Atouts

Faiblesses

<p>Patrimoine (culturel, naturel, matériel et immatériel) Capitale culturelle de la Wallonie Situation géographique, localisation transfrontalière, accessibilité, proximité Bxl et Lille Offre d'enseignement, pôle universitaire et ressources cognitives Chef lieu de Province Vivacité de l'associatif Repères affectifs forts Nombre de commerces Ville à dimension humaine, cohésion sociale, réputation de convivialité Parc Initialis</p>	<p>Chômage, sous qualification de la population des demandeurs emplois, employabilité, faiblesse de l'emploi marchand Poids démographique faible Taux de création d'entreprises, manque de dynamisme des opérateurs économiques, manque d'investissements endogènes Dispersion des universités, offre incomplète, méconnaissance des langues, Manque d'ambition et dépendance de l'initiative politique, Manque d'une culture de l'initiative économique, trop grand transfert de l'initiative et de la responsabilité au politiques, Cloisonnement des savoirs et initiatives, Communication des activités/initiatives Manque de mobilité des travailleurs Aspects de certains quartiers, friches industrielles Liaisons ferroviaires insuffisantes, Parkings insuffisants, sous utilisation du canal Pauvreté de l'Hinterland Etroitesse de l'Intramuros pour son développement, manque de commerces spécialisés et de qualité Niveau de pouvoirs d'achat, faiblesse du revenu/habitant Nombrilisme sous-localiste Manque de terrains à bâtir Manque d'infrastructures sportives Ville de rumeurs et de recours</p>
<p>Mons 2015 (Capitale culturelle) Mise en réseaux d'initiatives publiques et privées Mise en œuvres des ZAD, espaces disponibles, investissements dans le logement social, schéma de structure Disponibilité de la main d'oeuvre Maintien des aides des fonds structurels Sports, clubs en D1 Pôles de haute technologie Mons.Expo Tourisme, proximité Paradisio, Pass, Mac's Elargissement européen et OTAN (Shape et E11) Festival du film d'amour</p>	<p>Evolution de la population Enclavement, isolement socio-économique Stigmatisation liée au passé industriel, manque d'attractivité régionale Fatalisme, morbidité des exclus du progrès Ressources Peur du risque Délocalisations d'entreprises, désertification du centre ville Engorgement de la ville Racisme et xénophobie Economie parallèle (noire) Evolution des coûts de l'immobilier Sentiment d'insécurité</p>

Opportunités

Menace

Préambule

I.Méthode adoptée par le Conseil communal

1. Définitions
2. Etapes
3. Principes originaux

II.Explication sur les groupes de travail mis en place

III.Définitions des axes de travail du Diagnostic

Diagnostic

I. Introduction méthodologique et sources

II. Données et analyses

II.1. Données générales sur Mons

II.2. Volet économique

- II.2.1. La question de l'activité économique
- II.2.2. La question des revenus
- II.2.3. La question du climat des affaires
- II.2.4. La question de l'emploi
- II.2.5. La question du commerce
- II.2.6. La question du rôle des pouvoirs public
- II.2.7. La question de la modernité

II.3. Volet environnement et cadre de vie

- II.3.1. La question de l'Air
- II.3.2. La question de l'eau
- II.3.3. La question de l'énergie
- II.3.4. La question du sol
- II.3.5. La question du logement
- II.3.6 La question de la mobilité
- II.3.7. La question de la sécurité

II.4. Volet formation éducation

- II.4.1. La question du niveau de formation
- II.4.2. La question de l'enseignement

II.5. Volet social

- II.5.1. La question de la santé
- II.5.2. La question de l'action sociale
- II.5.3. La question de l'intégration sociale
- II.5.4. La question de la petite enfance
- II.5.5. La question de la famille
- II.5.6. La question du vieillissement

II.6. Volet culturel

- II.6.1. La question de l'image de Mons (diagnostics précédents)
- II.6.2. La question du patrimoine
- II.6.3. La question du tourisme
- II.6.4. La question des fêtes
- II.6.5. La question des arts vivants

II.7. Volet sportif

II.8. Positionnement géo-stratégique

- II.8.1. La question de l'Histoire
- II.8.2. Positionnement géographique
- II.8.3. Réseaux nationaux et internationaux

III. Des idées et du cœur, Synthèses des forces et faiblesses, opportunités et menaces.

Annexe : tableau AFOM

Annexe : Tableau AFOM par thèmes.

Le Comité d'accompagnement avait souhaité une présentation plus éclatée, plus hiérarchisée et plus équilibrée entre thématiques et entre les atouts, faiblesses, opportunités et menaces. Il apparaît cependant qu'un tel travail relève en réalité de la phase suivante : la construction des objectifs généraux et des objectifs opérationnels. Il y a donc lieu de considérer le tableau suivant comme une simple indication des perceptions subjectives des membres du comité d'accompagnement.

Ce tableau peut donc être complété par les propres perceptions du lecteur.

Matière	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Démographie	Croissance de l'intramuros	Poids démographique faible Manque de terrains à bâtir Vieillessement	Mise en œuvres des ZAD, Espaces disponibles, Investissements dans le logement social, Schéma de structure	Evolution de la population
Activité économique	Chef lieu de Province Nombre de commerces Parc Initialis PME de pointe Offre de services complète Centres de recherche Accessibilité	Taux de création d'entreprises, Manque de dynamisme des opérateurs économiques, Manque d'investissements endogènes Manque d'ambition et dépendance de l'initiative politique, Cloisonnement des savoirs et initiatives, Communication des activités/initiatives Pauvreté de l'Hinterland Etroitesse de l'Intramuros pour son développement, Manque de commerces spécialisés Niveau de pouvoirs d'achat, faiblesse du revenu/habitant	Mons 2015 (Capitale culturelle) Mise en réseaux d'initiatives publiques et privées Disponibilité de la main d'oeuvre Maintien des aides des fonds structurels Pôles de haute technologie Mons.Expo Tourisme, proximité Paradisio, Pass, Mac's Nouvelles ZAE	Enclavement, isolement socio-économique Stigmatisation liée au passé industriel, manque d'attractivité régionale Fatalisme, morbidité des exclus du progrès Extension de la pauvreté et de l'exclusion dans et autour de Mons, Chômage Peur du risque Délocalisations d'entreprises, Désertification du centre ville Economie parallèle (noire)
Emploi		Chômage, Sous qualification de la population des demandeurs emplois, Employabilité, Faiblesse de l'emploi	Mise en réseaux d'initiatives publiques et privées Disponibilité de la main d'oeuvre Maintien des aides des fonds structurels	Fatalisme, morbidité des exclus du progrès Extension de la pauvreté et de l'exclusion dans et autour de Mons, Chômage

		<p>marchand</p> <p>Manque d'ambition et dépendance de l'initiative politique,</p> <p>Manque de mobilité des travailleurs</p> <p>Méconnaissance des langues</p>		<p>Peur du risque</p> <p>Délocalisations d'entreprises,</p>
Cadre de vie - patrimoine	<p>Patrimoine naturel et matériel</p> <p>Repères affectifs forts</p> <p>Ville à dimension humaine,</p> <p>Cohésion sociale, Réputation de convivialité</p> <p>Schéma de structure, PCDN</p>	<p>Aspects de certains quartiers, friches industrielles</p> <p>Manque de terrains à bâtir</p> <p>Manque espaces verts en ville</p> <p>Malpropreté publique</p> <p>Taux d'égouttage</p> <p>Taux d'assainissement des eaux</p>	<p>Mons 2015 (Capitale culturelle)</p> <p>Mise en œuvres des ZAD, schéma de structure</p> <p>Maintien des aides des fonds structurels</p>	<p>Stigmatisation liée au passé industriel,</p> <p>Manque d'attractivité régionale</p> <p>Désertification du centre ville</p> <p>Engorgement de la ville</p> <p>Phénomènes miniers et mouvements terrains</p>
Logement		<p>Manque de terrains à bâtir</p> <p>« kotification »</p> <p>Etat du logement</p>	<p>Mise en œuvres des ZAD,</p> <p>Espaces disponibles,</p> <p>Investissements dans le logement social,</p> <p>Réglementation et taxation des immeubles abandonnés</p>	<p>Evolution des coûts de l'immobilier</p>
Mobilité	<p>Situation géographique</p> <p>Bus intramuros</p>	<p>Liaisons ferroviaires insuffisantes,</p> <p>Parkings insuffisants,</p> <p>Sous utilisation du canal</p>	<p>Liaison Mons-Valenciennes</p>	
Sécurité	<p>Présence protection civile</p>	<p>Sentiment d'insécurité</p> <p>Nombre d'incendies volontaires</p>	<p>Réforme sécurité civile</p>	<p>Réforme sécurité civile</p> <p>Racisme et xénophobie</p> <p>Insécurité et sentiment d'insécurité</p>
Enseignement et formation	<p>Offre d'enseignement,</p> <p>Pôle universitaire</p> <p>Ressources cognitives</p>	<p>Dispersion des universités,</p> <p>Offre incomplète,</p> <p>Méconnaissance des langues,</p> <p>Cloisonnement des savoirs et initiatives,</p> <p>Communication des activités/initiatives</p>	<p>Élargissement européen et OTAN (Shape et EII)</p>	<p>Rationalisation de l'enseignement supérieur</p>
Santé		<p>Espérance de vie + faible qu'en RW</p> <p>Surreprésentation maladies</p>		

		cardiovasculaires et tumeurs		
Social	Vivacité de l'associatif	Pauvreté des moyens		Extension de la pauvreté et de l'exclusion dans et autour de Mons
Tourisme	Chiffres en croissance	Communication	Mons 2015 (Capitale culturelle) Proximité Paradisio, Pass, Mac's Accroissement demande	
Culture – fêtes – traditions	Patrimoine matériel et immatériel Capitale culturelle de la Wallonie Vivacité de l'associatif Repères affectifs forts		Mons 2015 (Capitale culturelle) Mise en réseaux d'initiatives publiques et privées Festival du film d'amour	Racisme et xénophobie
Sports	Vivacité de l'associatif	Manque d'infrastructures sportives	Sports, clubs en D1	
Positionnement géostratégique	Capitale culturelle de la Wallonie Localisation transfrontalière, Accessibilité, Proximité Bxl et Lille Offre d'enseignement, Pôle universitaire Chef lieu de Province Ville à dimension humaine,	Manque d'ambition et dépendance de l'initiative politique, Pauvreté de l'arrière-pays Nombriisme sous-localiste En dehors de l'Eurocorridor défini par le SDEC Taille de la population limitée	Mons 2015 (Capitale culturelle) Pôles de haute technologie Mons.Expo CUM Elargissement européen et OTAN (Shape et EII) Réseaux européens et internationaux	Enclavement, isolement socio-économique Stigmatisation liée au passé industriel, Manque d'attractivité régionale
Image et communication	Réputation de convivialité Ville à dimension humaine Capitale culturelle de la Wallonie	Communication des activités/initiatives Nombriisme sous-localiste Ville de rumeurs et de recours	Mons 2015 (Capitale culturelle) Sports, clubs en D1 Pôles de haute technologie Mons.Expo Festival du film d'amour L'Histoire de Mons Potentiel de St-Georges et du dragon	Stigmatisation liée au passé industriel, Fatalisme, Peur du risque Racisme et xénophobie

